

ATLAS ÉLECTRONIQUE DE LA ZONE  
MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL  
DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL  
À L'ORGANISATION SPATIALE DES DÉPLACEMENTS  
DOMICILE-TRAVAIL

---

[www.atlas-zme.qc.ca](http://www.atlas-zme.qc.ca)

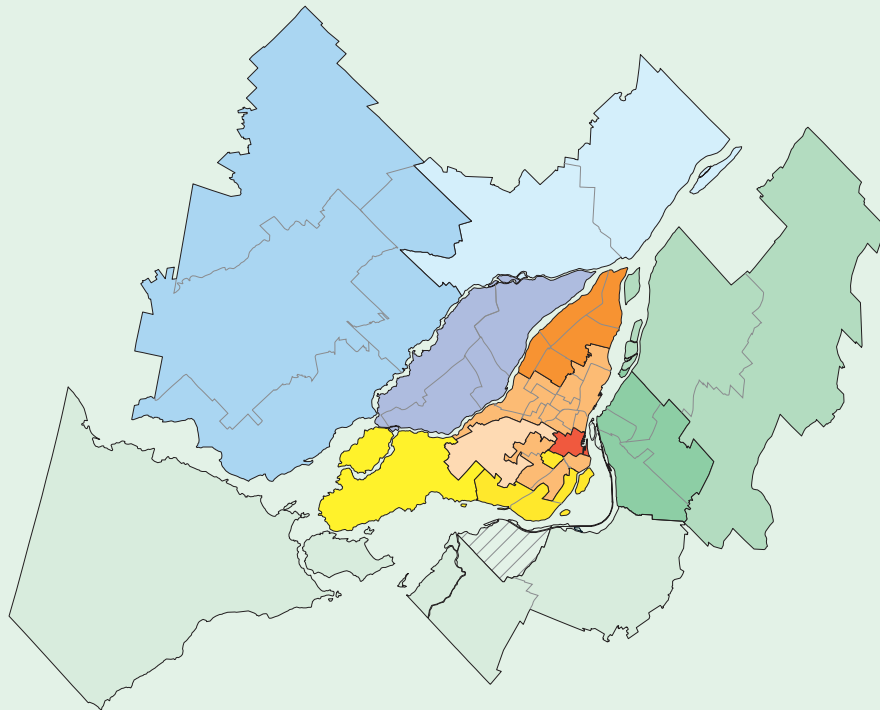


Table métropolitaine de Montréal

# **Atlas électronique de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail**

Étude réalisée par le centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique

## **Équipe de recherche**

**Philippe Apparicio**, professeur-chercheur

**Yvon Martineau**, chercheur

**Juno Tremblay**, assistant de recherche

**Richard Shearmur**, professeur-chercheur

**Jaël Mongeau**, chercheur

## **Pour la Table métropolitaine de Montréal – Emploi-Québec**

**Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille**

**Régent Chamard**, économiste

**Normand Malo**, coordonnateur

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Partie I Portrait du marché du travail de la ZME de Montréal</b>	<b>4</b>
Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois	4
La structure des emplois de la ZME de Montréal : les emplois selon les grands secteurs d'activité	4
Les emplois et les travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence	4
<b>Partie II Analyse de la répartition des emplois dans la ZME de Montréal</b>	<b>7</b>
La répartition spatiale des emplois par région et par zone	7
La croissance de l'emploi par région et par zone	7
La répartition des emplois par région et par zone selon les grands secteurs d'activité	8
La répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence	9
La concentration des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité	10
La concentration des emplois par zone selon les niveaux de compétence	12
Typologie des zones en fonction des quotients de spécialisation des emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence	13
<b>Partie III Analyse de la répartition des travailleurs dans la ZME de Montréal</b>	<b>15</b>
La répartition spatiale des travailleurs par région et par zone	15
La répartition des travailleurs par région et par zone selon les grands secteurs d'activité	16
La répartition des travailleurs par région et par zone selon les niveaux de compétence	18
La concentration des travailleurs par zone selon les grands secteurs d'activité	20
La concentration des travailleurs par zone selon les niveaux de compétence	22
Typologie des zones en fonction des quotients de spécialisation des travailleurs selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence	24
<b>Partie IV Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal</b>	<b>26</b>
La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone	26
Le taux d'attraction par zone	26
Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité	27
Le taux de départ par région	28
Le taux de départ par zone	28
Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence	29
Les flux de navetteurs par région	31
Les flux de navetteurs par zone	31
Les flux de navetteurs du grand secteur secondaire par zone	34
Les flux de navetteurs du grand secteur des services à la consommation par zone	35
Les flux de navetteurs du grand secteur des services à la production par zone	36
Les flux de navetteurs du grand secteur des services publics par zone	37
Les flux de navetteurs occupant des postes de gestion par zone	38
Les flux de navetteurs occupant des postes professionnels par zone	39
Les flux de navetteurs occupant des postes techniques par zone	40
Les flux de navetteurs occupant des postes intermédiaires par zone	41
Les flux de navetteurs occupant des postes élémentaires par zone	42
<b>Conclusion</b>	<b>43</b>

### **Les objectifs de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal**

Le but premier de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail dans la région de Montréal et de montrer les disparités existant à l'intérieur de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois et de travailleurs par grand secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permettra ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois et les travailleurs à travers les différentes régions et zones de la ZME de Montréal et selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence ? Et surtout, quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la ZME ?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail sur le territoire de la ZME, communément regroupés sous le terme navettage. En effet, identifier les zones à forte concentration d'emplois permet par la suite de mieux comprendre pourquoi ces zones attirent des travailleurs provenant d'autres zones de la ZME. Le second objectif est donc d'élaborer un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone ? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs ? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante ? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME ? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la ZME ? Pour répondre à ces questions, trois mesures seront utilisées : le taux d'attraction, le taux de départ et une matrice de déplacements domicile-travail par région, puis par zone.

### **L'organisation de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal**

L'*Atlas* de la ZME de Montréal s'organise autour de quatre parties. Dans la première, seront abordées les principales caractéristiques du marché de l'emploi de la ZME de Montréal. Cette étape est indispensable pour comprendre, dans la seconde et la troisième parties, comment se répartissent les emplois et

les travailleurs à travers les différentes régions et les différentes zones qui composent la ZME. Dans la quatrième partie, nous verrons comment s'organisent les déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ZME de Montréal.

### **Les découpages territoriaux : les cinq régions et les douze zones**

Cette étude est basée sur deux découpages administratifs d'Emploi-Québec : les cinq régions et les douze zones de la ZME de Montréal. Chacune des régions et des zones est en fait un regroupement de quelques-uns des 47 territoires des centres locaux d'emploi (CLE) situés sur le territoire de la ZME (voir la figure 1 à la page suivante).

Ainsi, la ZME de Montréal comprend cinq régions qui correspondent au territoire desservi par les cinq directions régionales d'Emploi-Québec : Lanaudière et Laurentides dans la couronne Nord de la région métropolitaine de Montréal, Laval et Montréal, et la Montérégie dans la couronne Sud de la région métropolitaine de Montréal.

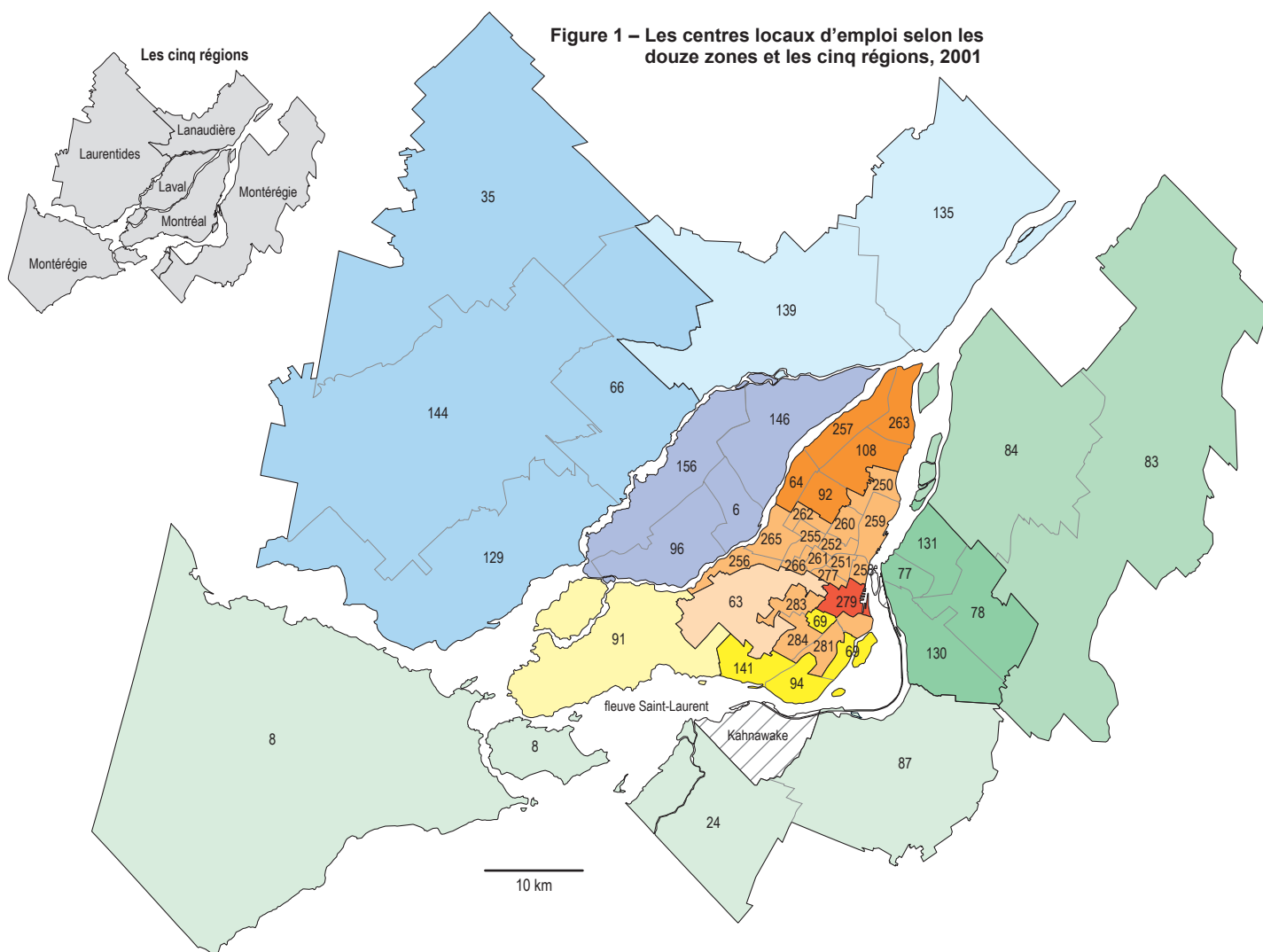
Les régions de Montréal et de la Montérégie se subdivisent aussi en plusieurs zones : celle de Montréal est formée de six zones (Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest, Montréal Centre, Montréal Est et Centre-ville) tandis que la Montérégie se divise en trois zones (Proche Rive-Sud, Rive-Sud Est et Rive-Sud Ouest).

Les analyses infra-métropolitaines seront donc réalisées au niveau de ces deux découpages géographiques, soit celui des cinq régions et celui des douze zones.

### **Les données utilisées**

L'ensemble des indicateurs présentés dans l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* résultent de traitements opérés sur des données issues de deux compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada commandées par Emploi-Québec. Ces données du recensement proviennent de l'échantillon 20 % ; elles ne correspondent donc pas exactement aux données intégrales. De plus, elles sont arrondies, ce qui explique que la sommation des catégories puisse être sensiblement différente du total indiqué ou encore que la sommation des pourcentages puisse ne pas évaluer 100 %.

Figure 1 – Les centres locaux d'emploi selon les douze zones et les cinq régions, 2001



## LISTE DES NUMÉROS ET DES NOMS DE CLE PAR RÉGION ET PAR ZONE

### RÉGION DE MONTRÉAL

#### ZONE MONTRÉAL OUEST

91 Ouest-de-l'île

#### ZONE MONTRÉAL SUD-OUEST

69 Verdun  
94 LaSalle  
141 Lachine

#### ZONE MONTRÉAL CENTRE-OUEST

63 Saint-Laurent

#### ZONE MONTRÉAL CENTRE

250 Mercier  
251 Lorimier  
252 Rosemont-Petite-Patrie, bureau Iberville  
255 Crémazie  
256 Ahuntsic  
258 Sainte-Marie-Centre-Sud  
259 Hochelaga-Maisonneuve  
260 Rosemont-Petite-Patrie, bureau Beaubien  
261 Rosemont-Petite-Patrie, bureau Avenue du Parc  
262 Saint-Michel  
265 Fleury  
266 Parc-Extension  
277 Plateau-Mont-Royal (Saint-Louis)  
281 Ville-Émard  
282 Pointe-Saint-Charles  
283 Côte-des-Neiges  
284 Notre-Dame-de-Grâce

#### ZONE MONTRÉAL EST

64 Montréal-Nord  
92 Saint-Léonard  
108 Anjou-Montréal-Est  
257 Rivière-des-Prairies  
263 Pointe-aux-Trembles

#### ZONE CENTRE-VILLE

279 Saint-Alexandre

### RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

#### ZONE PROCHE RIVE-SUD

77 Longueuil-Ouest  
78 Saint-Hubert  
130 Brossard  
131 Longueuil-Est

#### ZONE RIVE-SUD EST

83 La Vallée-du-Richelieu  
84 Boucherville

#### ZONE RIVE-SUD OUEST

8 Vaudreuil-Soulanges  
24 Châteauguay  
87 Saint-Constant

### RÉGION DE LAVAL

#### ZONE LAVAL

6 Laval-des-Rapides  
96 Chomedey-Sainte-Dorothée  
146 Saint-Vincent-de-Paul  
156 Sainte-Rose-de-Laval

### RÉGION DE LANAUDIÈRE

#### ZONE LANAUDIÈRE

135 Repentigny  
139 Terrebonne

### RÉGION DES LAURENTIDES

#### ZONE LAURENTIDES

35 Saint-Jérôme  
66 Sainte-Thérèse  
129 Saint-Eustache  
144 Mirabel-Saint-Janvier

Avant d'aborder les disparités du marché du travail à l'intérieur de la ZME de Montréal et de montrer ainsi les spécificités de chacune des cinq régions et des douze zones, il faut saisir les grandes caractéristiques du marché du travail de la ZME. À cette fin, cette section dresse un portrait global du marché du travail dans la ZME de Montréal. Il y est question des effectifs de travailleurs et d'emplois présents sur le territoire de la ZME, de la structure des emplois selon les grands secteurs d'activité et des emplois et des travailleurs selon les différents niveaux de compétence.

**Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois**

En 2001, on dénombre sur le territoire de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal 1 624 720 emplois, soit plus de la moitié des emplois de l'ensemble du Québec (51,8 %). Entre 1996 et 2001, le marché du travail de la ZME a été très dynamique puisqu'elle a connu un gain de 163 610 emplois, soit 11,2 %. Ce gain est très important par rapport aux quinze années précédentes puisque, entre 1981 et 1996, la croissance de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal (RMR) a été du même ordre de grandeur (environ 170 000).

**La population active occupée : les travailleurs**

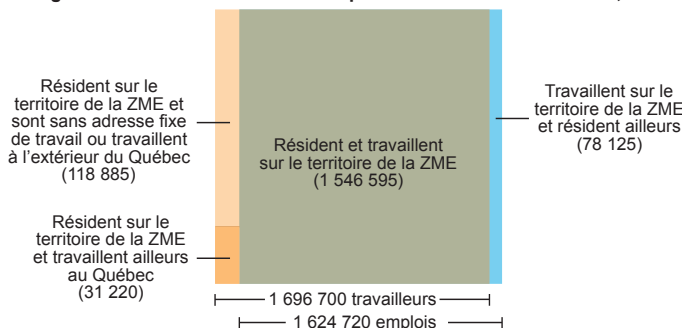
La population active occupée comprend les membres de la population hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi pendant la semaine précédant le jour du recensement. Les personnes occupées sont celles qui ont fait un travail rémunéré quelconque ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour une des raisons suivantes : maladie, invalidité, obligations personnelles, conflit de travail, vacances, etc.

En d'autres termes, la population active occupée de la ZME de Montréal, correspond aux travailleurs résidant sur le territoire de la ZME. Par souci de simplification, le terme « travailleurs » sera employé dans tout le reste du document pour désigner les personnes occupées.

Sur le territoire de la ZME résident 1 696 700 travailleurs (voir la définition des travailleurs dans l'encadré ci-dessus). Globalement, la ZME exerce un pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre localisée à l'extérieur de son territoire puisque 4,8 % des emplois de la ZME (78 125 sur 1 624 720) sont occupés par des travailleurs résidant hors de la ZME (figure 2).

**La structure des emplois de la ZME de Montréal : les**

Figure 2 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal, 2001



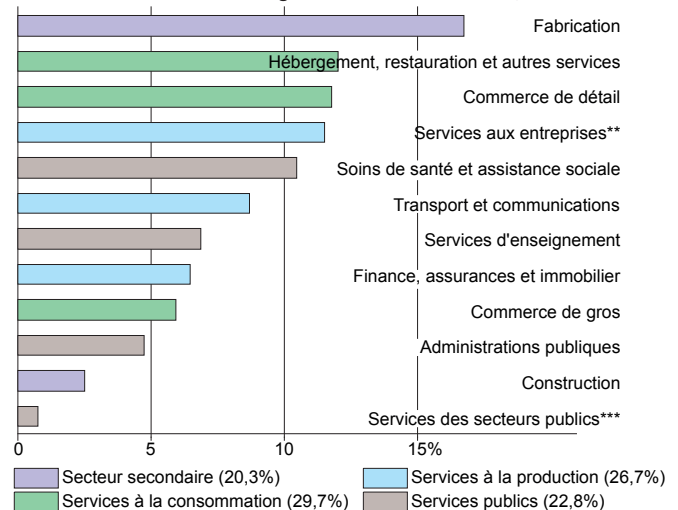
**emplois selon les grands secteurs d'activité**

L'activité économique de la ZME est avant tout dominée par les services à la consommation puis les services à la production, qui regroupent respectivement 29,7 % et 26,7 % des emplois de la ZME (figure 3).

Les emplois du grand secteur des services à la consommation sont concentrés majoritairement dans les secteurs d'activité *hébergement, restauration et autres services* et *commerce de détail*. Sur le plan des emplois, les services aux entreprises demeurent le secteur d'activité le plus important des services à la production.

Malgré les processus de tertiarisation et de désindustrialisation de l'économie à l'œuvre depuis les dernières décennies, le grand secteur secondaire conserve une place tout de même importante dans la ZME avec 20,3 % des emplois surtout concentrés dans le secteur d'activité de la *fabrication*.

Figure 3 – Répartition des emplois dans la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité\*, 2001



\* Y compris le grand secteur primaire qui représente 0,6% des emplois de la ZME.  
 \*\* Services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.  
 \*\*\* Production, transport et distribution d'électricité; distribution de gaz naturel; réseaux d'aqueducs et d'égouts.

**Les emplois et les travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence**

Les statistiques concernant les professions sont établies en fonction de la classification nationale des professions (CNP). À partir de cette classification, il est possible de déterminer le niveau de compétence requis pour chaque emploi en fonction de la durée et de la nature des études et de la formation requises pour accéder à cet emploi et en exercer les fonctions. L'expérience requise, la complexité des tâches et les responsabilités inhérentes à cet emploi sont également prises en compte, par rapport aux exigences des autres emplois, pour établir le niveau de compétence qui lui est associé.

Les emplois et les travailleurs peuvent ainsi être classifiés en quatre niveaux de compétence — professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire — auxquels a été ajouté celui de la gestion (voir la définition de ces niveaux au tableau 1 à la page suivante).

## Portrait du marché du travail de la ZME de Montréal

**Tableau 1 – Définitions des niveaux de compétence établis à partir de la classification nationale des professions (CNP), 2001**

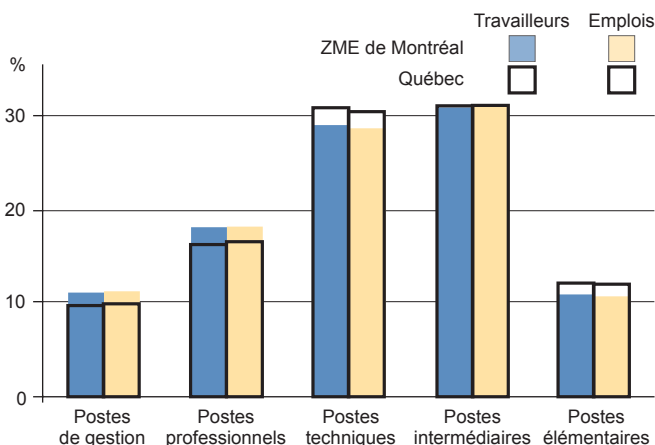
Niveau de compétence	Études – formation	Autres critères
<b>O</b> Postes de gestion	• Peu déterminant dans la majorité des cas.	• Expérience dans le domaine visé. • Capital financier.
<b>A</b> Postes professionnels	• Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).	
<b>B</b> Postes techniques	• Deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie, <i>ou</i> • deux à quatre ans d'apprentissage, <i>ou</i> • trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	• Le niveau de compétence B est aussi attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision. • Le niveau de compétence B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers et pompières, les agents et agentes de police et les infirmiers auxiliaires autorisés et infirmières auxiliaires autorisées).
<b>C</b> Postes intermédiaires	• Un à quatre ans d'études secondaires, <i>ou</i> • jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	
<b>D</b> Postes élémentaires	• Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi, <i>ou</i> • pas d'exigences scolaires particulières.	

Sources : Ministère du Développement des ressources humaines du Canada (2001), *Classification nationale des professions, 2001*. Emploi-Québec (2004), *Le marché du travail au Québec. Perspectives professionnelles 2003-2007*.

Dans la ZME de Montréal, la catégorie la plus importante des niveaux de compétence est celle des postes intermédiaires, avec 523 895 travailleurs et 507 240 emplois (tableau 2). Ces postes exigent habituellement des études secondaires ou un peu de formation externe, ou encore une expérience de travail précise. Viennent ensuite les travailleurs (491 925) et les emplois (465 495) des postes techniques qui requièrent généralement un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Suivent les postes professionnels exigeant un diplôme universitaire (306 985 travailleurs et 295 005 emplois), les postes de gestion dont les activités nécessitent du capital et de l'expérience dans un domaine visé plus souvent qu'une formation particulière (188 615 travailleurs et 182 865 emplois) et les postes élémentaires exigeant peu de formation (185 275 travailleurs et 174 110 emplois).

Que ce soit pour les emplois ou pour les travailleurs, les niveaux de compétence sont plus élevés dans la ZME de Montréal que dans l'ensemble du Québec (figure 4). Par exemple, 18,2 % des emplois de la ZME sont des postes professionnels contre 16,5 % dans l'ensemble du Québec; à l'inverse, seuls 10,7 % des emplois de la ZME sont des postes élémentaires contre 12 % pour l'ensemble du Québec. En revanche, les emplois techniques sont proportionnellement moins nombreux dans la ZME que dans l'ensemble du Québec (28,7 % contre 30,4 %), tandis que les postes de gestion sont surreprésentés dans la ZME (11,3 % contre 9,9 %).

**Figure 4 – Niveaux de compétence des travailleurs et des emplois de la ZME de Montréal et de l'ensemble du Québec, 2001**



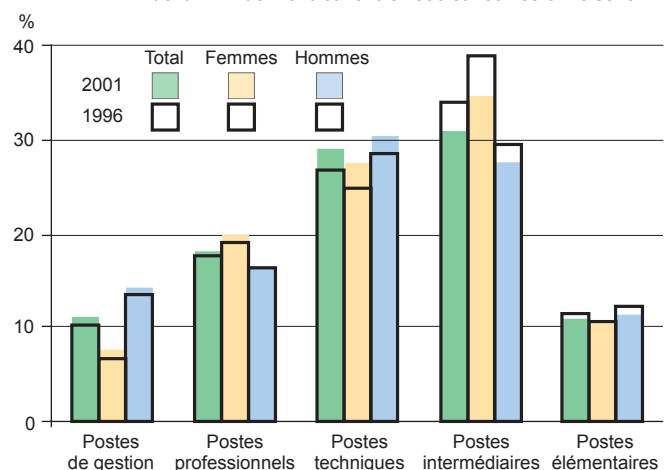
**Tableau 2 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, 2001**

	Travailleurs			Emplois		
	Québec N	ZME N	%▶	Québec N	ZME N	%▶
<b>Total</b>	<b>3 434 265</b>	<b>1 696 700</b>	<b>49,4</b>	<b>3 135 340</b>	<b>1 624 720</b>	<b>51,8</b>
Postes de gestion	334 255	188 615	56,4	311 000	182 865	58,8
Postes professionnels	557 830	306 985	55,0	518 755	295 005	56,9
Postes techniques	1 059 275	491 925	46,4	953 970	465 495	48,8
Postes intermédiaires	1 066 320	523 895	49,1	974 955	507 240	52,0
Postes élémentaires	416 585	185 275	44,5	376 655	174 110	46,2

Entre 1996 et 2001, les niveaux de compétence des travailleurs de la ZME ont augmenté, et ce, quel que soit le groupe de population à l'étude (les hommes, les femmes et les immigrants). Cette tendance se manifeste de la façon suivante : les parts des postes intermédiaires et élémentaires ont diminué tandis que celles des postes professionnels, techniques et de gestion ont augmenté (voir les figures 5 et 6).

Malgré tout, au sein de la ZME en 2001, les niveaux de compétence des travailleurs varient selon le sexe, l'âge et le statut d'immigrant. Tout d'abord, les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes dans les postes de gestion (7,6 % contre 14,2 %). Par contre, elles ont plus souvent des niveaux de compétence professionnel et intermédiaire (figure 5).

**Figure 5 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 1996 et 2001 selon le sexe**



Les répartitions des populations immigrante et non immigrante selon les différents niveaux de compétence sont relativement semblables. La différence la plus notable a lieu au niveau des postes techniques : 25,8 % des travailleurs immigrants disposent de ce niveau de compétence contre 29,8 % pour les personnes non immigrantes (figure 6).

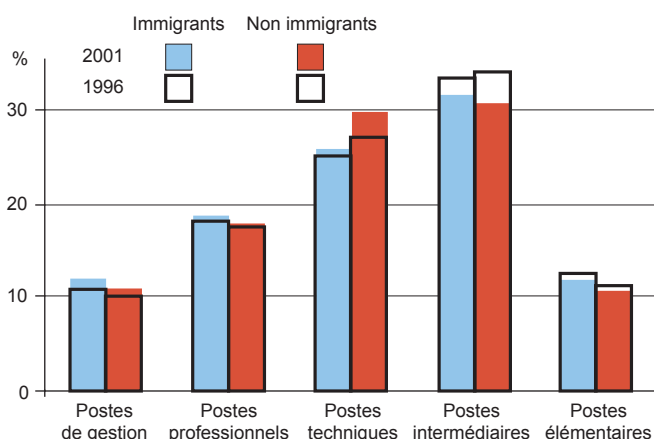
Parmi les trois groupes d'âge sélectionnés, les jeunes de moins de 30 ans occupant un emploi affichent des niveaux de compétence nettement inférieurs à leurs aînés, qu'ils soient âgés de 30 à 44 ans ou de 45 à 64 ans (figure 7). Ces jeunes occupent en effet beaucoup plus souvent des postes intermédiaires et élémentaires (respectivement 35,9 % et 18,6 %) alors qu'ils sont sous-représentés dans les postes professionnels, techniques et de gestion.

On ne doit toutefois pas en conclure que les jeunes sont moins qualifiés que leurs aînés. Plusieurs d'entre eux occupent un emploi tout en étudiant, donc un emploi qui exige moins de compétence

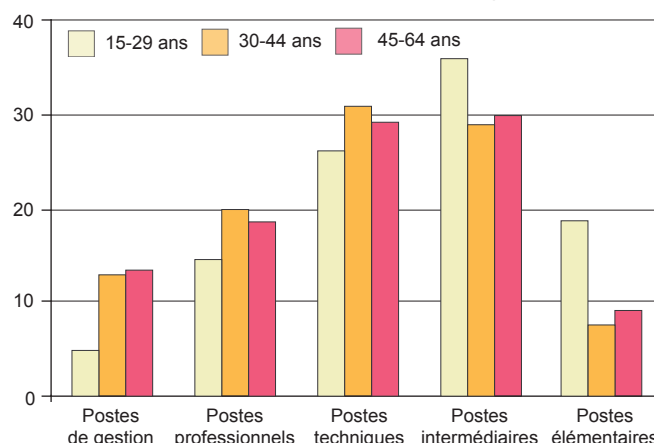
que celle qu'ils sont en train d'acquérir. D'autres jeunes travaillent déjà à plein temps et n'ont pas forcément accumulé assez d'expérience pour occuper des postes professionnels ou techniques.

L'effet de la plus haute qualification des adultes de 30 à 44 ans se voit clairement quand on les compare aux groupes des 15 à 29 ans et des 45 à 64 ans. Contrairement aux deux autres groupes d'âge, les 30 à 44 ans occupent plus souvent des postes professionnels et techniques et moins souvent des postes intermédiaires et élémentaires. Par contre, au sein des postes de gestion (postes qui ne sont pas définis selon un critère de compétence et dont les activités nécessitent souvent du capital ou de l'expérience – deux prérogatives de l'âge; voir le tableau 1 de la page 5), le groupe le plus âgé (45-64 ans) est légèrement surreprésenté.

**Figure 6 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 1996 et 2001 selon le statut d'immigrant**



**Figure 7 – Niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal selon l'âge, 2001**



**E**n 2001, la ZME de Montréal rassemble sur son territoire 1 624 720 emplois et 1 696 700 travailleurs. Entre 1996 et 2001, deux éléments confirment le dynamisme du marché du travail de la ZME : d'une part, la ZME a gagné 163 610 emplois durant cette période, soit un taux de croissance de 11,2 %; d'autre part, les niveaux de compétence des travailleurs résidant sur le territoire de la ZME ont augmenté, et ce, tant chez les femmes et les hommes que chez les immigrants.

Comparativement à bien des métropoles nord-américaines, l'économie de la ZME de Montréal se caractérise avant tout par une économie où le grand secteur secondaire reste tout de même important puisqu'il concentre 20,3 % des emplois de la ZME.

**S**uite à ce portrait global du marché du travail pour l'ensemble du territoire de la ZME de Montréal, il convient maintenant de reprendre les mêmes analyses au niveau infra-métropolitain, c'est-à-dire au niveau des cinq grandes régions et des douze zones de la ZME. Nous pourrions ainsi comprendre l'organisation spatiale du marché du travail à l'intérieur de la ZME, à savoir la répartition et la croissance des emplois par région et par zone, et la répartition des emplois selon les grands secteurs d'activité et selon les niveaux de compétence par région et par zone. Finalement, cette seconde partie permettra aussi de montrer les spécificités de la structure d'emploi de chacune des cinq régions et des douze zones.

### La répartition spatiale des emplois par région et par zone

Sur le territoire de la ZME, les emplois sont concentrés avant tout sur l'île de Montréal. À elle seule, la région de Montréal regroupe en effet 68,2 % des emplois de la ZME (tableau 3). Quant aux couronnes Sud et Nord, elles rassemblent respectivement 14,9 % (région de la Montérégie) et 9,6 % des emplois de la ZME (3,1 % dans Lanaudière et 6,5 % dans les Laurentides). Finalement, 7,3 % des emplois de la ZME sont situés dans la région de Laval.

Si nous analysons la répartition spatiale des emplois selon les douze zones, on constate que globalement la ZME comprend deux zones à très forte concentration d'emplois et deux autres zones à forte concentration d'emplois (figure 8). Les deux principales zones sont limitrophes. Il s'agit de la zone Centre-ville (275 150 emplois, soit 16,9 % des emplois de la ZME) et de Montréal Centre (375 205 emplois, soit 23,1 %). Les deux autres zones sont aussi localisées sur l'île de Montréal : Montréal Centre-Ouest, délimité par le territoire du CLE Saint-Laurent, et Montréal Ouest avec respectivement 145 810 et 119 970 emplois, soit 9 % et 7,4 % des emplois de la ZME.

### La croissance de l'emploi par région et par zone

Entre 1996 et 2001, la ZME a gagné 163 610 emplois. Ces gains d'emplois se distribuent inégalement selon les cinq grandes régions : 58,4 % d'entre eux sont situés dans la région de Montréal, 16,9 % dans celle de la Montérégie et 11 % dans les Laurentides (tableau 4). Par contre, les taux de croissance des emplois les plus élevés, entre 1996 et 2001, ont été constatés dans les régions des Laurentides (20,5 %), de Lanaudière (18,3 %), de Laval (14,1 %) et de la Montérégie (12,9 %), soit des taux nettement supérieurs à celui observé pour l'ensemble de la ZME de Montréal (11,2 %).

**Tableau 4 – La croissance de l'emploi par région dans la ZME de Montréal entre 1996 et 2001**

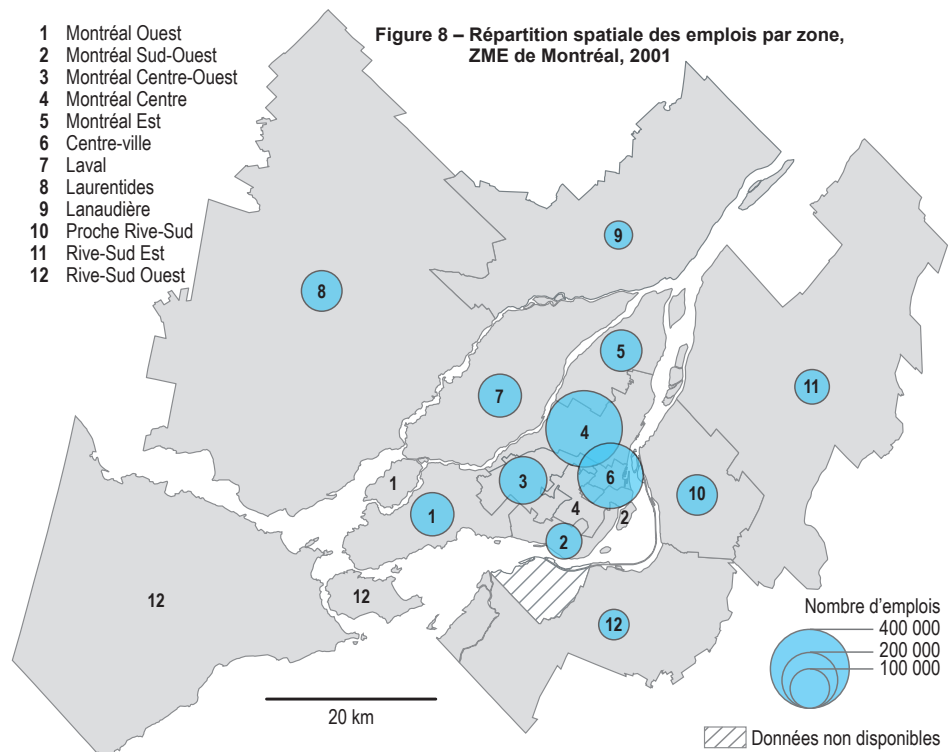
	Gains d'emplois		Taux de croissance
	N	%	
<b>ZME</b>	<b>163 610</b>	<b>100,0</b>	<b>11,2</b>
Lanaudière	7 815	4,8	18,3
Laurentides	18 035	11,0	20,5
Laval	14 655	9,0	14,1
Montréal	95 490	58,4	9,4
Montérégie	27 635	16,9	12,9

**Tableau 3 – Les emplois de la ZME de Montréal par région en 2001**

	N	%
<b>ZME</b>	<b>1 624 720</b>	<b>100,0</b>
Lanaudière	50 575	3,1
Laurentides	106 090	6,5
Laval	118 285	7,3
Montréal	1 108 475	68,2
Montérégie	241 295	14,9

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest

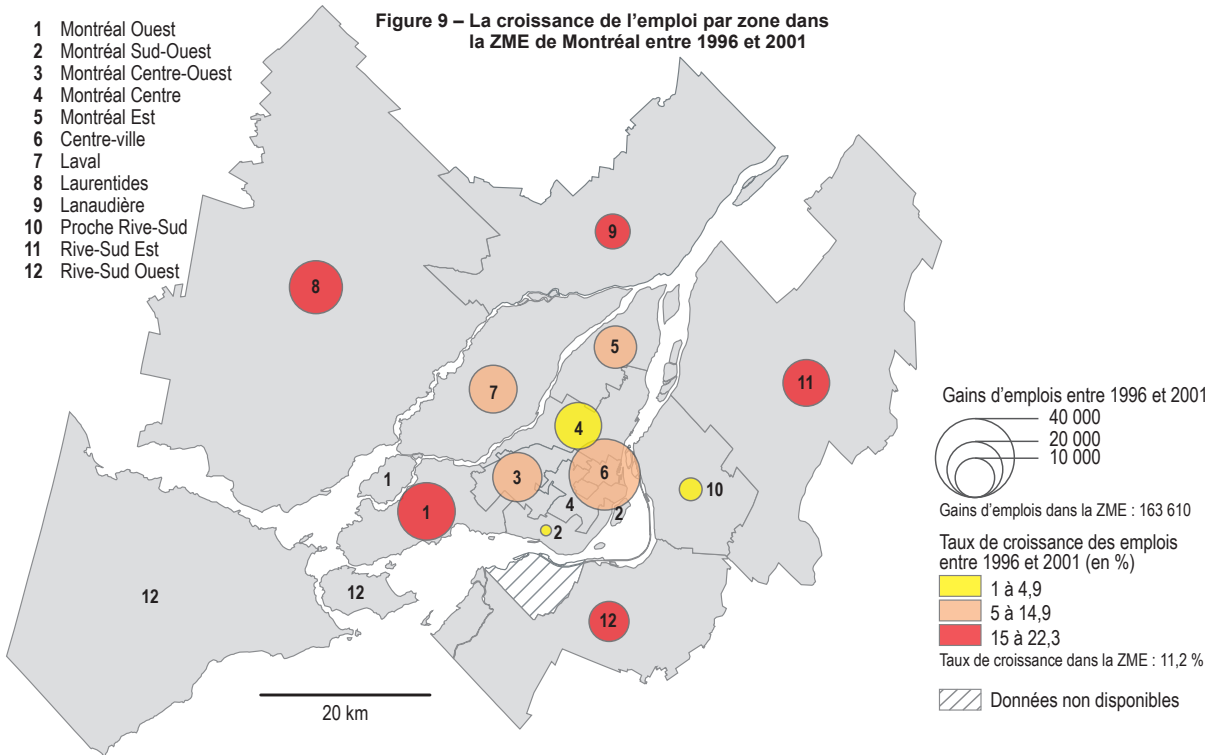
**Figure 8 – Répartition spatiale des emplois par zone, ZME de Montréal, 2001**



La figure 9 à la page 8 permet de commenter la croissance des emplois entre 1996 et 2001 au niveau des douze zones de la ZME : la taille des cercles proportionnels représente les gains d'emplois par zone tandis que la couleur des cercles illustre le taux de croissance du nombre d'emplois.

Les gains d'emplois les plus importants ont eu lieu dans trois zones : Centre-ville (32 500 emplois), Montréal Ouest (21 210 emplois) et les Laurentides (18 035 emplois). Cela démontre que ces trois zones sont très dynamiques puisque 44 % des gains d'emplois de la ZME entre 1996 et 2001 y sont localisés. Par contre, la Proche Rive-Sud et Montréal Sud-Ouest ont connu les gains les plus faibles avec respectivement 3 330 et 755 emplois.

Les plus forts taux de croissance, supérieurs à 15 % (en rouge sur la carte), ont surtout été constatés dans les couronnes Sud et Nord de la ZME, soit dans les zones Rive-Sud Est (22,3 %), Rive-



Sud Ouest (20,9 %), Laurentides (20,5 %) et Lanaudière (18,3 %), mais aussi dans Montréal Ouest (21,5 %). Cette dernière zone apparaît ainsi doublement dynamique puisqu'elle affiche un taux de croissance élevé et des gains d'emplois importants.

### La répartition des emplois par région et par zone selon les grands secteurs d'activité

L'inégale répartition spatiale des emplois de la ZME à travers les cinq régions et les douze zones est encore plus flagrante pour certains secteurs d'activité. Prenons le cas du grand secteur des services à la production. La région de Montréal concentre 78,2 % des emplois de ce grand secteur alors qu'elle regroupe 68,2 % de l'ensemble des emplois de la ZME (tableau 5). Cette surreprésentation est encore plus évidente au niveau des zones, puisque celle du Centre-ville concentre 33,6 % des emplois reliés aux services à la production alors que globalement la zone regroupe 16,9 % de tous les types d'emplois. D'autres surreprésentations à

l'échelle des zones sont aussi à signaler. Ainsi, Montréal Centre regroupe 31,9 % des emplois du grand secteur des services publics alors qu'elle ne représente que 23,1 % de tous les emplois. De la même manière, la zone Montréal Centre-Ouest accueille 15,6 % des emplois du grand secteur secondaire alors qu'elle ne représente que 9 % de tous les emplois. Bien que moins importante, on peut aussi signaler une certaine surreprésentation des emplois du grand secteur des services à la consommation en Montérégie (17,8 % contre 14,9 %) et dans la région de Laval (8,8 % contre 7,3 %).

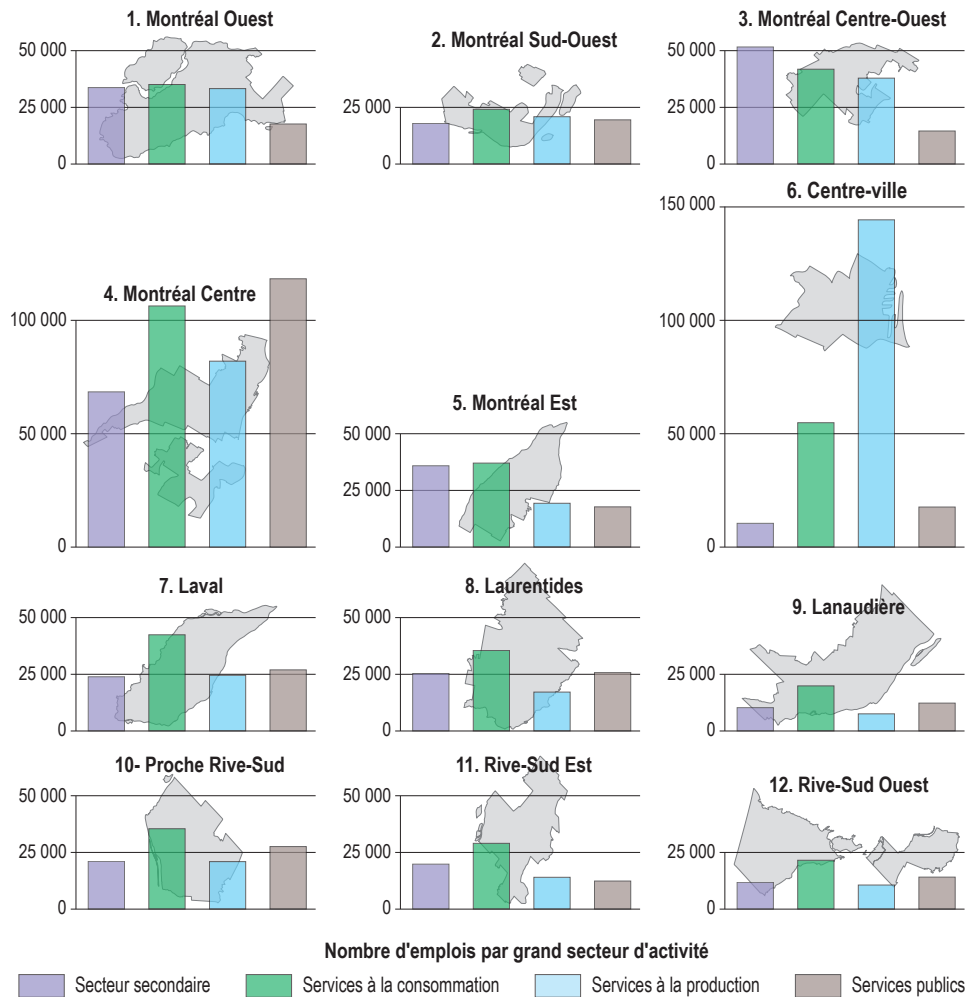
Les graphiques de la figure 10 illustrent la répartition du nombre d'emplois par zone et par grand secteur d'activité. À leur lecture, trois observations majeures méritent d'être énoncées. Tout d'abord, c'est dans la zone Centre-ville qu'il y a le plus d'emplois du grand secteur des services à la production (145 400 sur 432 995 emplois, soit un emploi sur trois). En second lieu, les

**Tableau 5 – Répartition des emplois par région et par zone selon les grands secteurs d'activité, 2001**

Région Zone	Tous les secteurs*		Secteur secondaire			Services à la consommation			Services à la production			Services publics		
	N	% ▼	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►
<b>ZME</b>	<b>1 624 720</b>	<b>100,0</b>	<b>329 685</b>	<b>100,0</b>	<b>20,3</b>	<b>482 575</b>	<b>100,0</b>	<b>29,7</b>	<b>432 995</b>	<b>100,0</b>	<b>26,7</b>	<b>370 495</b>	<b>100,0</b>	<b>22,8</b>
<b>Montréal</b>	<b>1 108 475</b>	<b>68,2</b>	<b>217 770</b>	<b>66,1</b>	<b>19,6</b>	<b>299 040</b>	<b>62,0</b>	<b>27,0</b>	<b>338 395</b>	<b>78,2</b>	<b>30,5</b>	<b>251 755</b>	<b>68,0</b>	<b>22,7</b>
1- Montréal Ouest	119 970	7,4	33 675	10,2	28,1	35 040	7,3	29,2	33 225	7,7	27,7	17 615	4,8	14,7
2- Montréal Sud-Ouest	82 320	5,1	17 865	5,4	21,7	24 100	5,0	29,3	20 825	4,8	25,3	19 440	5,2	23,6
3- Montréal Centre-Ouest	145 810	9,0	51 580	15,6	35,4	41 775	8,7	28,7	37 830	8,7	25,9	14 520	3,9	10,0
4- Montréal Centre	375 210	23,1	68 405	20,7	18,2	106 285	22,0	28,3	81 940	18,9	21,8	118 270	31,9	31,5
5- Montréal Est	110 005	6,8	35 820	10,9	32,6	36 995	7,7	33,6	19 280	4,5	17,5	17 690	4,8	16,1
6- Centre-ville	275 150	16,9	10 430	3,2	3,8	54 800	11,4	19,9	145 400	33,6	52,8	64 265	17,3	23,4
<b>7- Laval</b>	<b>118 280</b>	<b>7,3</b>	<b>23 855</b>	<b>7,2</b>	<b>20,2</b>	<b>42 370</b>	<b>8,8</b>	<b>35,8</b>	<b>24 510</b>	<b>5,7</b>	<b>20,7</b>	<b>26 895</b>	<b>7,3</b>	<b>22,7</b>
<b>8- Laurentides</b>	<b>106 090</b>	<b>6,5</b>	<b>25 270</b>	<b>7,7</b>	<b>23,8</b>	<b>35 490</b>	<b>7,4</b>	<b>33,5</b>	<b>17 105</b>	<b>4,0</b>	<b>16,1</b>	<b>25 675</b>	<b>6,9</b>	<b>24,2</b>
<b>9- Lanaudière</b>	<b>50 580</b>	<b>3,1</b>	<b>10 235</b>	<b>3,1</b>	<b>20,2</b>	<b>19 835</b>	<b>4,1</b>	<b>39,2</b>	<b>7 510</b>	<b>1,7</b>	<b>14,8</b>	<b>12 245</b>	<b>3,3</b>	<b>24,2</b>
<b>Montérégie</b>	<b>241 295</b>	<b>14,9</b>	<b>52 565</b>	<b>15,9</b>	<b>21,8</b>	<b>85 855</b>	<b>17,8</b>	<b>35,6</b>	<b>45 485</b>	<b>10,5</b>	<b>18,8</b>	<b>53 920</b>	<b>14,6</b>	<b>22,3</b>
10- Proche Rive-Sud	105 025	6,5	21 010	6,4	20,0	35 400	7,3	33,7	20 900	4,8	19,9	27 530	7,4	26,2
11- Rive-Sud Est	76 735	4,7	19 785	6,0	25,8	28 965	6,0	37,7	13 985	3,2	18,2	12 330	3,3	16,1
12- Rive-Sud Ouest	59 540	3,7	11 765	3,6	19,8	21 505	4,5	36,1	10 575	2,4	17,8	14 065	3,8	23,6

\* Y compris le grand secteur primaire.

**Figure 10 – Répartition des emplois par zone et par grand secteur d'activité, 2001**



329 685 emplois du secteur secondaire de la ZME sont en grande majorité situés dans la région de Montréal (66,1 %), notamment dans les zones Montréal Centre (68 405 emplois) et Montréal Centre-Ouest (51 580 emplois). Finalement, Montréal Centre est la zone qui offre le plus grand nombre d'emplois reliés aux services publics (118 270 sur 370 495, soit un emploi sur trois).

### La répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence

L'analyse de la répartition des emplois peut aussi être réalisée en fonction des quatre niveaux de compétence – professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire – auxquels a été ajouté celui de la gestion (la définition de ces niveaux établis à partir de

**Tableau 6 – Répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence, 2001**

Région Zone	Tous les emplois		Postes de gestion			Postes professionnels			Postes techniques			Postes intermédiaires			Postes élémentaires		
	N	% ▼	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►
<b>ZME</b>	<b>1 624 720</b>	<b>100,0</b>	<b>182 865</b>	<b>100,0</b>	<b>11,3</b>	<b>295 005</b>	<b>100,0</b>	<b>18,2</b>	<b>465 495</b>	<b>100,0</b>	<b>28,7</b>	<b>507 240</b>	<b>100,0</b>	<b>31,2</b>	<b>174 110</b>	<b>100,0</b>	<b>10,7</b>
<b>Montréal</b>	<b>1 108 475</b>	<b>68,2</b>	<b>128 695</b>	<b>70,4</b>	<b>11,6</b>	<b>219 425</b>	<b>74,4</b>	<b>19,8</b>	<b>308 575</b>	<b>66,3</b>	<b>27,8</b>	<b>343 730</b>	<b>67,8</b>	<b>31,0</b>	<b>108 055</b>	<b>62,1</b>	<b>9,7</b>
1- Montréal Ouest	119 970	7,4	14 170	7,7	11,8	18 505	6,3	15,4	35 370	7,6	29,5	41 110	8,1	34,3	10 815	6,2	9,0
2- Montréal Sud-Ouest	82 325	5,1	9 205	5,0	11,2	14 070	4,8	17,1	23 070	5,0	28,0	26 830	5,3	32,6	9 150	5,3	11,1
3- Montréal Centre-Ouest	145 810	9,0	18 190	9,9	12,5	23 210	7,9	15,9	41 085	8,8	28,2	51 950	10,2	35,6	11 370	6,5	7,8
4- Montréal Centre	375 205	23,1	38 900	21,3	10,4	76 300	25,9	20,3	106 300	22,8	28,3	112 135	22,1	29,9	41 550	23,9	11,1
5- Montréal Est	110 015	6,8	10 950	6,0	10,0	11 205	3,8	10,2	33 880	7,3	30,8	39 370	7,8	35,8	14 615	8,4	13,3
6- Centre-ville	275 150	16,9	37 270	20,4	13,5	76 115	25,8	27,7	68 875	14,8	25,0	72 330	14,3	26,3	20 565	11,8	7,5
<b>7- Laval</b>	<b>118 285</b>	<b>7,3</b>	<b>12 960</b>	<b>7,1</b>	<b>11,0</b>	<b>17 910</b>	<b>6,1</b>	<b>15,1</b>	<b>35 485</b>	<b>7,6</b>	<b>30,0</b>	<b>37 995</b>	<b>7,5</b>	<b>32,1</b>	<b>13 930</b>	<b>8,0</b>	<b>11,8</b>
<b>8- Laurentides</b>	<b>106 090</b>	<b>6,5</b>	<b>10 145</b>	<b>5,5</b>	<b>9,6</b>	<b>14 935</b>	<b>5,1</b>	<b>14,1</b>	<b>31 835</b>	<b>6,8</b>	<b>30,0</b>	<b>34 865</b>	<b>6,9</b>	<b>32,9</b>	<b>14 315</b>	<b>8,2</b>	<b>13,5</b>
<b>9- Lanaudière</b>	<b>50 575</b>	<b>3,1</b>	<b>5 035</b>	<b>2,8</b>	<b>10,0</b>	<b>6 450</b>	<b>2,2</b>	<b>12,8</b>	<b>15 895</b>	<b>3,4</b>	<b>31,4</b>	<b>15 895</b>	<b>3,1</b>	<b>31,4</b>	<b>7 300</b>	<b>4,2</b>	<b>14,4</b>
<b>Montérégie</b>	<b>241 295</b>	<b>14,9</b>	<b>26 035</b>	<b>14,2</b>	<b>10,8</b>	<b>36 300</b>	<b>12,3</b>	<b>15,0</b>	<b>73 705</b>	<b>15,8</b>	<b>30,5</b>	<b>74 755</b>	<b>14,7</b>	<b>31,0</b>	<b>30 510</b>	<b>17,5</b>	<b>12,6</b>
10- Proche Rive-Sud	105 030	6,5	11 295	6,2	10,8	19 050	6,5	18,1	32 055	6,9	30,5	30 850	6,1	29,4	11 775	6,8	11,2
11- Rive-Sud Est	76 725	4,7	8 440	4,6	11,0	9 245	3,1	12,1	22 910	4,9	29,9	26 000	5,1	33,9	10 155	5,8	13,2
12- Rive-Sud Ouest	59 545	3,7	6 305	3,4	10,6	8 000	2,7	13,4	18 740	4,0	31,5	17 900	3,5	30,1	8 590	4,9	14,4

la classification nationale des professions de 2001 est disponible au tableau 1 de la page 5).

Comme pour les grands secteurs d'activité, les emplois sont inégalement répartis selon les niveaux de compétence. Au niveau des cinq régions, celle de Montréal concentre respectivement 74,4 % et 70,4 % des emplois professionnels et de gestion alors qu'elle totalise 68,2 % des emplois de la ZME (tableau 6). Par contre, elle ne rassemble que 62,1 % des emplois élémentaires, qui sont aussi très présents dans les régions de la Montérégie (17,5 %), des Laurentides (8,2 %) et de Laval (8 %).

À l'échelle des zones, les inégalités sont encore plus évidentes puisqu'on retrouve 25,8 % des emplois de type professionnel et 20,4 % des postes de gestion au Centre-ville, alors qu'il ne représente que 16,9 % de tous les emplois. Enfin, on peut aussi signaler une surreprésentation de la catégorie des postes élémentaires en Montérégie (17,5 % contre 14,9 % pour l'ensemble des emplois) et dans les Laurentides (8,2 % contre 6,5 %).

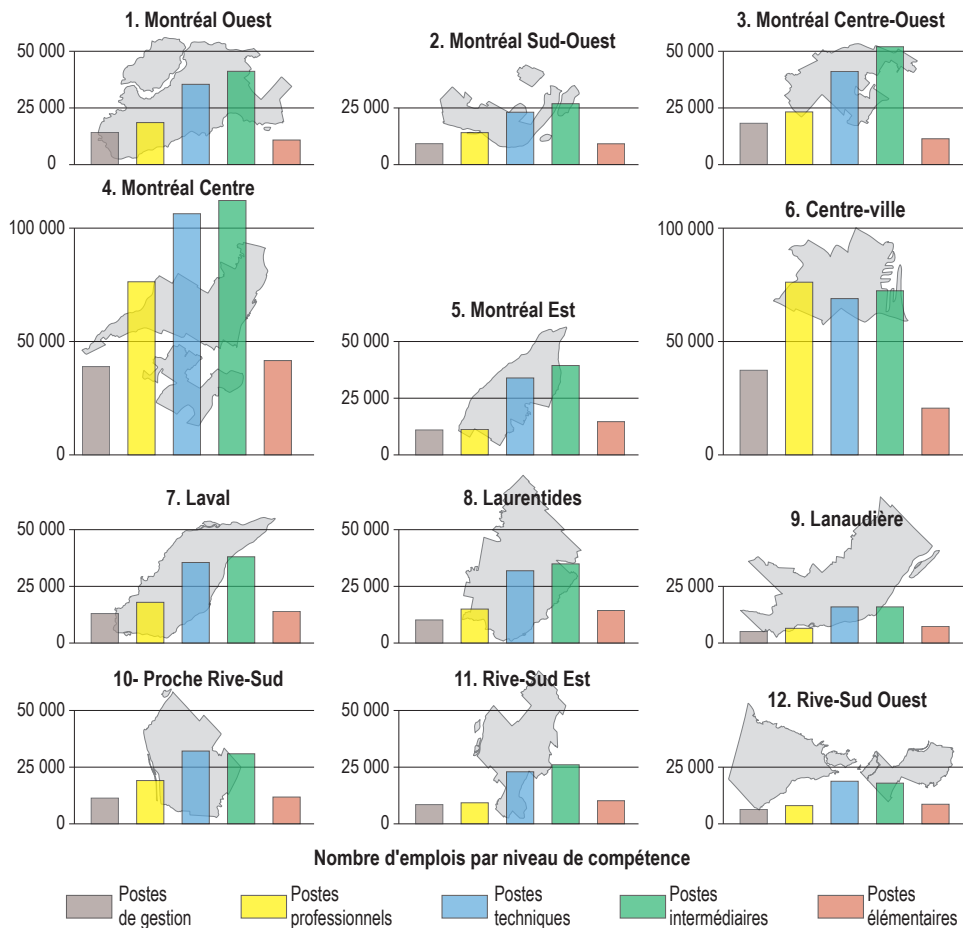
Les graphiques de la figure 11 illustrent la répartition des emplois par zone et par niveau de compétence. À leur lecture, trois constats majeurs peuvent être avancés. Premièrement, plus de la moitié des 182 865 emplois de gestion sont situés dans trois zones contiguës de l'île de Montréal : Montréal Centre (21,3 %), Centre-ville (20,4 %), Montréal Centre-Ouest (9,9 %). Cette proportion atteint même 60 % pour les 295 005 emplois de niveau professionnel de la ZME : Montréal Centre (25,9 %), Centre-ville (25,8 %), Montréal Centre-Ouest (7,9 %). Dernier point, 37,9 % des 174 110 emplois de niveau élémentaire de la ZME sont situés sur le territoire de Laval ou dans les zones des couronnes Nord et Sud, alors que ces zones représentent 31,8 % de l'ensemble des emplois de la ZME. Autrement dit, les emplois localisés sur l'île de Montréal nécessitent généralement des niveaux de compétence plus élevés que ceux localisés dans les couronnes Nord et Sud et à Laval.

### La concentration des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

Pour montrer les concentrations d'emplois au niveau des zones de la ZME selon les quatre grands secteurs d'activité (secondaire, services à la consommation, services à la production et services publics), nous avons calculé des quotients de spécialisation afin de vérifier si, indépendamment des volumes d'emplois, certaines zones n'offraient pas des avantages comparatifs (voir l'encadré ci-contre).

La figure 12, qui présente les cartes des quotients de spécialisation, nous permet de constater que toutes les zones affichent une spécialisation dans l'un ou l'autre des grands secteurs d'activité, à l'exception de Montréal Sud-Ouest où aucune spécialisation n'est observée.

Figure 11 – Répartition des emplois par zone et par niveau de compétence, 2001



Les emplois du grand secteur secondaire sont concentrés avant tout dans trois zones de la région de Montréal (Montréal Centre-Ouest, Montréal Est et Montréal Ouest) et dans les zones Rive-Sud Est et Laurentides. La présence de grands parcs industriels à Mirabel et à Boucherville contribue à la spécialisation des zones des Laurentides et de la Rive-Sud Est

#### Le quotient de spécialisation

$$QS = (e_s / e) / (E_s / E) \text{ avec :}$$

- QS = quotient de spécialisation du secteur s;
- $e_s$  = nombre d'emplois du secteur s dans la zone;
- $e$  = nombre total d'emplois dans la zone;
- $E_s$  = nombre d'emplois du secteur s dans la ZME;
- $E$  = nombre total d'emplois dans la ZME.

Le quotient de spécialisation est le rapport entre la proportion d'un secteur d'activité dans l'ensemble des emplois de la zone et la proportion de ce même secteur dans la ZME.

Si QS est supérieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est supérieure à celle de la ZME; autrement dit, il y a une forte concentration des emplois du secteur d'activité dans cette zone. Si QS est inférieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est inférieure à celle de la ZME, en d'autres termes, une faible concentration des emplois du secteur d'activité se retrouve dans cette zone. Pour une valeur de 1 de QS, la part du secteur dans la zone est égale à celle de l'ensemble de la ZME, situation qui traduit une absence de concentration.

## Analyse de la répartition spatiale des emplois dans la ZME de Montréal

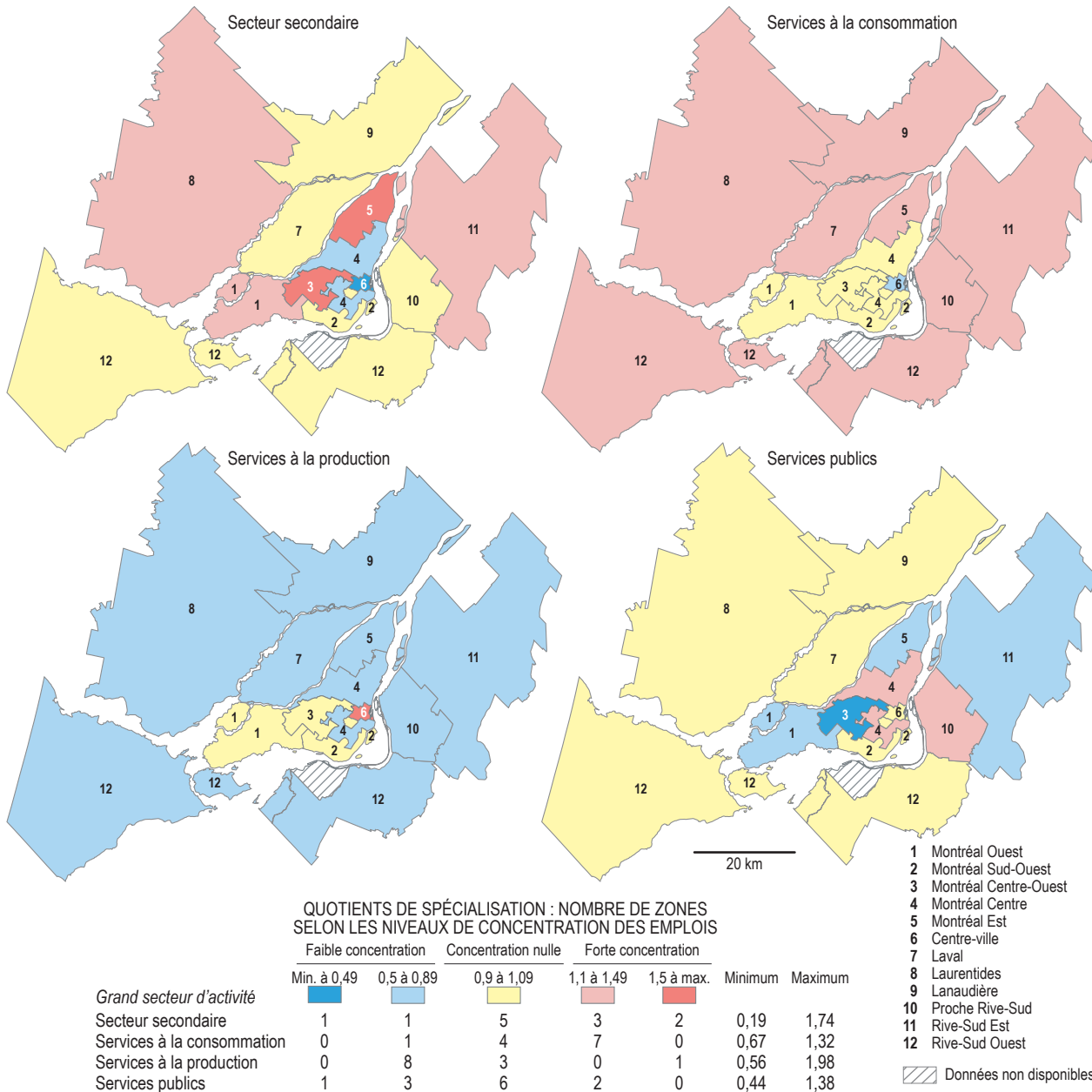
dans le grand secteur secondaire. Il demeure néanmoins que les plus fortes concentrations d'emplois de ce secteur (quotients de spécialisation supérieurs à 1,5 en rouge foncé) se retrouvent dans la zone Montréal Centre-Ouest délimitée par le territoire du CLE Saint-Laurent et dans la zone Montréal Est où sont localisées de nombreuses entreprises manufacturières. Dans ces deux zones, la spécialisation est telle que respectivement 35,4 % et 32,6 % des emplois de Montréal Centre-Ouest et Montréal Est sont reliés au grand secteur secondaire contre 20,3 % pour l'ensemble de la ZME.

Exception faite de la zone Montréal Est, les concentrations des emplois des services à la consommation sont toutes situées à Laval et dans les couronnes Nord et Sud (Laurentides, Lanaudière, Proche Rive-Sud, Rive-Sud Est et Rive-Sud Ouest). Dans ces zones, plus de 33 % des emplois sont rattachés à ce grand secteur d'activité contre uniquement 29,7 % pour l'ensemble de la ZME. Cette proportion atteint même 39,2 % dans Lanaudière.

Le Centre-ville est la seule zone où se concentrent les emplois des services à la production. La concentration est telle qu'un emploi sur deux localisé dans la zone Centre-ville est classé dans ce grand secteur contre uniquement un emploi sur quatre dans la ZME. Dans les zones Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest et Montréal Centre-Ouest, on retrouve globalement une proportion d'emplois du grand secteur des services à la production semblable à celle de la ZME. Par contre, les zones de Laval et des couronnes Nord et Sud ainsi que celles de Montréal Centre et de Montréal Est affichent une faible concentration des emplois de ce secteur.

Quant aux emplois du grand secteur des services publics, ils sont concentrés uniquement dans deux zones : Montréal Centre et Proche Rive-Sud.

Figure 12 – La spécialisation des zones de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité, 2001



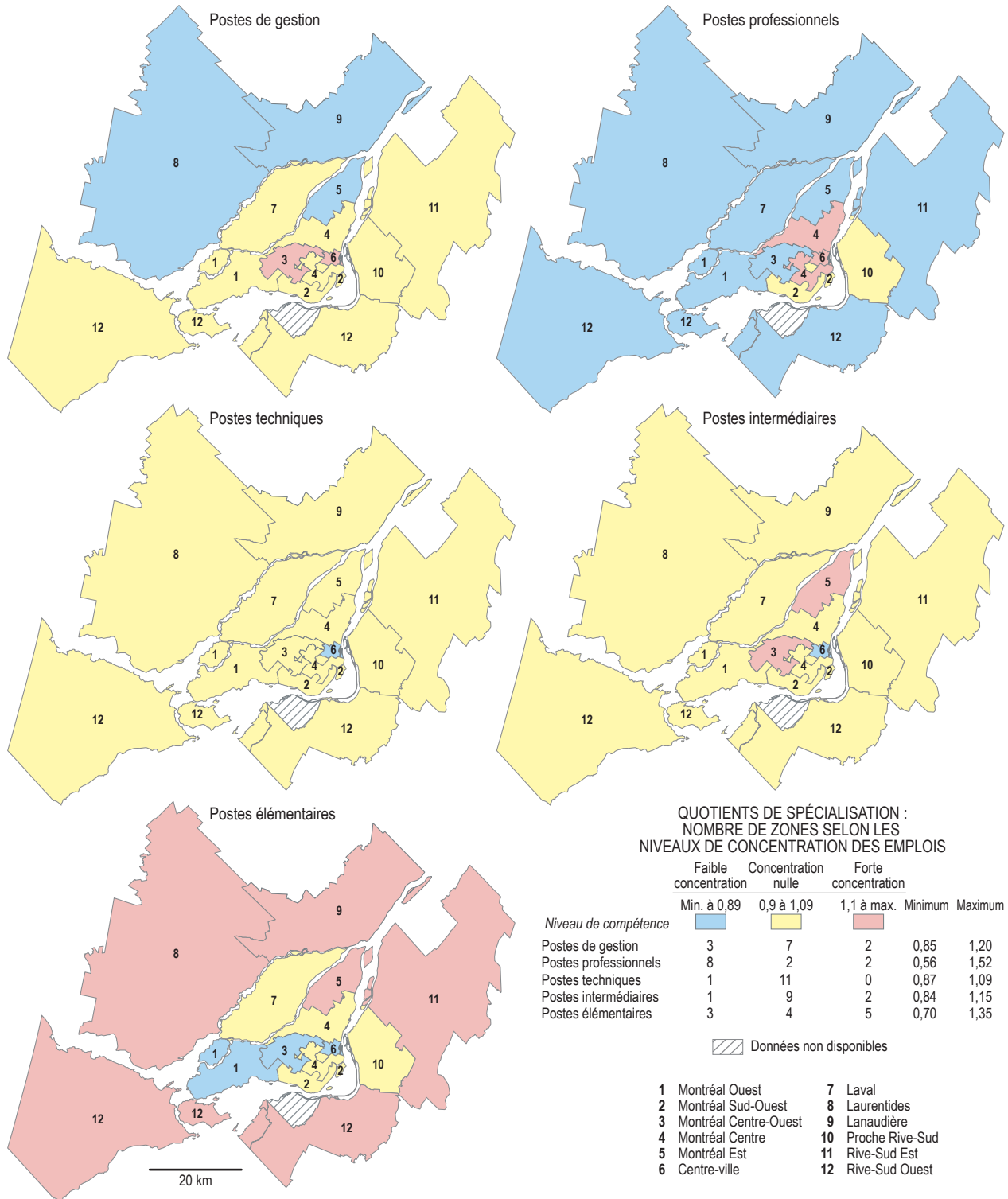
## Analyse de la répartition spatiale des emplois dans la ZME de Montréal

### La concentration des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Des concentrations d'emplois s'opèrent aussi selon les niveaux de compétence (voir leur définition au tableau 1 de la page 5). C'est ce qu'illustre la série de cartes des quotients de spécialisation de la figure 13 (voir la définition du quotient de spécialisation dans l'encadré de la page 10). En effet, les emplois de gestion sont concentrés dans les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest

(figure 13). De plus, les emplois de niveau professionnel sont concentrés au Centre-ville, mais aussi dans Montréal Centre, tandis que ceux de compétence intermédiaire sont concentrés dans les zones de Montréal Centre-Ouest et Montréal Est. Par contre, les emplois de niveau élémentaire sont concentrés dans Montréal Est et dans toutes les zones des couronnes Nord et Sud, excepté celle de Proche Rive-Sud. Finalement, il n'y a pas de concentration d'emplois techniques dans la ZME.

**Figure 13 – La spécialisation des zones de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, 2001**



### *Typologie des zones en fonction des quotients de spécialisation des emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence*

Afin de mieux cerner la structure de l'emploi de chacune des douze zones de la ZME, une typologie des zones a été réalisée à partir d'une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de spécialisation des emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence précédemment analysés (pages 10 à 12). Cette opération statistique consiste en fait à regrouper des zones qui ont des valeurs de quotient de spécialisation similaires. Les résultats de la classification font état de cinq grands types de structure de l'emploi au sein de la ZME.

Pour chaque grand type de structure de l'emploi, sont reportées à la figure 14 les valeurs moyennes des quotients de spécialisation pour les zones appartenant à ce groupe. Il est ainsi possible de repérer les fortes concentrations d'un ou plusieurs grands secteurs d'activité et d'un ou plusieurs niveaux de compétence pour chacun des groupes et de qualifier de la sorte la structure de l'emploi.

Trois zones localisées dans les couronnes Nord et Sud — Laurentides, Lanaudière, Rive-Sud Ouest — ont une structure de l'emploi où sont concentrés les emplois des services à la consommation et les emplois de niveau de compétence élémentaire (*type A*, figure 14).

Vient ensuite un groupe composé des zones Laval, Montréal Centre, Montréal Sud-Ouest et Proche Rive-Sud avec une structure de l'emploi relativement équilibrée puisqu'il y a peu de concentration de l'emploi selon les niveaux de compétence et les grands secteurs d'activité (*type B*). La seule concentration notable s'observe au niveau des emplois du grand secteur des services publics.

À l'inverse, Montréal Est et Rive-Sud Est ont une structure de l'emploi très spécialisée avec des concentrations d'emplois du secteur secondaire et du secteur des services à la consommation et des emplois avec des niveaux de compétence élémentaire et intermédiaire (*type C*).

La structure de l'emploi de Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest (*type D*) se rapproche de celle des deux zones précédentes car on y retrouve également une concentration des emplois du grand secteur secondaire et de ceux de niveau de compétence intermédiaire. Comparativement aux zones du type C (Montréal Est et Rive-Sud Est), dans Montréal Ouest et Centre-Ouest, la concentration des emplois du grand secteur secondaire est encore plus marquée, alors qu'il n'y a pas de concentration d'emplois de niveau de compétence élémentaire.

La zone Centre-ville a sans aucun doute la structure de l'emploi la plus spécialisée avec des fortes concentrations des emplois des services à la production et des emplois hautement qualifiés rattachés au personnel professionnel et au personnel de gestion (*type E*).

**L**a distribution des activités économiques au sein de la ZME de Montréal est tout à fait conforme au schéma classique : le centre-ville y est fort et même se renforce dans la mesure où entre 1996 et 2001, c'est la zone qui a connu la plus forte croissance d'emplois en termes absolus. Les forts taux de croissance dans les couronnes Nord et Sud (régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie) ne doivent pas faire perdre de vue qu'il s'agit de volumes beaucoup plus faibles.

Deux pôles spécialisés se dégagent : la zone Centre-ville, spécialisée en services à la production, et les zones Montréal Centre-Ouest / Ouest, spécialisées en activités du grand secteur secondaire et dans une moindre mesure dans les activités de services à la production. Les autres zones, qui ont certes une présence plus ou moins marquée de ces deux secteurs, ont une économie locale plutôt dominée par les services à la consommation. Notons cependant que les emplois des services publics jouent aussi un rôle important dans l'économie des zones de Montréal Centre et Proche Rive-Sud. Plus on s'éloigne du centre de la ZME, plus la domination commerciale est marquée. On remarque aussi que du point de vue des niveaux de compétence, ce sont les zones centrales qui se spécialisent dans des emplois à compétence élevée (postes professionnels, mais aussi postes de gestion). Plus on s'en éloigne, plus la main-d'œuvre requiert des niveaux de compétence intermédiaire et élémentaire.

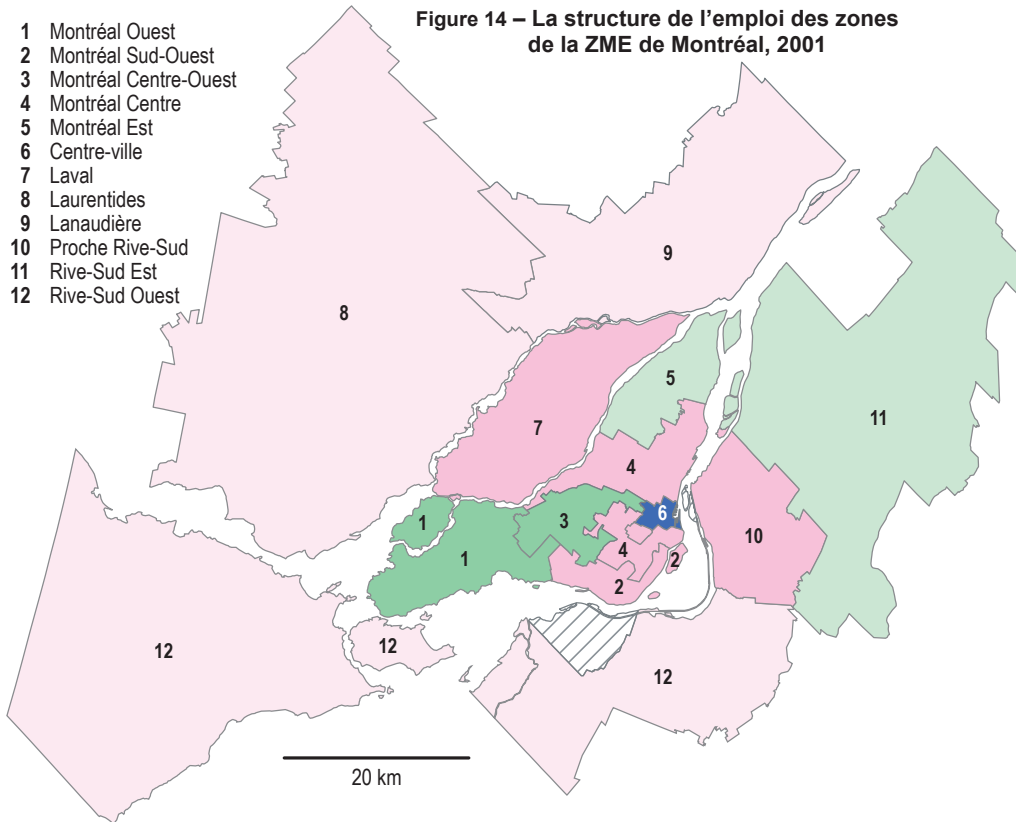


Figure 14 – La structure de l’emploi des zones de la ZME de Montréal, 2001

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest

**TYPLOGIE DES ZONES EN FONCTION DES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES EMPLOIS SELON LES GRANDS SECTEURS D’ACTIVITÉ ET LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE \***

**DÉNOMINATION DES TYPES DE STRUCTURE D’EMPLOI**

- A** Zone à forte concentration d’emplois des services à la consommation et d’emplois de niveau de compétence élémentaire
- B** Zone à forte concentration d’emplois des services publics et sans aucune concentration d’emplois d’un niveau de compétence particulier
- C** Zone à forte concentration d’emplois du secteur secondaire et des services à la consommation et d’emplois de niveau de compétence élémentaire et intermédiaire
- D** Zone à forte concentration d’emplois du secteur secondaire et d’emplois de niveau de compétence intermédiaire
- E** Zone à forte concentration d’emplois des services à la production et d’emplois de niveau de compétence professionnel et de gestion

**NIVEAU DE CONCENTRATION DES EMPLOIS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES DE STRUCTURE D’EMPLOI (VALEUR MOYENNE DES QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION)**

Type de structure de l’emploi	GRAND SECTEUR D’ACTIVITÉ				NIVEAU DE COMPÉTENCE				
	Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
	Faible concentration	Concentration nulle	Forte concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration
<b>A</b>	1,05	1,22	0,61	1,05	0,89	0,74	1,08	1,01	1,32
<b>B</b>	0,99	1,07	0,82	1,14	0,96	0,97	1,02	0,99	1,05
<b>C</b>	1,44	1,20	0,67	0,71	0,93	0,61	1,06	1,12	1,24
<b>D</b>	1,56	0,97	1,01	0,54	1,08	0,86	1,01	1,12	0,78
<b>E</b>	0,19	0,67	1,98	1,02	1,20	1,52	0,87	0,84	0,69

\* Typologie obtenue à partir d’une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de localisation des emplois selon les secteurs d’activité et les niveaux de compétence.

**La répartition spatiale des travailleurs par région**

Sur le territoire de la ZME, un travailleur sur deux réside sur l'île de Montréal (voir le tableau 7). Quant aux couronnes Sud et Nord, elles rassemblent respectivement 23,3 % (région de la Montérégie) et 16,4 % des travailleurs de la ZME (9,8 % dans les Laurentides et 6,6 % dans Lanaudière). Finalement, 10,2 % des travailleurs de la ZME résident dans la région de Laval.

**La répartition spatiale des travailleurs par zone**

Si nous analysons la répartition spatiale des travailleurs selon les douze zones, on constate que le quart des travailleurs réside dans la zone Montréal Centre (415 815, soit 24,5 %, voir la figure 15). Viennent ensuite trois zones où résident plus de 150 000 travailleurs : Laval (173 310, soit 10,2 %), Laurentides (166 975, soit 9,8 %) et Proche Rive-Sud (156 770, soit 9,2 %).

Si beaucoup d'emplois sont localisés dans la zone Centre-ville (16,9 % des emplois de la ZME, voir la rubrique *Les emplois par zone* à la section *Emplois*), peu de travailleurs résident par contre dans cette zone. Elle est en effet la zone la moins peuplée avec 26 805 travailleurs, soit 1,6 % de l'ensemble des travailleurs de la ZME de Montréal.

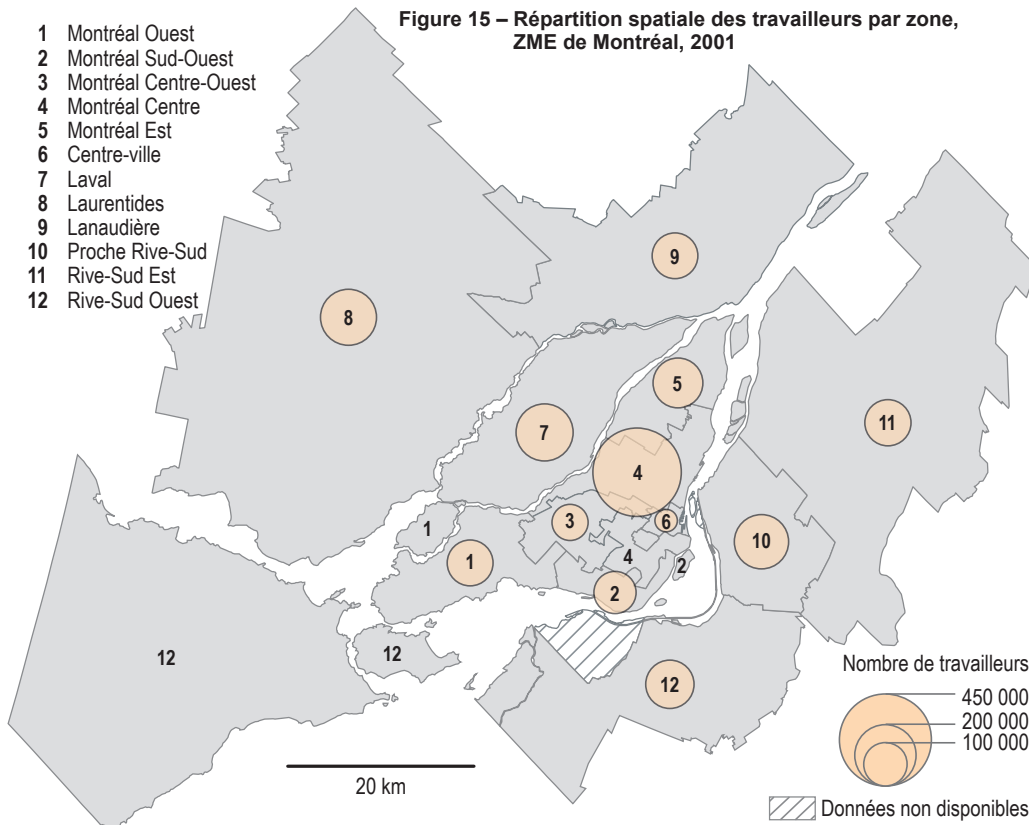
**La population active occupée : les travailleurs**

La population active occupée comprend les membres de la population hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi pendant la semaine précédant le jour du recensement. Les personnes occupées sont celles qui ont fait un travail rémunéré quelconque ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour une des raisons suivantes : maladie, invalidité, obligations personnelles, conflit de travail, vacances, etc.

En d'autres termes, la population active occupée, c'est-à-dire les personnes occupées de la ZME de Montréal, correspond aux travailleurs résidant sur le territoire de la ZME. Par souci de simplification, le terme « travailleurs » sera employé dans tout le reste du document pour désigner les personnes occupées.

**Tableau 7 – Les travailleurs de la ZME de Montréal par région et par zone en 2001**

Région	N	%
<b>ZME</b>	<b>1 696 700</b>	<b>100,0</b>
<b>Montréal</b>	<b>850 640</b>	<b>50,1</b>
1- Montréal Ouest	111 860	6,6
2- Montréal Sud-Ouest	94 655	5,6
3- Montréal Centre-Ouest	69 425	4,1
4- Montréal Centre	415 815	24,5
5- Montréal Est	132 080	7,8
6- Centre-ville	26 805	1,6
<b>7- Laval</b>	<b>173 360</b>	<b>10,2</b>
<b>8- Laurentides</b>	<b>166 975</b>	<b>9,8</b>
<b>9- Lanaudière</b>	<b>111 230</b>	<b>6,6</b>
<b>Montérégie</b>	<b>394 480</b>	<b>23,3</b>
10- Proche Rive-Sud	156 770	9,2
11- Rive-Sud Est	113 480	6,7
12- Rive-Sud Ouest	124 230	7,3



**La répartition des travailleurs par région et par zone selon les grands secteurs d'activité**

L'inégale répartition spatiale des travailleurs de la ZME à travers les cinq régions et les douze zones est encore plus flagrante pour certains secteurs d'activité.

Prenons le cas du grand secteur des services à la production. 54,3 % des travailleurs de ce secteur résident dans la région de Montréal, alors que 50,1 % de l'ensemble des travailleurs de la ZME y résident (voir le tableau 8). Cette surreprésentation est encore plus évidente au niveau des zones puisque 26,2 % des travailleurs de ce secteur résident dans Montréal Centre, 9,9 % dans la Proche Rive-Sud et 9,8 % à Laval. D'autres surreprésentations à l'échelle des zones sont aussi à signaler. Ainsi, respectivement 11,7 % et 7,6 % des travailleurs du secteur secondaire de la ZME résident dans les zones Laurentides et Lanaudière, alors qu'elle ne représentent que 9,8 % et 6,6 % de l'ensemble des travailleurs de la ZME.

Les graphiques de la figure 16 illustrent la répartition du nombre de travailleurs par grand secteur d'activité résidant dans chacune des douze zones de la ZME. Les 352 470 travailleurs du secteur secondaire de la ZME résident principalement dans quatre zones qui regroupent chacune plus de 30 000 travailleurs de ce secteur

d'activité : Montréal Centre (76 630), Laurentides (41 330), Laval (37 400) et Montréal Est (33 775).

Les zones où habitent le plus de travailleurs du secteur des services à la consommation sont Montréal Centre (118 920), Laval (53 090), Laurentides (50 790) et Proche Rive-Sud (44 850).

En revanche, les 463 060 travailleurs du secteur des services à la production de la ZME résident avant tout dans les zones Montréal Centre (121 115), Proche Rive-Sud (45 955) et Laval (45 235).

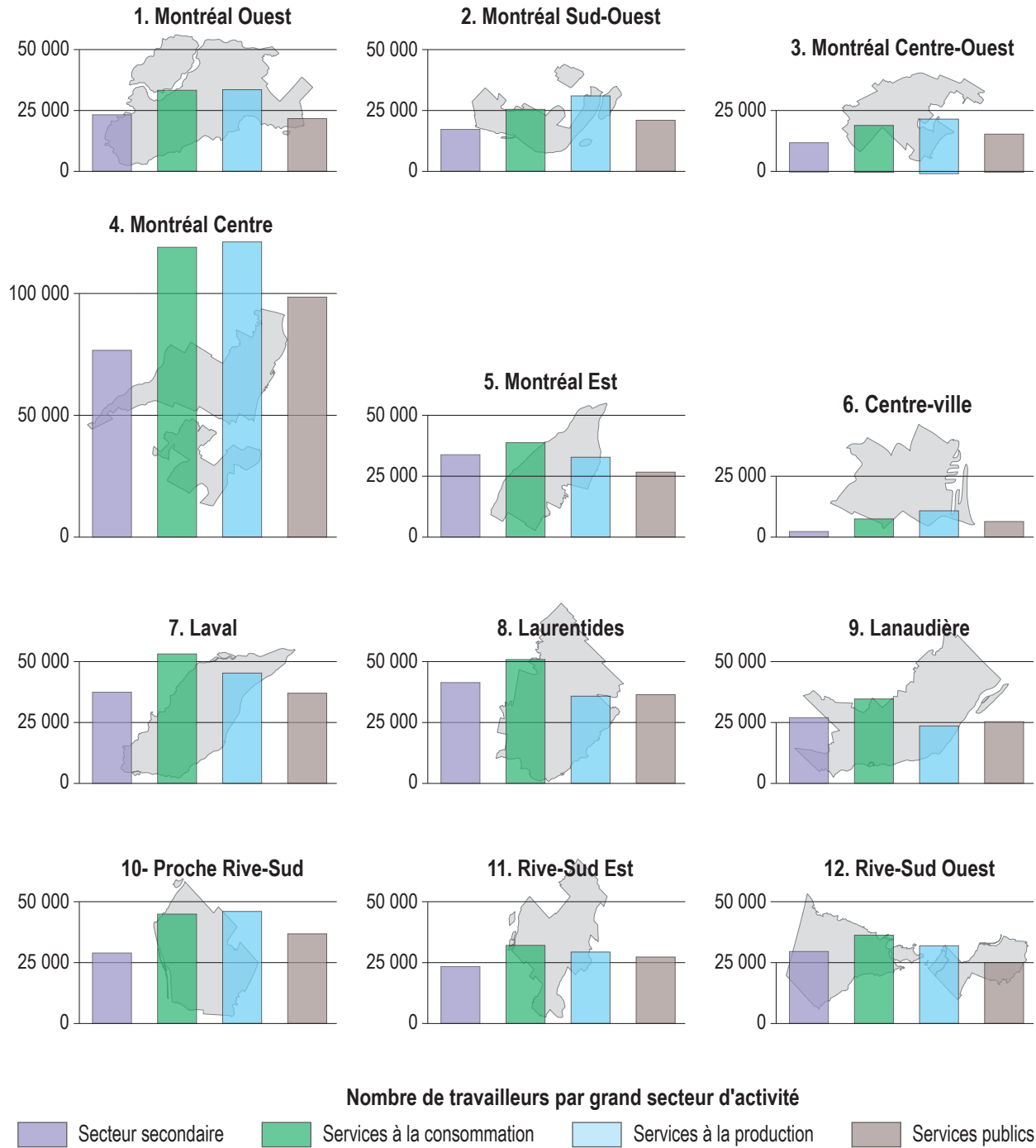
Finalement, quatre zones comptent plus de 35 000 travailleurs du secteur des services publics : Montréal Centre (98 465), Laval (36 970), Proche Rive-Sud (36 750) et Laurentides (36 385).

**Tableau 8 – Répartition des travailleurs par région et par zone selon les grands secteurs d'activité, 2001**

Région Zone	Tous les travailleurs*		Secteur secondaire			Services à la consommation			Services à la production			Services publics		
	N	% ▼	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►
<b>ZME</b>	<b>1 696 685</b>	<b>100,0</b>	<b>352 470</b>	<b>100,0</b>	<b>20,8</b>	<b>494 595</b>	<b>100,0</b>	<b>29,1</b>	<b>463 060</b>	<b>100,0</b>	<b>27,3</b>	<b>377 140</b>	<b>100,0</b>	<b>22,2</b>
<b>Montréal</b>	<b>850 640</b>	<b>50,1</b>	<b>165 080</b>	<b>46,8</b>	<b>19,4</b>	<b>242 975</b>	<b>49,1</b>	<b>28,6</b>	<b>251 425</b>	<b>54,3</b>	<b>29,6</b>	<b>189 605</b>	<b>50,3</b>	<b>22,3</b>
1- Montréal Ouest	111 860	6,6	23 185	6,6	20,7	33 240	6,7	29,7	33 480	7,2	29,9	21 635	5,7	19,3
2- Montréal Sud-Ouest	94 655	5,6	17 205	4,9	18,2	25 410	5,1	26,8	30 940	6,7	32,7	20 930	5,6	22,1
3- Montréal Centre-Ouest	69 425	4,1	12 035	3,4	17,3	19 285	3,9	27,8	22 395	4,8	32,3	15 605	4,1	22,5
4- Montréal Centre	415 815	24,5	76 630	21,7	18,4	118 920	24,0	28,6	121 115	26,2	29,1	98 465	26,1	23,7
5- Montréal Est	132 080	7,8	33 775	9,6	25,6	38 710	7,8	29,3	32 740	7,1	24,8	26 620	7,1	20,2
6- Centre-ville	26 805	1,6	2 250	0,6	8,4	7 410	1,5	27,6	10 755	2,3	40,1	6 350	1,7	23,7
<b>7- Laval</b>	<b>173 360</b>	<b>10,2</b>	<b>37 400</b>	<b>10,6</b>	<b>21,6</b>	<b>53 090</b>	<b>10,7</b>	<b>30,6</b>	<b>45 235</b>	<b>9,8</b>	<b>26,1</b>	<b>36 970</b>	<b>9,8</b>	<b>21,3</b>
<b>8- Laurentides</b>	<b>166 975</b>	<b>9,8</b>	<b>41 330</b>	<b>11,7</b>	<b>24,8</b>	<b>50 790</b>	<b>10,3</b>	<b>30,4</b>	<b>35 755</b>	<b>7,7</b>	<b>21,4</b>	<b>36 385</b>	<b>9,6</b>	<b>21,8</b>
<b>9- Lanaudière</b>	<b>111 230</b>	<b>6,6</b>	<b>26 930</b>	<b>7,6</b>	<b>24,2</b>	<b>34 605</b>	<b>7,0</b>	<b>31,1</b>	<b>23 550</b>	<b>5,1</b>	<b>21,2</b>	<b>25 280</b>	<b>6,7</b>	<b>22,7</b>
<b>Montréal</b>	<b>394 480</b>	<b>23,3</b>	<b>81 730</b>	<b>23,2</b>	<b>20,7</b>	<b>113 095</b>	<b>22,9</b>	<b>28,7</b>	<b>107 095</b>	<b>23,1</b>	<b>27,1</b>	<b>88 900</b>	<b>23,6</b>	<b>22,5</b>
10- Proche Rive-Sud	156 770	9,2	28 890	8,2	18,4	44 850	9,1	28,6	45 955	9,9	29,3	36 750	9,7	23,4
11- Rive-Sud Est	113 480	6,7	23 335	6,6	20,6	32 020	6,5	28,2	29 290	6,3	25,8	27 230	7,2	24,0
12- Rive-Sud Ouest	124 230	7,3	29 505	8,4	23,8	36 225	7,3	29,2	31 850	6,9	25,6	24 920	6,6	20,1

\* Y compris le grand secteur primaire.

Figure 16 – Répartition des travailleurs par zone et par grand secteur d'activité, 2001



**La répartition des travailleurs par région et par zone selon les niveaux de compétence**

L'analyse de la répartition des travailleurs peut aussi être réalisée en fonction des quatre niveaux de compétence – professionnel, technique – intermédiaire et élémentaire auxquels a été ajouté celui de la gestion (la définition de ces niveaux établis à partir de la classification nationale des professions de 2001 est disponible au tableau 1 en page 5).

Comme pour les grands secteurs d'activité, les travailleurs sont inégalement répartis selon les niveaux de compétence. Au niveau des cinq régions, 58,4 % des travailleurs occupant des postes professionnels et 45,7 % de ceux occupant des postes techniques résident dans la région de Montréal qui rassemble en revanche 50,1 % de l'ensemble des travailleurs de la ZME (tableau 9).

À l'échelle des zones, les inégalités sont encore plus évidentes puisque 30 % des travailleurs occupant des postes professionnels et 27,6 % de ceux occupant des postes élémentaires résident dans la zone Montréal Centre.

Les graphiques de la figure 17 illustrent la répartition du nombre de travailleurs selon les niveaux de compétence résidant dans chacune des douze zones de la ZME. Les deux tiers des 188 630 travailleurs de la ZME occupant des poste de gestion résident principalement dans six zones qui regroupent chacune plus de 15 000 travailleurs avec ce niveau de compétence : Montréal Centre (36 025), Montréal Ouest (20 240), Laval (19 550), Laurentides (17 405), Proche Rive-Sud (16 285) et Rive-Sud Est (15 180).

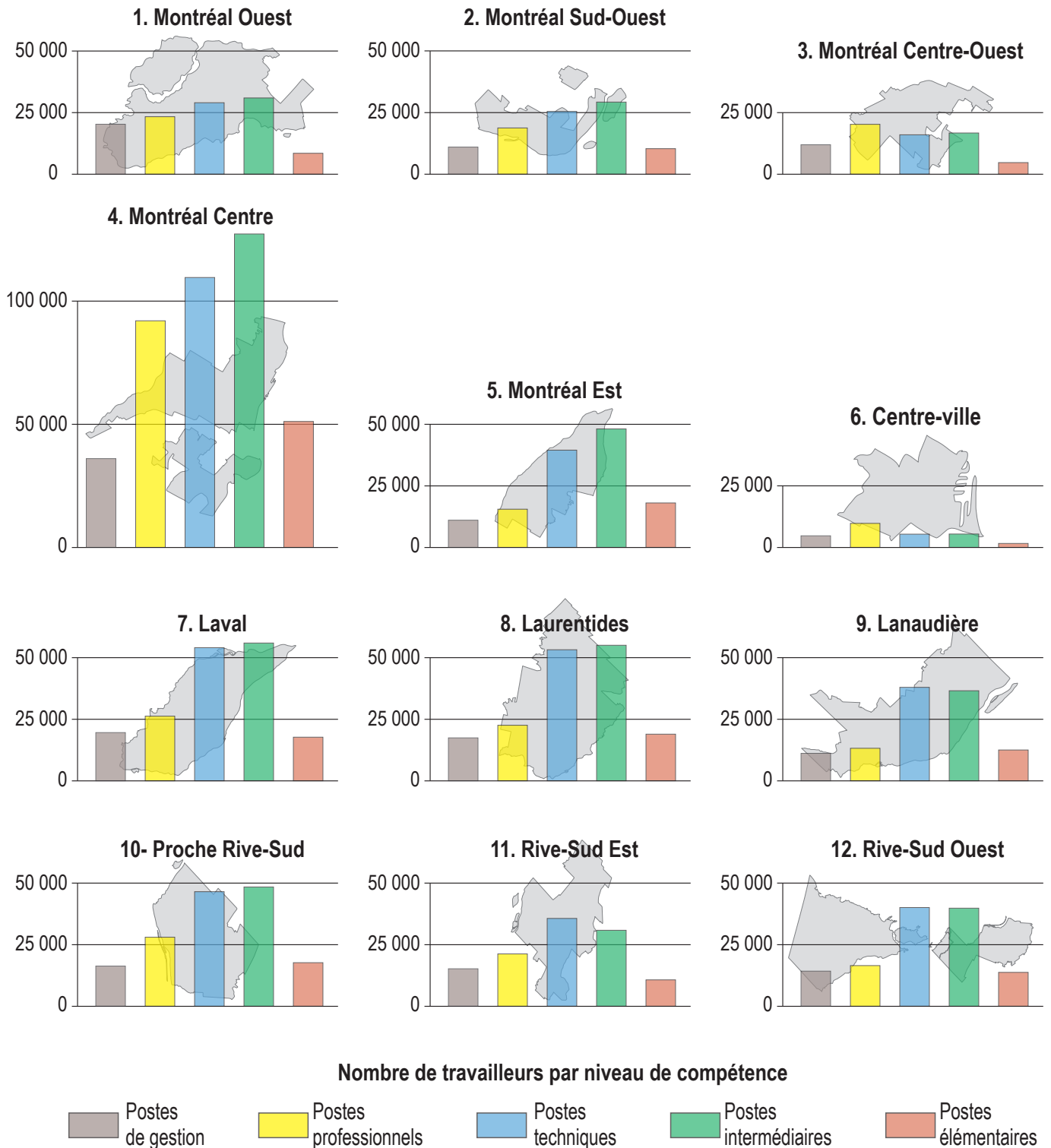
Montréal Centre est la zone où habitent le plus de travailleurs occupant des postes professionnels (91 965). Loin derrière, viennent les zones Proche Rive-Sud (27 995), Laval (26 210), Montréal Ouest (23 290) et Laurentides (22 520). Par contre, les travailleurs occupant des postes techniques et ceux occupant des postes intermédiaires résident avant tout dans les zones Montréal Centre (respectivement 109 540 et 127 200 travailleurs), Laval (54 015 et 55 900), Laurentides (53 165 et 54 990) et Proche Rive-Sud (46 465 et 48 380).

Finalement, cinq zones comptent plus de 15 000 travailleurs occupant des postes élémentaires : Montréal Centre (51 110), Laurentides (18 905), Montréal Est (18 030), Laval (17 685) et Proche Rive-Sud (17 655).

**Tableau 9 – Répartition des travailleurs par région et par zone selon les niveaux de compétence, 2001**

Région Zone	Tous les travailleurs		Postes de gestion			Postes professionnels			Postes techniques			Postes intermédiaires			Postes élémentaires		
	N	% ▼	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►
<b>ZME</b>	<b>1 696 685</b>	<b>100,0</b>	<b>188 630</b>	<b>100,0</b>	<b>11,1</b>	<b>307 000</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>491 910</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>523 895</b>	<b>100,0</b>	<b>30,9</b>	<b>185 275</b>	<b>100,0</b>	<b>10,9</b>
<b>Montréal</b>	<b>850 640</b>	<b>50,1</b>	<b>94 860</b>	<b>50,3</b>	<b>11,2</b>	<b>179 415</b>	<b>58,4</b>	<b>21,1</b>	<b>224 715</b>	<b>45,7</b>	<b>26,4</b>	<b>257 510</b>	<b>49,2</b>	<b>30,3</b>	<b>94 150</b>	<b>50,8</b>	<b>11,1</b>
1- Montréal Ouest	111 860	6,6	20 240	10,7	18,1	23 290	7,6	20,8	28 970	5,9	25,9	30 905	5,9	27,6	8 450	4,6	7,6
2- Montréal Sud-Ouest	94 655	5,6	10 965	5,8	11,6	18 725	6,1	19,8	25 425	5,2	26,9	29 230	5,6	30,9	10 315	5,6	10,9
3- Montréal Centre-Ouest	69 425	4,1	11 910	6,3	17,2	20 200	6,6	29,1	15 955	3,2	23,0	16 685	3,2	24,0	4 665	2,5	6,7
4- Montréal Centre	415 815	24,5	36 025	19,1	8,7	91 965	30,0	22,1	109 540	22,3	26,3	127 200	24,3	30,6	51 100	27,6	12,3
5- Montréal Est	132 080	7,8	11 025	5,8	8,3	15 495	5,0	11,7	39 465	8,0	29,9	48 080	9,2	36,4	18 030	9,7	13,7
6- Centre-ville	26 805	1,6	4 695	2,5	17,5	9 740	3,2	36,3	5 360	1,1	20,0	5 410	1,0	20,2	1 590	0,9	5,9
<b>7- Laval</b>	<b>173 360</b>	<b>10,2</b>	<b>19 550</b>	<b>10,4</b>	<b>11,3</b>	<b>26 210</b>	<b>8,5</b>	<b>15,1</b>	<b>54 015</b>	<b>11,0</b>	<b>31,2</b>	<b>55 900</b>	<b>10,7</b>	<b>32,2</b>	<b>17 685</b>	<b>9,5</b>	<b>10,2</b>
<b>8- Laurentides</b>	<b>166 975</b>	<b>9,8</b>	<b>17 405</b>	<b>9,2</b>	<b>10,4</b>	<b>22 520</b>	<b>7,3</b>	<b>13,5</b>	<b>53 165</b>	<b>10,8</b>	<b>31,8</b>	<b>54 990</b>	<b>10,5</b>	<b>32,9</b>	<b>18 905</b>	<b>10,2</b>	<b>11,3</b>
<b>9- Lanaudière</b>	<b>111 230</b>	<b>6,6</b>	<b>11 130</b>	<b>5,9</b>	<b>10,0</b>	<b>13 180</b>	<b>4,3</b>	<b>11,9</b>	<b>37 905</b>	<b>7,7</b>	<b>34,1</b>	<b>36 530</b>	<b>7,0</b>	<b>32,8</b>	<b>12 485</b>	<b>6,7</b>	<b>11,2</b>
<b>Montérégie</b>	<b>394 480</b>	<b>23,3</b>	<b>45 685</b>	<b>24,2</b>	<b>11,6</b>	<b>65 675</b>	<b>21,4</b>	<b>16,6</b>	<b>122 110</b>	<b>24,8</b>	<b>31,0</b>	<b>118 965</b>	<b>22,7</b>	<b>30,2</b>	<b>42 050</b>	<b>22,7</b>	<b>10,7</b>
10- Proche Rive-Sud	156 770	9,2	16 285	8,6	10,4	27 995	9,1	17,9	46 465	9,4	29,6	48 380	9,2	30,9	17 655	9,5	11,3
11- Rive-Sud Est	113 480	6,7	15 180	8,0	13,4	21 210	6,9	18,7	35 615	7,2	31,4	30 810	5,9	27,2	10 675	5,8	9,4
12- Rive-Sud Ouest	124 230	7,3	14 220	7,5	11,4	16 470	5,4	13,3	40 030	8,1	32,2	39 775	7,6	32,0	13 720	7,4	11,0

Figure 17 – Répartition des travailleurs par zone et par niveau de compétence, 2001



### La concentration des travailleurs par zone selon les grands secteurs d'activité

Pour montrer les concentrations des travailleurs résidant dans chacune des douze zones de la ZME selon les quatre grands secteurs d'activité (secondaire, services à la consommation, services à la production et services publics), nous avons calculé des quotients de spécialisation (voir l'encadré ci-contre). La cartographie de ces quotients est disponible à la figure 18.

Les travailleurs du grand secteur secondaire sont proportionnellement davantage concentrés dans quatre zones de la ZME : Montréal Est, Laurentides, Lanaudière et Rive-Sud Ouest (quotients de spécialisation supérieurs ou égaux à 1,1). Par contre, les travailleurs de ce secteur sont sous-représentés dans les zones centrales de la ZME, notamment Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre et Proche Rive-Sud. Dans la zone Centre-ville, la faible concentration est telle que seulement 8,4 % des travailleurs qui y résident sont rattachés au secteur secondaire contre 20,8 % pour l'ensemble des travailleurs de la ZME.

Il n'y a pas d'évidentes concentrations de travailleurs du secteur des services à la consommation dans les zones de la ZME de Montréal, puisque les valeurs des quotients de spécialisation sont toutes inférieures à 1,1.

Les concentrations des travailleurs du secteur des services à la production s'observent uniquement dans trois zones de la région de Montréal, soit Centre-ville, Montréal Sud-Ouest et Montréal Centre-Ouest. Dans la zone Centre-ville, la spécialisation est telle que 40,1 % des travailleurs qui y résident sont rattachés au secteur des services à la production contre 27,3 % pour l'ensemble des travailleurs de la ZME. Par contre, ces travailleurs sont faiblement concentrés dans la couronne Nord (les zones Lanaudière et Laurentides).

Comme pour les travailleurs du secteur des services à la consommation, il n'existe pas de concentration de travailleurs du secteur des services publics. Ces derniers sont toutefois faiblement concentrés dans la zone Montréal Ouest.

#### Le quotient de spécialisation

$$QS = (t_s / t) / (T_s / T) \text{ avec :}$$

QS = quotient de spécialisation du secteur s;

$t_s$  = nombre de travailleurs du secteur s dans la zone;

t = nombre total de travailleurs dans la zone;

$T_s$  = nombre de travailleurs du secteur s dans la ZME;

T = nombre total de travailleurs dans la ZME.

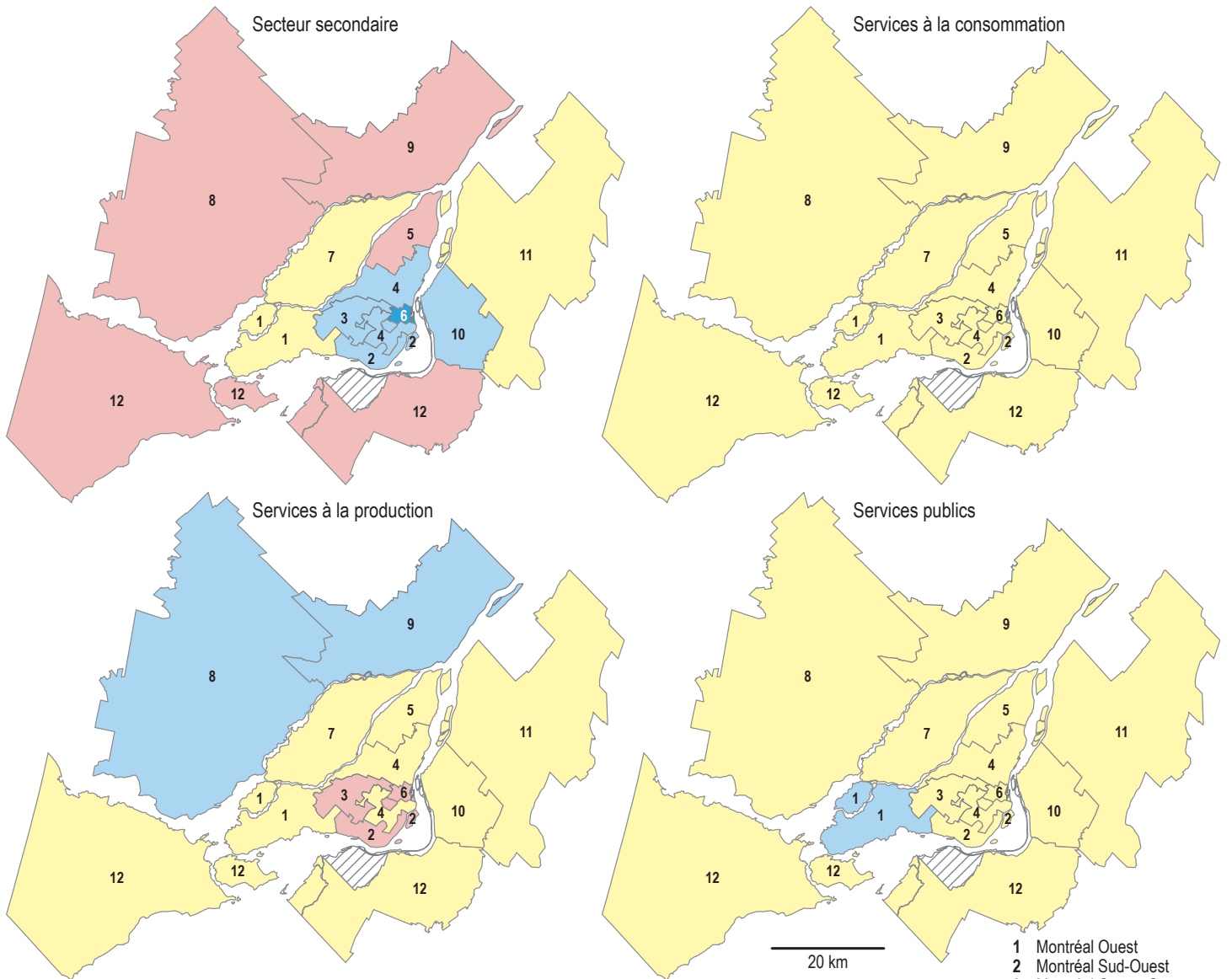
Le quotient de spécialisation est le rapport entre la proportion d'un secteur d'activité dans l'ensemble des travailleurs qui résident dans la zone et la proportion de ce même secteur dans la ZME.

Si QS est supérieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est supérieure à celle de la ZME; autrement dit, il y a une forte concentration des travailleurs du secteur d'activité résidant dans cette zone. Si QS est inférieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est inférieure à celle de la ZME, en d'autres termes, une faible concentration des travailleurs du secteur d'activité réside dans cette zone. Pour une valeur de 1 de QS, la part du secteur dans la zone est égale à celle de l'ensemble de la ZME, situation qui traduit une absence de concentration.

Tableau 10 – Quotient de spécialisation des travailleurs par zone et par secteur d'activité,

Zone	ZME de Montréal, 2001			
	Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics
1- Montréal Ouest	1,00	1,02	1,09	0,87
2- Montréal Sud-Ouest	0,88	0,92	1,20	0,99
3- Montréal Centre-Ouest	0,83	0,95	1,18	1,01
4- Montréal Centre	0,89	0,98	1,07	1,07
5- Montréal Est	1,23	1,01	0,91	0,91
6- Centre-ville	0,40	0,95	1,47	1,07
7- Laval	1,04	1,05	0,96	0,96
8- Laurentides	1,19	1,04	0,78	0,98
9- Lanaudière	1,17	1,07	0,78	1,02
10- Proche Rive-Sud	0,89	0,98	1,07	1,05
11- Rive-Sud Est	0,99	0,97	0,95	1,08
12- Rive-Sud Ouest	1,14	1,00	0,94	0,90

Figure 18 – La spécialisation des zones de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité, 2001



QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION : NOMBRE DE ZONES  
SELON LES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES TRAVAILLEURS

Grand secteur d'activité	Faible concentration		Concentration nulle		Forte concentration		Minimum	Maximum
	Min. à 0,49	0,5 à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à max.				
Secteur secondaire	1	4	3	4	0,40	1,23		
Services à la consommation	0	0	12	0	0,92	1,07		
Services à la production	0	2	7	3	0,78	1,47		
Services publics	0	1	11	0	0,87	1,08		

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest
- ▨ Données non disponibles

**La concentration des travailleurs par zone selon les niveaux de compétence**

Des concentrations de travailleurs s'opèrent aussi selon les niveaux de compétence (la définition de ces niveaux établis à partir de la classification nationale des professions de 2001 est disponible au tableau 1 en page 5). C'est ce qu'illustre la série de cartes des quotients de spécialisation de la figure 19 (voir l'encadré à la page 20).

En effet, les travailleurs occupant des postes de gestion sont proportionnellement fortement concentrés dans quatre zones : Montréal Ouest, Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, Rive-Sud Est. Dans les zones Montréal Ouest, Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, la concentration est telle que respectivement 18,1 %, 17,5 % et 17,2 % des travailleurs qui y résident occupent des postes de gestion contre 11,1 % pour l'ensemble des travailleurs de la ZME.

Les concentrations de travailleurs occupant des postes professionnels s'observent toutes sur l'île de Montréal : de très fortes concentrations dans les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest et de fortes concentrations dans les zones Montréal Ouest et Montréal-Centre. Par exemple, dans la zone du Centre-ville, 36,3 % des travailleurs qui y résident occupent des postes professionnels contre 18,1 % pour l'ensemble des travailleurs de la ZME.

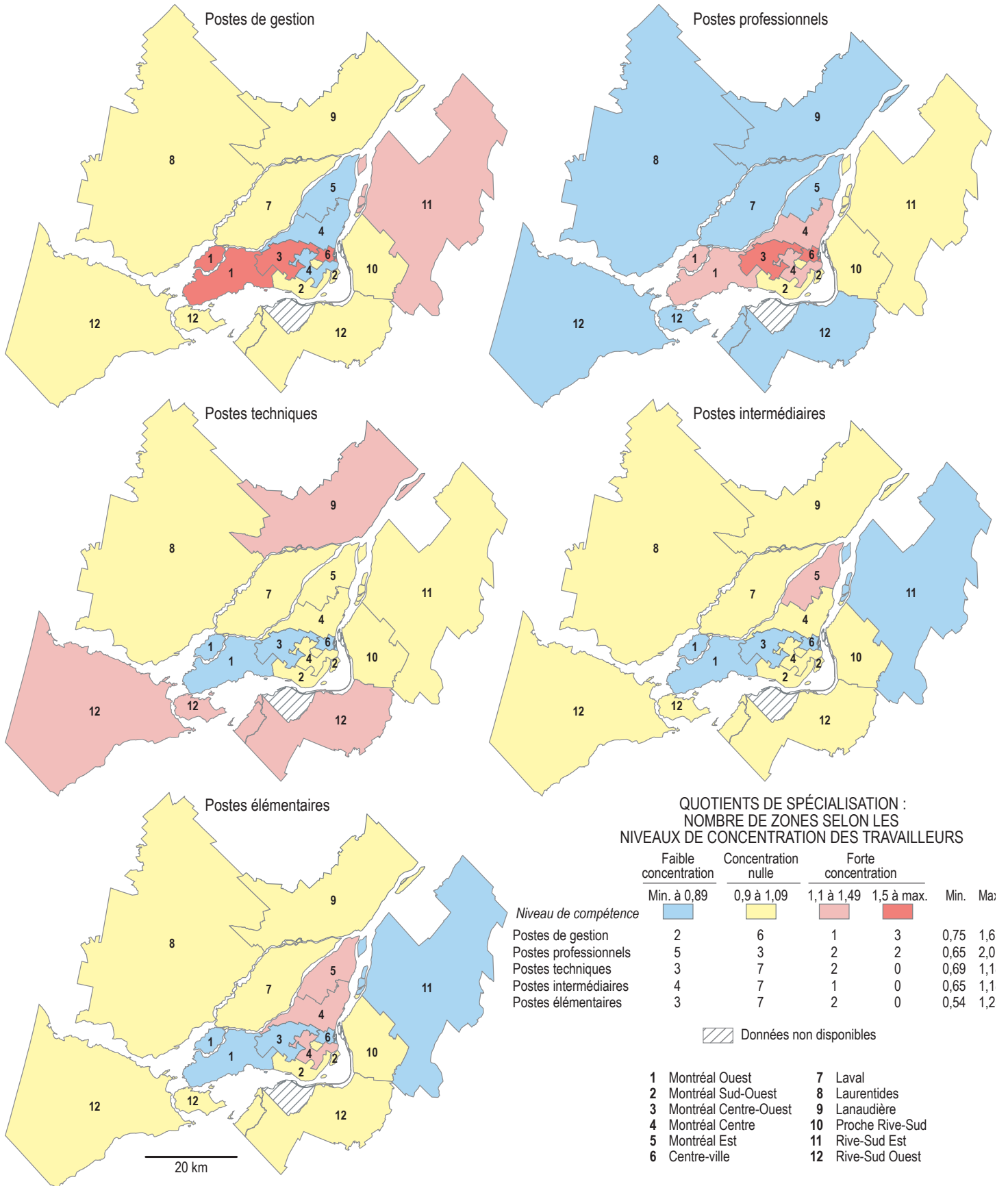
Les fortes concentrations des travailleurs occupant des postes techniques ne sont présentes que dans deux zones de la ZME : Lanaudière et Rive-Sud Ouest avec des quotients de spécialisation de 1,18 et 1,11 respectivement. Quant aux travailleurs occupant des postes intermédiaires, ils sont concentrés dans une seule zone, soit celle de Montréal Est. À l'inverse, ils sont faiblement concentrés dans les zones Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, Rive-Sud Est, Montréal Ouest.

Finalement, les travailleurs occupant des postes élémentaires se concentrent dans la partie centrale de la ZME, notamment dans les zones Montréal Est et Montréal Centre, tandis qu'ils sont faiblement concentrés dans Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, Montréal Ouest et Rive-Sud Est.

**Tableau 11 – Quotient de spécialisation des travailleurs par zone et par niveau de compétence, ZME de Montréal, 2001**

<b>Zone</b>	<b>Postes de gestion</b>	<b>Postes professionnels</b>	<b>Postes techniques</b>	<b>Postes intermédiaires</b>	<b>Postes élémentaires</b>
1- Montréal Ouest	1,63	1,15	0,89	0,89	0,69
2- Montréal Sud-Ouest	1,04	1,09	0,93	1,00	1,00
3- Montréal Centre-Ouest	1,54	1,61	0,79	0,78	0,62
4- Montréal Centre	0,78	1,22	0,91	0,99	1,13
5- Montréal Est	0,75	0,65	1,03	1,18	1,25
6- Centre-ville	1,58	2,01	0,69	0,65	0,54
7- Laval	1,01	0,84	1,07	1,04	0,93
8- Laurentides	0,94	0,75	1,10	1,07	1,04
9- Lanaudière	0,90	0,66	1,18	1,06	1,03
10- Proche Rive-Sud	0,93	0,99	1,02	1,00	1,03
11- Rive-Sud Est	1,20	1,03	1,08	0,88	0,86
12- Rive-Sud Ouest	1,03	0,73	1,11	1,04	1,01

Figure 19 – La spécialisation des zones de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, 2001



### **Typologie des zones en fonction des quotients de spécialisation des travailleurs selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence**

Afin de mieux cerner la structure de la main-d'œuvre résidant dans chacune des douze zones de la ZME, une typologie des zones a été réalisée à partir d'une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de spécialisation des travailleurs selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence précédemment analysés. Cette opération statistique consiste en fait à regrouper des zones qui ont des valeurs de quotient de spécialisation similaires. Les résultats de la classification font état de quatre grands types de structure de main-d'œuvre au sein de la ZME.

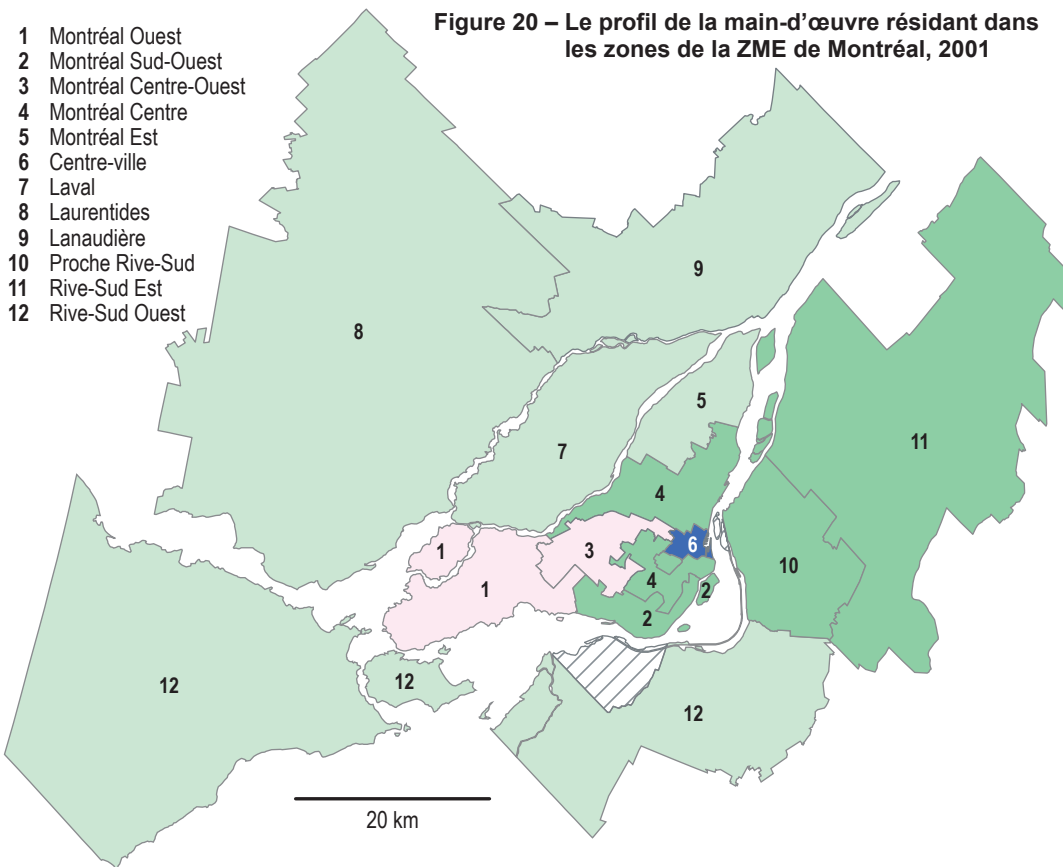
Pour chaque grand type de main-d'œuvre, sont reportées à la figure 20 dessous les valeurs moyennes des quotients de spécialisation pour les zones appartenant à ce groupe (voir la définition du quotient de spécialisation dans l'encadré ci-contre). Il est ainsi possible de repérer les fortes concentrations d'un ou plusieurs grands secteurs d'activité et d'un ou plusieurs niveaux de compétence pour chacun des groupes et de qualifier de la sorte la structure de la main-d'œuvre résidant dans la zone.

Dans deux zones contiguës de la région de Montréal — Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest — résident des concentrations importantes de travailleurs du grand secteur d'activité des services à la production et des travailleurs occupant des postes professionnels ou de gestion (*type A*, voir la figure à la page suivante).

La structure de la main-d'œuvre résidant dans la zone Centre-ville (*type B*) est très similaire à celle des deux zones précédentes car on y retrouve aussi des concentrations importantes des travailleurs du grand secteur d'activité des services à la production et des travailleurs occupant des postes professionnels ou de gestion. Par contre, comparativement aux zones du *type A*, la concentration des travailleurs occupant des postes professionnels est beaucoup plus forte dans la zone de Centre-ville tandis qu'on y observe une très faible concentration des travailleurs du grand secteur secondaire.

Le troisième type de structure de main-d'œuvre (*type C*) rassemble quatre zones sans aucune concentration de travailleurs d'un grand secteur d'activité particulier ou d'un niveau de compétence particulier : les zones Montréal Sud-Ouest et Montréal Centre dans la région de Montréal et les zones Proche Rive-Sud et Rive-Sud Est dans la région de la Montérégie.

Finalement le quatrième et dernier type structure de main-d'œuvre (*type D*) regroupe cinq zones (Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal Est et la Rive-Sud Ouest) à forte concentration de travailleurs du grand secteur secondaire et sans aucune concentration de travailleurs d'un niveau de compétence particulier.



**TYPLOGIE DES ZONES EN FONCTION DES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES TRAVAILLEURS SELON LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE \***

**DÉNOMINATION DES TYPES DE STRUCTURE DE MAIN-D'ŒUVRE**

- A** Zone à forte concentration de travailleurs des services à la production et des travailleurs occupant des postes professionnels ou des postes de gestion
- B** Zone à très forte concentration des travailleurs des services à la production et des travailleurs occupant des postes professionnels ou des postes de gestion
- C** Zone sans aucune concentration de travailleurs d'un secteur d'activité particulier ou d'un niveau de compétence particulier
- D** Zone à forte concentration de travailleurs du secteur secondaire et sans aucune concentration de travailleurs d'un niveau de compétence particulier

**NIVEAU DE CONCENTRATION DES TRAVAILLEURS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES DE STRUCTURE DE MAIN D'ŒUVRE (VALEUR MOYENNE DES QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION)**

Type de structure de l'emploi	GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ				NIVEAU DE COMPÉTENCE				
	Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
	Faible concentration	Concentration nulle	Forte concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration
<b>A</b>	0,92	0,99	1,14	0,94	1,59	1,38	0,84	0,84	0,65
<b>B</b>	0,40	0,95	1,47	1,07	1,58	2,01	0,69	0,65	0,54
<b>C</b>	0,91	0,96	1,07	1,05	0,99	1,08	0,98	0,97	1,00
<b>D</b>	1,15	1,03	0,87	0,95	0,93	0,72	1,10	1,08	1,05

\* Typologie obtenue à partir d'une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de localisation des travailleurs selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence.

## Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

L'objectif de cette dernière section est de dresser un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal. Nous démontrerons tout d'abord qu'il existe un déséquilibre important entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone. Par la suite, deux indicateurs sont commentés : le taux d'attraction qui permet de repérer les zones attractives (celles qui comprennent plus d'emplois que de travailleurs); le taux de départ soit la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence. Finalement, nous analyserons les principaux flux de navetteurs entre les cinq régions, puis entre les douze zones.

### La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone

La répartition des travailleurs et des emplois par région et par zone montre qu'il existe des déséquilibres importants entre les emplois disponibles dans une région ou une zone et le nombre de travailleurs qui y résident.

Dans la région de Montréal, le bilan est positif avec 314 200 emplois de plus que de travailleurs (voir le bilan au tableau 12). Une telle situation signifie que la région de Montréal doit nécessairement attirer des travailleurs résidant hors de son territoire pour combler les emplois disponibles. Par contre, toutes les autres régions de la ZME de Montréal – Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie – affichent des bilans négatifs : elles comprennent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire respectif.

### Le taux d'attraction par zone

Le portrait infra-métropolitain du marché du travail de la ZME a permis de démontrer que les principales zones d'emplois sont situées sur l'île de Montréal. La cartographie du taux d'attraction (figure 21) vient confirmer ce constat puisque toutes les zones attractives ou en situation d'équilibre se retrouvent au centre de la ZME (voir la définition du taux d'attraction dans l'encadré ci-dessous). Avec un taux d'attraction de 10,9, le Centre-ville est la zone attractive par excellence. Autrement dit, il y a au Centre-ville presque 11 fois plus d'emplois que de travailleurs. De plus, même si tous les travailleurs qui résident dans la zone Centre-ville travaillaient aussi sur ce territoire, l'excédent d'emplois ou le déficit de main-d'œuvre serait encore de 250 000 emplois.

#### Le taux d'attraction

Le taux d'attraction est défini, pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre d'emplois sur le territoire et le nombre de travailleurs qui habitent ce même territoire.

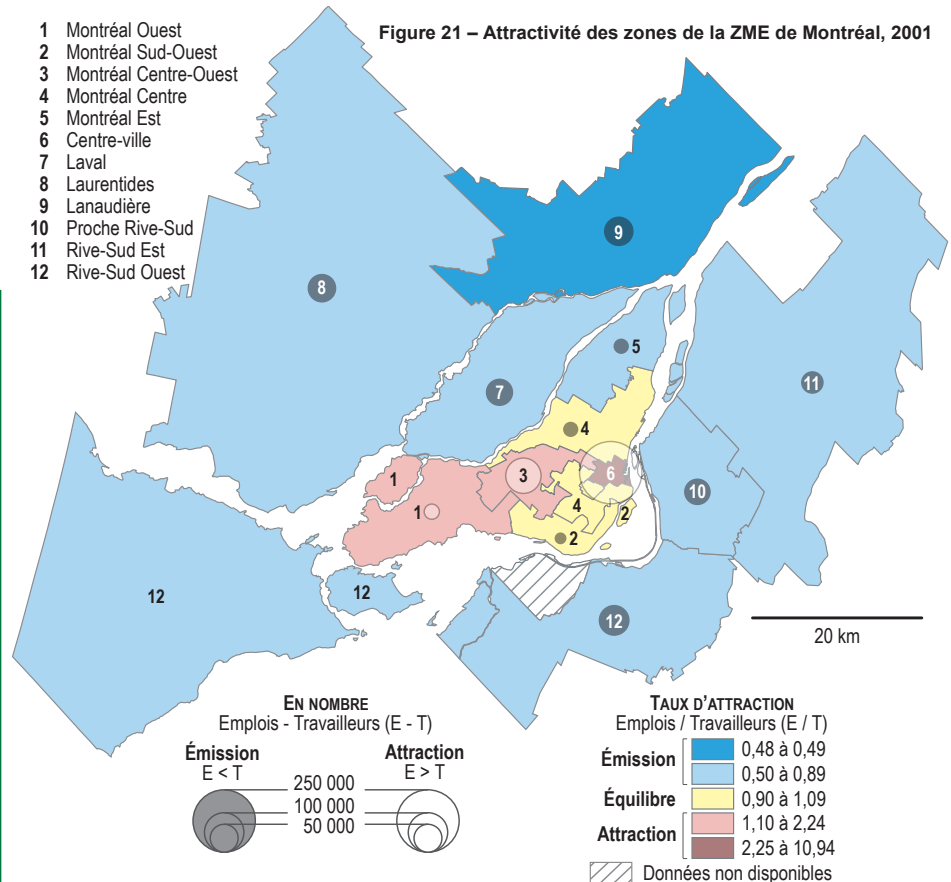
Quand il avoisine l'unité (entre 0,9 et 1,1), il y a une situation d'équilibre, c'est-à-dire que le nombre de travailleurs est équivalent au nombre d'emplois. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce soient les travailleurs qui habitent ce territoire qui y travaillent. Si le taux d'attraction dépasse l'unité, on est en situation d'attraction puisqu'il y a plus d'emplois disponibles que de travailleurs; le territoire doit nécessairement attirer une main-d'œuvre extérieure pour répondre à ses besoins. À l'inverse, un taux inférieur à l'unité indique que l'on est en situation déficitaire (il y a plus de travailleurs que d'emplois disponibles sur le territoire) et que certains travailleurs doivent nécessairement sortir de leur territoire pour occuper un emploi (émission).

Tableau 12 – Les emplois et les travailleurs par région et par zone, ZME de Montréal, 2001

Région Zone	Emplois (E)		Travailleurs* (T)		Bilan (E - T) N	Taux d'attraction (E / T)
	N	%	N	%		
<b>Montréal</b>	<b>1 108 475</b>	<b>68,2</b>	<b>794 275</b>	<b>50,3</b>	<b>314 200</b>	<b>1,40</b>
1- Montréal Ouest	119 970	7,4	105 000	6,7	14 970	1,14
2- Montréal Sud-Ouest	82 325	5,1	89 220	5,7	-6 895	0,92
3- Montréal Centre-Ouest	145 810	9,0	65 175	4,1	80 635	2,24
4- Montréal Centre	375 205	23,1	387 355	24,6	-12 150	0,97
5- Montréal Est	110 015	6,8	122 370	7,8	-12 355	0,90
6- Centre-ville	275 150	16,9	25 155	1,6	249 995	10,94
<b>7- Laval</b>	<b>118 285</b>	<b>7,3</b>	<b>161 515</b>	<b>10,2</b>	<b>-43 230</b>	<b>0,73</b>
<b>8- Laurentides</b>	<b>106 090</b>	<b>6,5</b>	<b>153 830</b>	<b>9,7</b>	<b>-47 740</b>	<b>0,69</b>
<b>9- Lanaudière</b>	<b>50 575</b>	<b>3,1</b>	<b>101 460</b>	<b>6,4</b>	<b>-50 885</b>	<b>0,49</b>
<b>Montérégie</b>	<b>241 300</b>	<b>14,9</b>	<b>366 740</b>	<b>23,2</b>	<b>-125 440</b>	<b>0,66</b>
10- Proche Rive-Sud	105 030	6,5	145 840	9,2	-40 810	0,72
11- Rive-Sud Est	76 725	4,7	105 510	6,7	-28 785	0,73
12- Rive-Sud Ouest	59 545	3,7	115 390	7,3	-55 845	0,52

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Outre la zone Centre-ville, deux autres zones sont également attractives, soit Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest, avec respectivement des taux d'attraction de 2,24 et 1,14. Par contre, toutes les zones des couronnes Nord et Sud et celle de Laval ainsi que celle de Montréal Est affichent des taux d'attraction inférieurs à 0,80, ce qui indique qu'elles comptent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire. L'écart le plus important est enregistré dans Lanaudière avec un taux d'attraction de 0,49 : il y a donc deux fois plus de travailleurs que d'emplois sur ce territoire.



### Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité

L'analyse des taux d'attraction par grand secteur d'activité est en bonne partie le reflet du taux global d'attraction analysé précédemment. Les zones non attractives sont situées dans les couronnes Nord et Sud (Laurentides, Lanaudière et Montérégie) et à Laval, et ce, quel que soit le secteur d'activité, tandis que les zones attractives sont uniquement localisées sur l'île de Montréal (figure 22). Parmi elles, on peut distinguer deux pôles pluri-attractifs (Centre-ville et Montréal Centre-Ouest), un pôle bi-attractif (Montréal Ouest) ainsi que deux pôles uni-attractifs (Montréal Centre et Montréal Est).

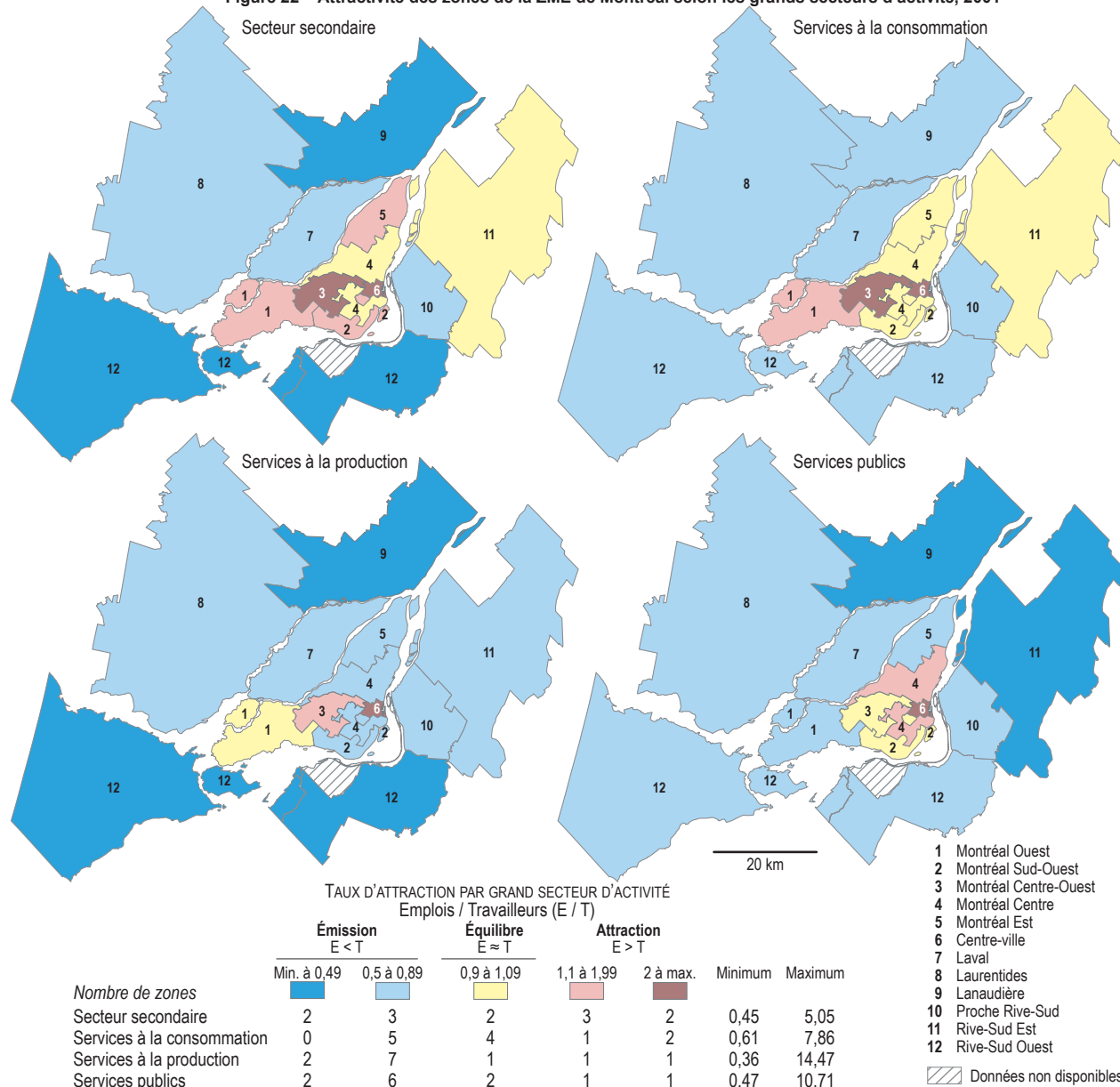
En effet, le pôle Centre-ville se démarque par ses taux d'attraction qui sont les plus élevés pour les quatre grands secteurs d'activité à l'étude : services à la production (14,47 plus d'emplois que de travailleurs), services publics (10,71), services à la consommation (7,86) et secteur secondaire (5,05).

Quant à la zone de Montréal Centre-Ouest, elle est attractive

pour les emplois de trois grands secteurs d'activité : le secteur secondaire, les services à la consommation et les services à la production, alors que Montréal Ouest est attractive pour les emplois du grand secteur secondaire et de celui des services à la consommation. Notons au passage que pour le secteur secondaire et les services à la consommation, l'attractivité du pôle de Montréal Centre-Ouest (délimité par le territoire du CLE Saint-Laurent) est plus marquée que celle de Montréal Ouest. Finalement, Montréal Est représente un pôle attractif uniquement pour les emplois du grand secteur secondaire et Montréal Centre, un pôle uniquement attractif pour les emplois des services publics.

L'analyse du taux d'attraction vient renforcer nos constats précédents. La zone Centre-ville, qui regroupe des activités ayant recours à un bassin de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine, est en effet la plus attractive. Cette attraction s'exerce dans tous les secteurs. La nature spécialisée de l'ouest de l'île, notamment les zones de Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest, ressort aussi de cette analyse, car c'est la seule autre partie de la ZME qui, malgré son profil de banlieue, est attractive.

**Figure 22 – Attractivité des zones de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité, 2001**



## Le taux de départ par région

Les travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur région de résidence sont appelés navetteurs. Dans la ZME de Montréal, 465 365 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur région de résidence (tableau 13). Les plus grands flux de navetteurs partent de la Montérégie (177 110 soit 38,1 %), de Laval (97 350 soit 20,9 %), des Laurentides (71 625 soit 15,4 %) et de Lanaudière (63 720 soit 13,7 %).

Le taux de départ par région représente la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur région (voir l'encadré ci-contre). Les régions de Lanaudière (62,8 %) et de Laval (60,3 %) affichent les taux de départ les plus élevés, suivies de celles de la Montérégie (48,3 %) et des Laurentides (46,6 %). Autrement dit, plus de six travailleurs sur dix qui résident soit dans Lanaudière, soit à Laval quittent leur région de résidence pour travailler.

En revanche, les travailleurs résidant dans la région de Montréal quittent très peu l'île pour travailler (seules 55 560 personnes sur 794 275 pour un taux de départ de 7 %).

**Tableau 13 – Navetteurs par région, ZME de Montréal, 2001**

Région	Travailleurs		Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence		Taux de départ %
	N	N	% ▼	% ▶	
Montréal	794 275	55 560	11,9	7,0	
Laval	161 515	97 350	20,9	60,3	
Laurentides	153 830	71 625	15,4	46,6	
Lanaudière	101 460	63 720	13,7	62,8	
Montérégie	366 740	177 110	38,1	48,3	
<b>ZME</b>	<b>1 577 820</b>	<b>465 365</b>	<b>100,0</b>	<b>29,5</b>	

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

## Le taux de départ par zone

L'analyse du nombre de départs et du taux de départ peut aussi être réalisée par zone; on s'intéresse donc ici à l'origine des flux de navetteurs interzones. À la figure 23, la taille des

### Le taux de départ

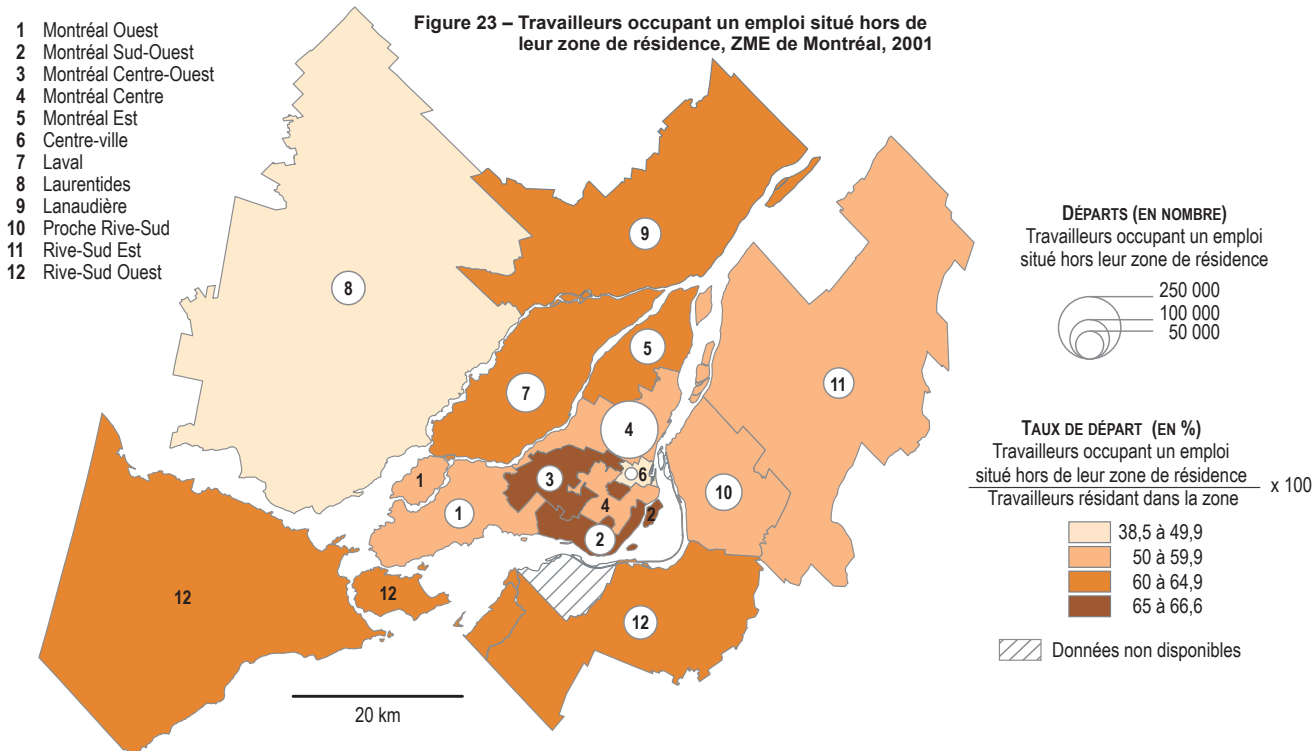
Le taux de départ est défini pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre de travailleurs occupant un emploi situé hors de leur territoire de résidence et le nombre total de travailleurs dans le territoire.

Il exprime donc la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur zone ou de leur région de résidence.

circles proportionnels illustre le nombre de départs par zone et permet de repérer l'origine des principaux flux de navetteurs interzones sur le territoire de la ZME. Dans la ZME de Montréal, 904 035 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence; les principaux flux partent de Montréal Centre (210 680), de Laval (97 350), de la Proche Rive-Sud (85 275) et de Montréal Est (79 090).

Toujours à la figure 23, le taux de départ par zone, mis en classes de couleur, permet de repérer les zones qui sont proportionnellement les plus émettrices de navetteurs. Seules deux zones – Centre-ville (38,6 %) et Laurentides (46,6 %) – ont moins de la moitié de leurs travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur du territoire de la zone. Il faut néanmoins relativiser le faible taux de départ observé pour la zone des Laurentides qui s'explique en partie par la grande superficie de cette zone qui s'étend des municipalités de Saint-Jérôme à Boisbriand du nord au sud, et des municipalités d'Oka à Sainte-Thérèse d'ouest en est. Par exemple, un navetteur résidant à Saint-Jérôme et travaillant à Boisbriand n'est pas considéré comme un navetteur interzone alors qu'un navetteur résidant à Westmount et travaillant au centre-ville est considéré comme un navetteur interzone, bien que la distance entre ces lieux de résidence et d'emploi soit beaucoup plus courte.

Dans six zones, plus de six personnes occupées sur dix quittent leur zone de résidence pour travailler. Parmi elles, les plus forts taux de départ s'observent dans Montréal Centre-Ouest (65,6 %) et Montréal Sud-Ouest (66,6 %).



### Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence

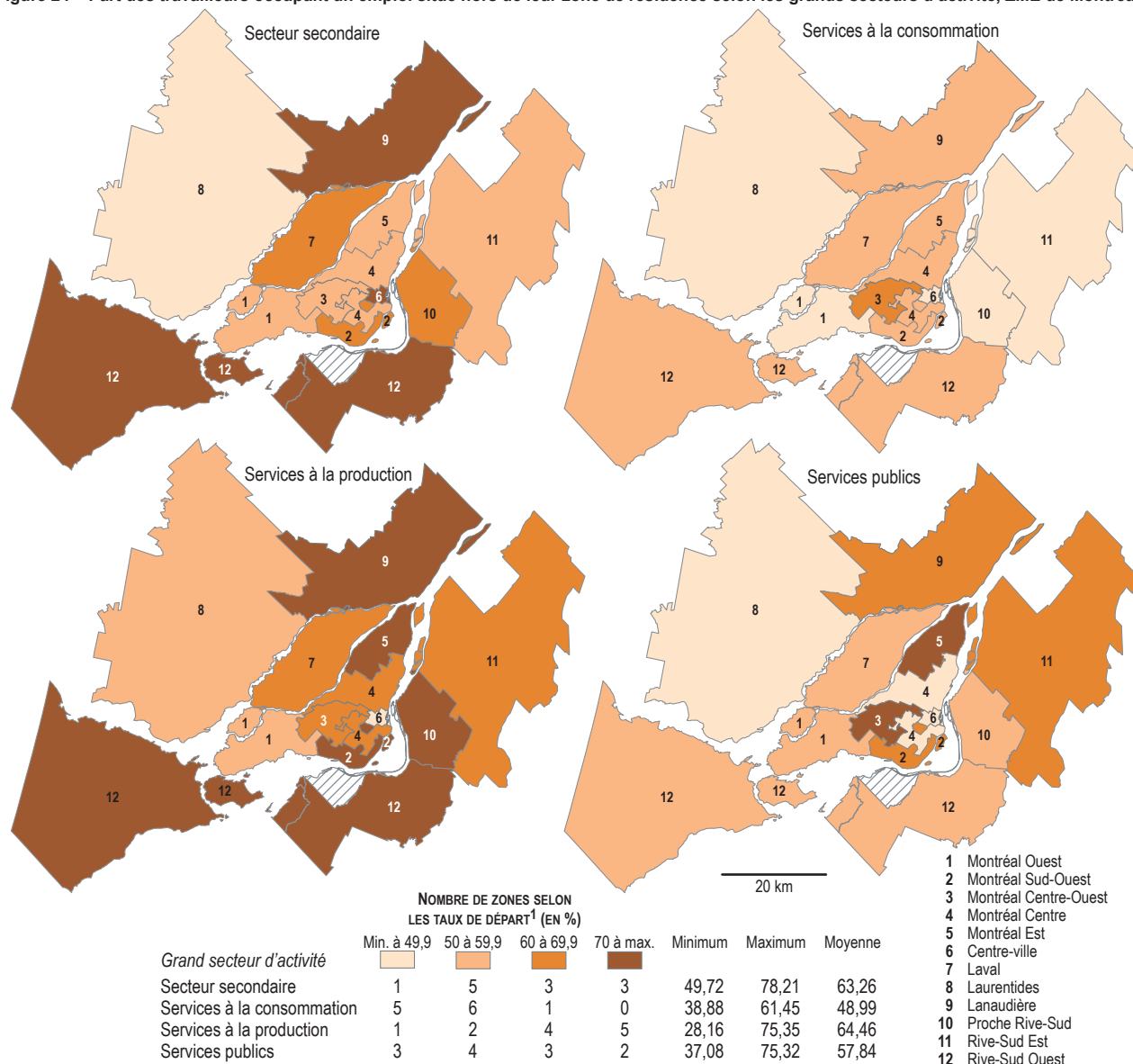
Le taux de départ précédemment analysé a permis d'identifier les zones les plus émettrices de navetteurs. Les proportions de navetteurs varient-elles de façon significative selon le secteur d'activité ou selon le niveau de compétence ? Par exemple, les travailleurs du secteur secondaire navettent-ils plus que ceux des services à la consommation ? Les personnes occupant des emplois professionnels sont-ils plus susceptibles d'effectuer des déplacements domicile-travail que celles occupant un poste qui requiert un niveau de compétence élémentaire ?

Par grand secteur d'activité, les taux de départ sont globalement plus élevés pour les grands secteurs secondaire et des services à la production comparativement aux grands secteurs des services à la consommation et des services publics (figure 24). Par exemple, plus de 70 % des travailleurs du secteur secondaire qui habitent dans les zones Centre-ville, Lanaudière et Rive-Sud Ouest travaillent à l'extérieur de leur zone de résidence. Quant au secteur des services à la production, les forts taux de départ,

supérieurs à 70 %, s'observent dans les zones Montréal Sud-Ouest, Montréal Est, Rive-Sud Ouest, Lanaudière et Proche Rive-Sud. À l'inverse, les taux de départ des personnes occupant un emploi relié aux services à la consommation sont beaucoup plus faibles et demeurent inférieurs à 50 % dans cinq zones : Rive-Sud Est (38,9 %), Laurentides (40 %), Montréal Ouest (41,6 %), Centre-ville (42,8 %) et Proche Rive-Sud (46,2 %). Deux réalités peuvent expliquer une telle situation. D'une part, dans ces zones, sont présents de nombreux emplois du secteur des services à la consommation que peuvent occuper les résidents de la zone. D'autre part, les emplois de ce secteur d'activité sont plus souvent faiblement rémunérés et à temps partiel; les personnes qui les occupent sont sûrement moins enclines que celles travaillant à temps plein et bénéficiant de meilleurs salaires à effectuer des déplacements domicile-travail impliquant de longs trajets.

À la figure 25, la cartographie des taux de départ selon les niveaux de compétence (voir leur définition au tableau 1 de la page 5) vient indirectement confirmer cette hypothèse : plus le niveau de compétence des travailleurs augmente, plus les taux de départ augmentent. Le personnel de niveau élémentaire est celui

**Figure 24 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les grands secteurs d'activité, ZME de Montréal, 2001**



<sup>1</sup> (Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence / Travailleurs résidant dans la zone) x 100

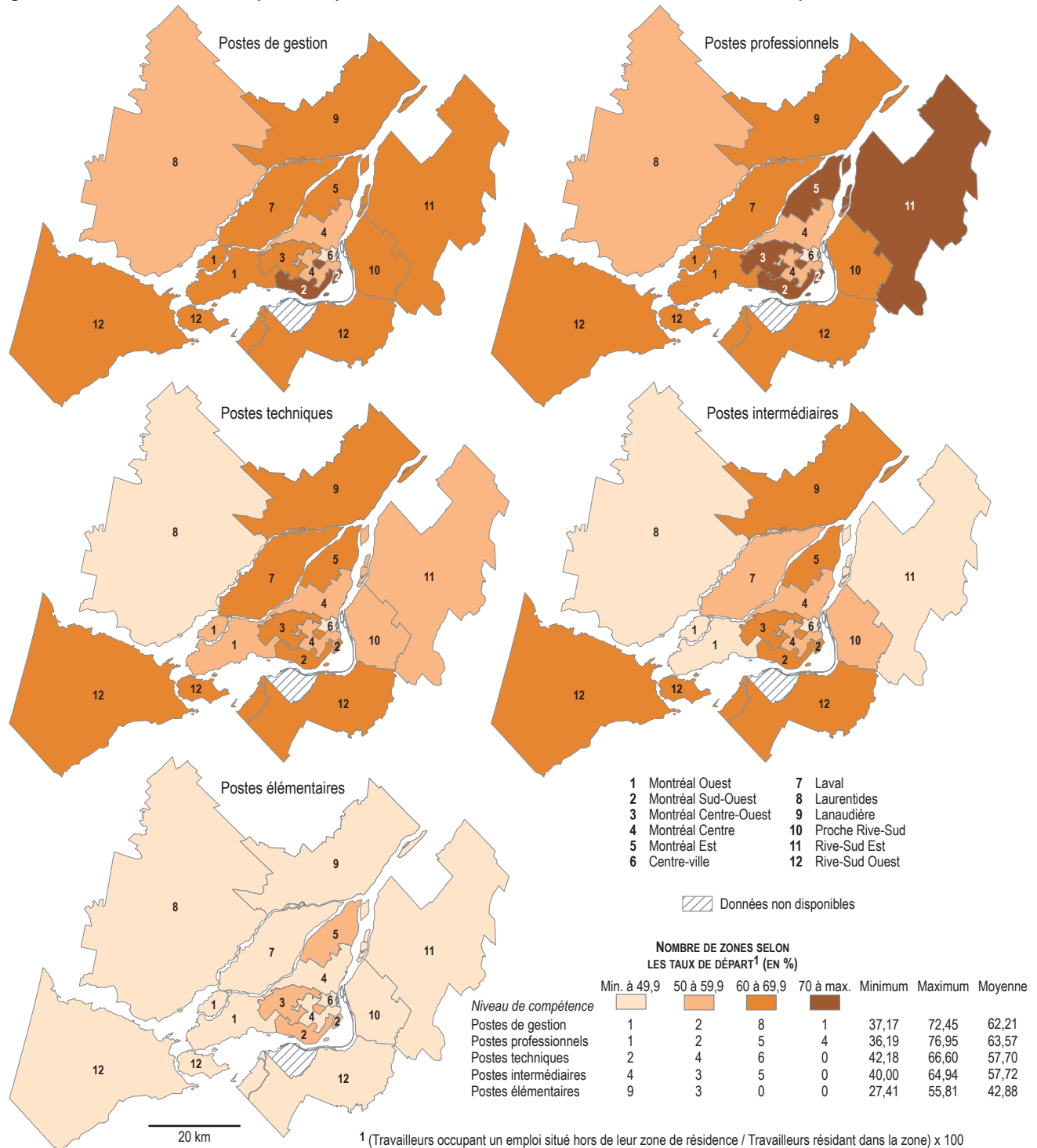
## Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

qui quitte le moins sa zone de résidence pour travailler : dans neuf zones sur douze, le taux de départ est inférieur à 50 %; les travailleurs sont plus de la moitié à quitter leur zone de résidence uniquement dans trois zones, toutes situées sur l'île de Montréal, soit Montréal Centre-Ouest (55,8 %), Montréal Est (54,2 %) et Montréal Sud-Ouest (53,3 %).

Inversement, plus de 70 % du personnel de gestion qui résident sur le territoire de Montréal Sud-Ouest effectuent des déplacements domicile-travail interzones. Il en va de même pour 70 % du personnel professionnel des zones de Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest, Montréal Est et Rive-Sud Est.

L'analyse du taux de départ ajoute un éclairage supplémentaire aux analyses précédentes. Ce sont les services à la consommation ainsi que les emplois à bas niveau de compétence qui ont des taux de départ faibles : de longs trajets domicile-travail ne sont pas nécessaires ni rentables pour ce type d'emploi. Les employés des services à la consommation (mais aussi des services publics) ont plutôt tendance à travailler dans leur zone de résidence. Plus le niveau de compétence augmente, plus le taux de départ est élevé. De même, ce sont les secteurs secondaire et des services à la production qui ont le plus tendance à entraîner des déplacements domicile-travail.

Figure 25 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les niveaux de compétence, ZME de Montréal, 2001



## Les flux de navetteurs par région

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 14 permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les cinq régions de la ZME de Montréal (voir le guide de lecture de la matrice dans l'encadré ci-dessous).

Avant d'analyser plus en détail la matrice, on remarque que les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers Montréal, en provenance de la Montérégie (156 320 personnes résident en Montérégie et travaillent à Montréal), de Laval (84 630), de Lanaudière (46 125) et des Laurentides (42 945).

Les pourcentages en colonne décrivent les origines des flux et permettent ainsi de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une région donnée ? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois d'une région sont occupés par des résidents de la même région : 54,2 % des emplois situés dans la région de Laval sont occupés par des Lavallois, 66,6 % pour Montréal, 74,6 % pour Lanaudière, 77,5 % pour les Laurentides et 78,6 % pour la Montérégie. Autrement dit, les bassins d'emploi des régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie ont recours de manière prédominante à une main-d'œuvre locale puisque trois emplois sur quatre sont occupés par des résidents de la région. La situation est différente à Laval et à Montréal, deux régions qui ont plus souvent recours à une main-d'œuvre résidant hors de leur territoire. Par exemple, sur les 118 280 emplois disponibles à Laval, 17 % sont occupés par des résidents de la région voisine des Laurentides et 15,8 % par des habitants de Montréal. De même, sur les 1 108 475 emplois disponibles dans la région de Montréal, 14,1 % sont occupés par des Montérégiens, 7,6 % par des Lavallois, 4,2 % par des Lanaudois et 3,9 % par des Laurentidiens. Notons finalement que deux régions attirent de façon non négligeable une main-d'œuvre résidant hors de la ZME de Montréal : respectivement 9,9 % et 8,8 % des emplois de la Montérégie et de Lanaudière sont occupés par des travailleurs qui résident à l'extérieur du territoire de la ZME.

Les pourcentages en ligne décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent ainsi de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée ? Parmi les 794 275 travailleurs résidant dans la région de Montréal, 93 % occupent un emploi situé sur l'île, 2,7 % se dirigent vers la Montérégie et 2,4 % vers Laval. Par contre, les travailleurs des quatre autres régions résident et travaillent moins souvent dans la même région : 37,2 % des travailleurs de Lanaudière restent dans leur région pour travailler, 39,7 % de ceux de Laval, 51,7 % de ceux de la Montérégie et 53,4 % de ceux des Laurentides. En outre, Montréal attire énormément de travailleurs provenant des autres régions puisque respectivement 52,4 %, 45,5 %, 42,6 % et 27,9 % des travailleurs qui résident à Laval, dans Lanaudière, dans la Montérégie et dans les Laurentides occupent un emploi situé à Montréal. Finalement, la région de Laval attire aussi des travailleurs résidant dans les régions limitrophes des Laurentides (13,1 %) et de Lanaudière (8,5 %).

**Tableau 14 – Matrice des déplacements domicile-travail par région, ZME de Montréal, 2001**

		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX						Total travailleurs*	
		Montréal	Laval	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Hors ZME		
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	N % ►	Montréal	738 715	18 740	5 360	3 185	21 470	6 805	794 275
		% ▼	<b>93,0</b>	<b>2,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>2,7</b>	<b>0,9</b>	
		66,6	15,8	5,1	6,3	8,9	--	50,3	
	Laval	N	84 630	64 165	7 225	1 985	2 400	1 110	161 515
		% ▼	<b>52,4</b>	<b>39,7</b>	<b>4,5</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>0,7</b>	
		7,6	54,2	6,8	3,9	1,0	--	10,2	
Laurentides	N	42 945	20 105	82 205	2 765	1 440	4 370	153 830	
	% ▼	<b>27,9</b>	<b>13,1</b>	<b>53,4</b>	<b>1,8</b>	<b>0,9</b>	<b>2,8</b>		
	3,9	17,0	77,5	5,5	0,6	--	9,7		
Lanaudière	N	46 125	8 590	3 945	37 740	2 500	2 555	101 460	
	% ▼	<b>45,5</b>	<b>8,5</b>	<b>3,9</b>	<b>37,2</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>		
	4,2	7,3	3,7	74,6	1,0	--	6,4		
Montérégie	N	156 320	2 835	1 120	465	189 625	16 375	366 740	
	% ▼	<b>42,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>51,7</b>	<b>4,5</b>		
	14,1	2,4	1,1	0,9	78,6	--	23,2		
Hors ZME	N	39 745	3 850	6 225	4 440	23 865	--	--	
	% ▼	--	--	--	--	--	--		
	3,6	3,3	5,9	8,8	9,9	--	--		
Total emplois		1 108 475	118 280	106 090	50 580	241 295	--		
		68,2	7,3	6,5	3,1	14,9	--		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

### Guide de lecture de la matrice des déplacements domicile-travail par région

La ZME comprend sur son territoire 1 624 720 emplois et 1 577 820 travailleurs avec une adresse fixe de travail. La matrice des déplacements domicile-travail est en fait un tableau croisé des lieux de résidence et de travail des personnes qui résident dans la ZME ou qui travaillent dans la ZME.

**N :** Nombre de travailleurs résidant dans une région donnée et occupant un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, 18 740 travailleurs habitent la région de Montréal et ont un emploi situé sur le territoire de Laval.

**Total travailleurs :** Nombre de travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, 794 275 travailleurs habitent dans la région de Montréal, soit 50,3 % de l'ensemble des 1 577 820 travailleurs de la ZME.

**Total emplois :** Nombre d'emplois situés sur le territoire d'une région donnée. À titre d'exemple, la région de Laval comprend 118 280 emplois, soit 7,3 % de l'ensemble des 1 624 720 emplois de la ZME.

**% ► :** Pourcentage en ligne dont la somme pour une région donne 100 %. Il exprime la part des travailleurs résidant dans une région donnée, qui occupent un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 153 830 travailleurs qui résident dans la région des Laurentides, 27,9 % ont un emploi situé dans la région de Montréal.

**% ▼ :** Pourcentage en colonne dont la somme pour une région donne 100 %. Il exprime la part des emplois d'une région donnée occupée par des travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 118 280 emplois situés dans la région de Laval, 15,8 % sont occupés par des travailleurs résidant dans la région de Montréal.

### Les flux de navetteurs par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 14 permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les douze zones de la ZME de Montréal, soit un niveau géographique plus fin que celui des cinq régions; elle s'interprète de la même façon que la matrice par région (voir le guide de lecture de la matrice dans l'encadré).

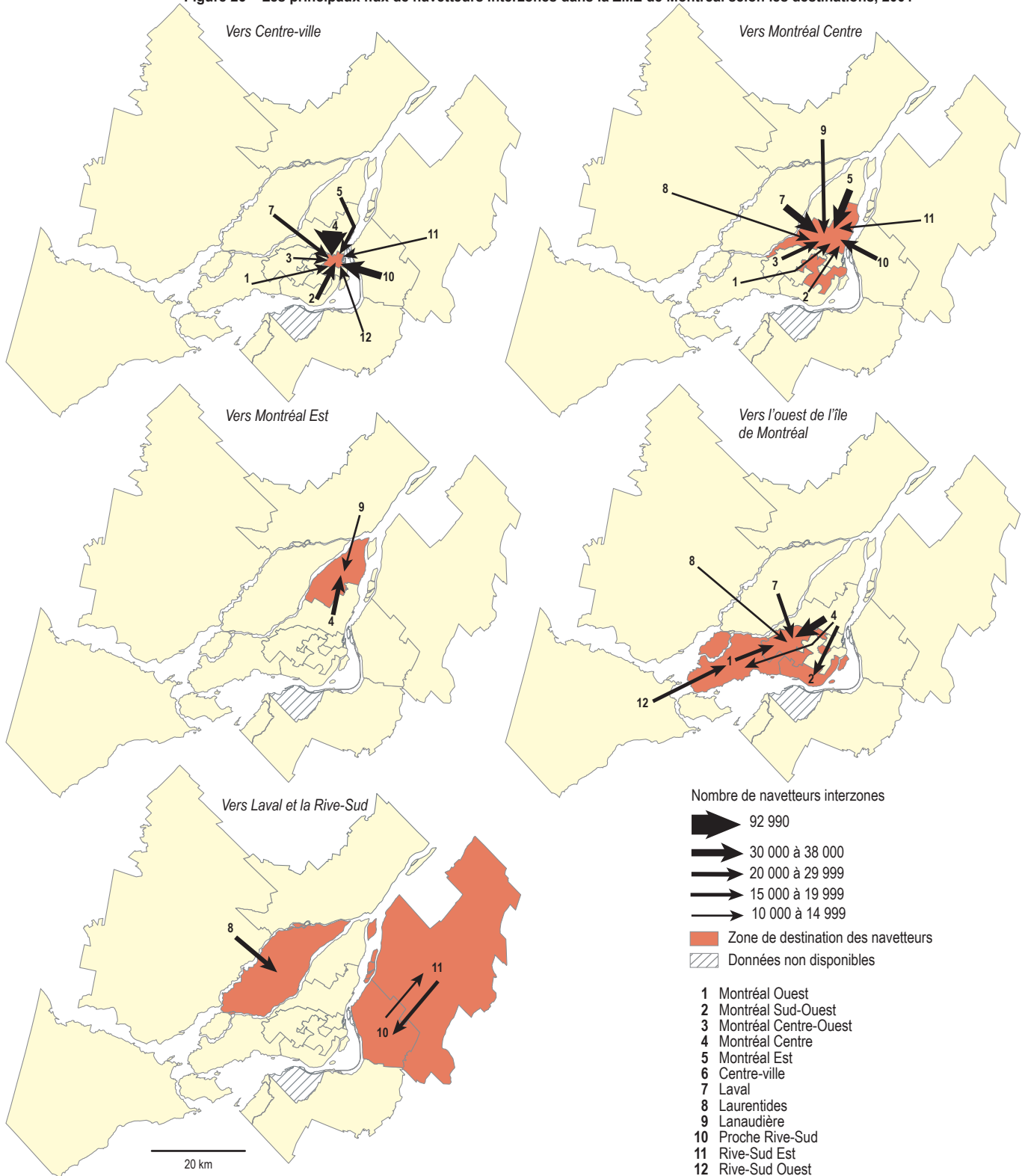
## Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

Afin d'en faciliter la lecture, sont représentés à la figure 26 les flux de navetteurs interzones les plus importants issus de la matrice, ceux comprenant plus de 10 000 navetteurs. Parmi eux, cinq s'élèvent à plus de 30 000 : de Montréal Centre à destination du Centre-ville (92 990 travailleurs), de Montréal Centre vers Montréal Centre-Ouest (37 080), de Montréal Est vers Montréal Centre (35 710), de Laval vers Montréal Centre (31 195) et de la

Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (30 400).

Les pourcentages en colonne décrivent les origines des flux et permettent ainsi de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une zone donnée ? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois des zones situées dans les couronnes Nord et Sud et à Laval sont occupés par des résidents de la même zone : 54,2 %

**Figure 26 – Les principaux flux de navetteurs interzones dans la ZME de Montréal selon les destinations, 2001**



## Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

des emplois situés dans la zone de Laval sont occupés par des Lavallois, 57,7 % pour la Proche Rive-Sud, 60,3 % pour la Rive-Sud Est, 74,6 % pour la Rive-Sud Ouest et Lanaudière, 77,5 % pour les Laurentides. Par contre, les zones de la région de Montréal ont moins souvent recours à une main-d'œuvre locale. Ce constat vaut surtout pour les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest où respectivement 5,6 % et 15,4 % des emplois sont occupés par des résidents; ailleurs à Montréal, cette proportion varie entre 36,2 % pour Montréal Sud-Ouest à 47,1 % pour Montréal Centre.

Les pourcentages en ligne décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée ? Les travailleurs qui n'occupent pas un emploi dans

leur zone de résidence se dirigent généralement vers une zone voisine. Ainsi, la zone de Montréal Centre représente la principale destination des navetteurs qui résident à Montréal Est (29,2 %), à Montréal Centre-Ouest (27,2 %), à Laval (19,3 %), au Centre-ville (17,7 %) et dans Lanaudière (17 %). De même, le Centre-ville est la principale destination des navetteurs habitant dans les zones limitrophes de Montréal Centre (24 %) et Proche Rive-Sud (20,8 %). Finalement, les navetteurs qui résident dans les Laurentides se dirigent avant tout vers la zone de Laval (13,1 %), ceux de la Rive-Sud Est vers la Proche Rive-Sud (15 %), ceux de la Rive-Sud Ouest vers Montréal Ouest (13,7 %) et ceux de Montréal Ouest vers Montréal Centre-Ouest (15 %).

**Tableau 15 – Matrice des déplacements domicile-travail par zone, ZME de Montréal, 2001**  
LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX

N % ▶ % ▼	LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
	Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME		
Montréal Ouest	50 820 <b>48,4</b> 42,4	5 800 <b>5,5</b> 7,0	15 730 <b>15,0</b> 10,8	11 575 <b>11,0</b> 3,1	1 390 <b>1,3</b> 1,3	13 805 <b>13,1</b> 5,0	2 180 <b>2,1</b> 1,8	770 <b>0,7</b> 0,7	110 <b>0,1</b> 0,2	740 <b>0,7</b> 0,7	200 <b>0,2</b> 0,3	1 240 <b>1,2</b> 2,1	655 <b>0,6</b> --	104 995 3,3	
Montréal Sud-Ouest	7 480 <b>8,4</b> 6,2	29 810 <b>33,4</b> 36,2	8 445 <b>9,5</b> 5,8	14 680 <b>16,5</b> 3,9	1 315 <b>1,5</b> 1,2	21 980 <b>24,6</b> 8,0	1 135 <b>1,3</b> 1,0	385 <b>0,4</b> 0,4	95 <b>0,1</b> 0,2	1 470 <b>1,6</b> 1,4	605 <b>0,7</b> 0,8	1 005 <b>1,1</b> 1,7	780 <b>0,9</b> --	89 220 2,8	
Montréal Centre-Ouest	3 775 <b>5,8</b> 3,1	2 735 <b>4,2</b> 3,3	22 405 <b>34,4</b> 15,4	17 695 <b>27,2</b> 4,7	1 275 <b>2,0</b> 1,2	13 515 <b>20,7</b> 4,9	1 565 <b>2,4</b> 1,3	610 <b>0,9</b> 0,6	165 <b>0,3</b> 0,3	665 <b>1,0</b> 0,6	175 <b>0,3</b> 0,2	125 <b>0,2</b> 0,2	470 <b>0,7</b> --	65 170 2,1	
Montréal Centre	14 135 <b>3,7</b> 11,8	15 580 <b>4,0</b> 18,9	37 080 <b>9,6</b> 25,4	176 690 <b>45,6</b> 47,1	22 640 <b>5,8</b> 20,6	92 990 <b>24,0</b> 33,8	9 655 <b>2,5</b> 8,2	2 455 <b>0,6</b> 2,3	1 525 <b>0,4</b> 3,0	6 495 <b>1,7</b> 6,2	2 830 <b>0,7</b> 3,7	1 540 <b>0,4</b> 2,6	3 635 <b>0,9</b> --	387 345 12,4	
Montréal Est	3 210 <b>2,6</b> 2,7	2 460 <b>2,0</b> 3,0	8 545 <b>7,0</b> 5,9	35 710 <b>29,2</b> 9,5	43 290 <b>35,4</b> 39,4	18 245 <b>14,9</b> 6,6	3 910 <b>3,2</b> 3,3	1 065 <b>0,9</b> 1,0	1 280 <b>1,0</b> 2,5	1 870 <b>1,5</b> 1,8	1 580 <b>1,3</b> 2,1	250 <b>0,2</b> 0,4	975 <b>0,8</b> --	122 375 3,9	
Centre-ville	815 <b>3,2</b> 0,7	1 120 <b>4,5</b> 1,4	1 700 <b>6,8</b> 1,2	4 445 <b>17,7</b> 1,2	295 <b>1,2</b> 0,3	15 460 <b>61,5</b> 5,6	285 <b>1,1</b> 0,2	65 <b>0,3</b> 0,1	10 <b>0,0</b> 0,0	405 <b>1,6</b> 0,4	145 <b>0,6</b> 0,2	95 <b>0,4</b> 0,2	295 <b>1,2</b> --	25 155 0,8	
Laval	7 915 <b>4,9</b> 6,6	3 535 <b>2,2</b> 4,3	16 155 <b>10,0</b> 11,1	31 195 <b>19,3</b> 8,3	8 285 <b>5,1</b> 7,5	17 525 <b>10,9</b> 6,4	64 165 <b>39,7</b> 54,2	7 230 <b>4,5</b> 6,8	1 985 <b>1,2</b> 3,9	1 150 <b>0,7</b> 1,1	750 <b>0,5</b> 1,0	500 <b>0,3</b> 0,8	1 115 <b>0,7</b> --	161 515 5,2	
Laurentides	6 570 <b>4,3</b> 5,5	2 080 <b>1,4</b> 2,5	10 830 <b>7,0</b> 7,4	11 675 <b>7,6</b> 3,1	3 870 <b>2,5</b> 3,5	7 935 <b>5,2</b> 2,9	20 100 <b>13,1</b> 17,0	82 205 <b>53,4</b> 77,5	2 765 <b>1,8</b> 5,5	565 <b>0,4</b> 0,5	385 <b>0,3</b> 0,5	490 <b>0,3</b> 0,8	4 380 <b>2,8</b> --	153 830 4,9	
Lanaudière	1 615 <b>1,6</b> 1,3	1 035 <b>1,0</b> 1,3	4 245 <b>4,2</b> 2,9	17 225 <b>17,0</b> 4,6	14 420 <b>14,2</b> 13,1	7 570 <b>7,5</b> 2,8	8 590 <b>8,5</b> 7,3	3 945 <b>3,9</b> 3,7	37 745 <b>37,2</b> 74,6	1 145 <b>1,1</b> 1,1	1 180 <b>1,2</b> 1,5	175 <b>0,2</b> 0,3	2 550 <b>2,5</b> --	101 455 3,2	
Proche Rive-Sud	2 400 <b>1,6</b> 2,0	4 690 <b>3,2</b> 5,7	5 385 <b>3,7</b> 3,7	20 665 <b>14,2</b> 5,5	3 430 <b>2,4</b> 3,1	30 400 <b>20,8</b> 11,0	980 <b>0,7</b> 0,8	420 <b>0,3</b> 0,4	135 <b>0,1</b> 0,3	60 555 <b>41,5</b> 57,7	11 180 <b>7,7</b> 14,6	2 305 <b>1,6</b> 3,9	3 285 <b>2,3</b> --	145 845 4,7	
Rive-Sud Est	1 035 <b>1,0</b> 0,9	1 595 <b>1,5</b> 1,9	2 185 <b>2,1</b> 1,5	11 900 <b>11,3</b> 3,2	3 485 <b>3,3</b> 3,2	14 075 <b>13,3</b> 5,1	685 <b>0,7</b> 0,6	210 <b>0,2</b> 0,2	235 <b>0,2</b> 0,5	15 795 <b>15,0</b> 15,0	46 265 <b>43,8</b> 60,3	855 <b>0,8</b> 1,4	7 210 <b>6,8</b> --	105 510 3,4	
Rive-Sud Ouest	15 760 <b>13,7</b> 13,1	8 585 <b>7,4</b> 10,4	8 825 <b>7,6</b> 6,1	9 170 <b>7,9</b> 2,4	1 190 <b>1,0</b> 1,1	11 565 <b>10,0</b> 4,2	1 165 <b>1,0</b> 1,0	480 <b>0,4</b> 0,5	95 <b>0,1</b> 0,2	6 430 <b>5,6</b> 6,1	1 830 <b>1,6</b> 2,4	44 400 <b>38,5</b> 74,6	5 890 <b>5,1</b> --	115 385 3,7	
Hors ZME	4 430 -- 3,7	3 250 -- 3,9	4 285 -- 2,9	12 625 -- 3,4	5 080 -- 4,6	10 095 -- 3,7	3 860 -- 3,3	6 225 -- 5,9	4 435 -- 8,8	7 710 -- 7,3	9 590 -- 12,5	6 555 -- 11,0	-- -- --	-- -- --	
<b>Total emplois</b>	119 970 <b>3,8</b>	82 325 <b>2,6</b>	145 810 <b>4,7</b>	375 205 <b>12,0</b>	110 015 <b>3,5</b>	275 150 <b>8,8</b>	118 285 <b>3,8</b>	106 090 <b>3,4</b>	50 575 <b>1,6</b>	105 030 <b>3,4</b>	76 725 <b>2,4</b>	59 545 <b>1,9</b>	--	--	

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

L'analyse de navettage démontre que les zones de la région de Montréal, principalement celles du Centre-ville, Montréal Ouest, Montréal Centre-Ouest et, dans une moindre mesure, Montréal Centre ont des bassins de main-d'œuvre d'échelle métropolitaine. On entend par là que des flux de travailleurs importants proviennent de plusieurs zones d'emploi différentes et pas nécessairement contiguës. Les flux vers Montréal Centre sont en partie attribuables à la masse d'emploi qui s'y trouve, mais aussi à sa spécialisation en emplois du secteur des services publics. La spécialisation de la zone Centre-ville en emplois des services à la production et la spécialisation de Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest en emplois du secteur secondaire expliquent aussi la nature métropolitaine de leur bassin de main-d'œuvre. Par contre, les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux : soit que les travailleurs résident dans la même zone, soit qu'ils viennent d'une ou deux zones contiguës.

## Les flux de navetteurs du grand secteur secondaire par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 16, permet de montrer les principaux flux de navetteurs du grand secteur secondaire existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Les principaux flux de navetteurs interzones occupant des emplois dans le secteur secondaire diffèrent des flux de l'ensemble des navetteurs, puisque aucune destination ne concerne la zone Centre-ville et peu de destinations concernent celle de Montréal Centre. Les principaux flux proviennent de Montréal Centre à

destination de Montréal Centre-Ouest (13 270 travailleurs), de Montréal Est (8 070) et de Montréal Ouest (5 300). Il existe aussi des flux de navetteurs importants entre les zones suivantes : de Montréal Est vers de Montréal Centre (7 975), de Laval vers Montréal Centre-Ouest (6 230), de Montréal Ouest vers Montréal Centre-Ouest (5 785), de Laval vers Montréal Centre (5 590) et de la Rive-Sud Ouest vers Montréal Ouest (5 190).

**Tableau 16 – Matrice des navetteurs du grand secteur secondaire par zone, ZME de Montréal, 2001**

		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														
N % ► % ▼		Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Centre-	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche	Rive-Sud	Rive-Sud	Hors	Total travailleurs*	
		Ouest	Sud- Ouest	Centre- Ouest	Centre	Est	ville				Rive-Sud	Est	Ouest	ZME		
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	9 075 <b>41,8</b> 26,8	1 500 <b>7,0</b> 8,4	5 785 <b>26,8</b> 11,2	2 380 <b>11,0</b> 3,5	560 <b>2,6</b> 1,6	615 <b>2,9</b> 5,9	550 <b>2,6</b> 2,3	310 <b>1,4</b> 1,2	60 <b>0,3</b> 0,6	200 <b>0,9</b> 1,0	65 <b>0,3</b> 0,3	295 <b>1,4</b> 2,5	180 <b>0,8</b> --	21 550  6,8	
	Montréal Sud-Ouest	2 095 <b>13,1</b> 6,2	4 855 <b>30,4</b> 27,2	2 935 <b>18,4</b> 5,7	2 925 <b>18,3</b> 4,3	530 <b>3,3</b> 1,5	925 <b>5,8</b> 8,9	345 <b>2,2</b> 1,4	155 <b>1,0</b> 0,6	35 <b>0,2</b> 0,3	420 <b>2,6</b> 2,0	275 <b>1,7</b> 1,4	230 <b>1,4</b> 2,0	210 <b>1,3</b> --	15 980  5,0	
	Montréal Centre-Ouest	1 275 <b>11,2</b> 3,8	420 <b>3,7</b> 2,4	4 655 <b>40,8</b> 9,0	3 185 <b>27,9</b> 4,7	465 <b>4,1</b> 1,3	520 <b>4,6</b> 5,0	325 <b>2,9</b> 1,4	255 <b>2,2</b> 1,0	20 <b>0,2</b> 0,2	140 <b>1,2</b> 0,7	50 <b>0,4</b> 0,3	30 <b>0,3</b> 0,3	70 <b>0,6</b> --	11 400  3,6	
	Montréal Centre	5 300 <b>7,5</b> 15,7	2 925 <b>4,1</b> 16,4	13 270 <b>18,8</b> 25,7	30 925 <b>43,7</b> 45,2	8 070 <b>11,4</b> 22,5	3 155 <b>4,5</b> 30,3	2 490 <b>3,5</b> 10,4	660 <b>0,9</b> 2,6	425 <b>0,6</b> 4,2	1 510 <b>2,1</b> 7,2	800 <b>1,1</b> 4,0	475 <b>0,7</b> 4,0	745 <b>1,1</b> --	70 745  22,4	
	Montréal Est	1 200 <b>3,9</b> 3,6	635 <b>2,1</b> 3,6	3 265 <b>10,7</b> 6,3	7 975 <b>26,2</b> 11,7	13 045 <b>42,8</b> 36,4	650 <b>2,1</b> 6,2	1 340 <b>4,4</b> 5,6	440 <b>1,4</b> 1,7	290 <b>1,0</b> 2,8	565 <b>1,9</b> 2,7	705 <b>2,3</b> 3,6	130 <b>0,4</b> 1,1	230 <b>0,8</b> --	30 495  9,6	
	Centre-ville	220 <b>10,7</b> 0,7	115 <b>5,6</b> 0,6	425 <b>20,6</b> 0,8	505 <b>24,5</b> 0,7	90 <b>4,4</b> 0,3	450 <b>21,8</b> 4,3	55 <b>2,7</b> 0,2	35 <b>1,7</b> 0,1	0 <b>0,0</b> 0,0	65 <b>3,1</b> 0,3	35 <b>1,7</b> 0,2	10 <b>0,5</b> 0,1	50 <b>2,4</b> --	2 065  0,7	
	Laval	2 885 <b>8,6</b> 8,6	1 020 <b>3,1</b> 5,7	6 230 <b>18,7</b> 12,1	5 590 <b>16,7</b> 8,2	2 875 <b>8,6</b> 8,0	805 <b>2,4</b> 7,7	10 430 <b>31,2</b> 43,7	1 940 <b>5,8</b> 7,7	515 <b>1,5</b> 5,0	380 <b>1,1</b> 1,8	265 <b>0,8</b> 1,3	150 <b>0,5</b> 1,3	300 <b>0,9</b> --	33 395  10,6	
	Laurentides	2 380 <b>6,6</b> 7,1	700 <b>1,9</b> 3,9	4 805 <b>13,4</b> 9,3	1 790 <b>5,0</b> 2,6	1 190 <b>3,3</b> 3,3	455 <b>1,3</b> 4,4	4 310 <b>12,0</b> 18,1	18 075 <b>50,3</b> 71,5	830 <b>2,3</b> 8,1	255 <b>0,7</b> 1,2	170 <b>0,5</b> 0,9	200 <b>0,6</b> 1,7	805 <b>2,2</b> --	35 950  11,4	
	Lanaudière	745 <b>3,3</b> 2,2	325 <b>1,4</b> 1,8	1 855 <b>8,2</b> 3,6	3 010 <b>13,4</b> 4,4	4 820 <b>21,4</b> 13,5	415 <b>1,8</b> 4,0	2 050 <b>9,1</b> 8,6	1 285 <b>5,7</b> 5,1	6 385 <b>28,3</b> 62,4	510 <b>2,3</b> 2,4	440 <b>2,0</b> 2,2	95 <b>0,4</b> 0,8	615 <b>2,7</b> --	22 535  7,1	
	Proche Rive-Sud	1 015 <b>4,0</b> 3,0	1 005 <b>3,9</b> 5,6	2 260 <b>8,8</b> 4,4	3 610 <b>14,1</b> 5,3	1 095 <b>4,3</b> 3,1	935 <b>3,6</b> 9,0	345 <b>1,3</b> 1,4	235 <b>0,9</b> 0,9	80 <b>0,3</b> 0,8	9 765 <b>38,1</b> 46,5	3 915 <b>15,3</b> 19,8	565 <b>2,2</b> 4,8	830 <b>3,2</b> --	25 625  8,1	
	Rive-Sud Est	475 <b>2,3</b> 1,4	370 <b>1,8</b> 2,1	860 <b>4,2</b> 1,7	1 745 <b>8,6</b> 2,6	1 005 <b>4,9</b> 2,8	575 <b>2,8</b> 5,5	190 <b>0,9</b> 0,8	55 <b>0,3</b> 0,2	90 <b>0,4</b> 0,9	3 815 <b>18,7</b> 18,2	8 820 <b>43,2</b> 44,6	255 <b>1,3</b> 2,2	2 140 <b>10,5</b> --	20 400  6,4	
	Rive-Sud Ouest	5 190 <b>19,7</b> 15,4	2 890 <b>11,0</b> 16,2	3 545 <b>13,5</b> 6,9	2 245 <b>8,5</b> 3,3	420 <b>1,6</b> 1,2	440 <b>1,7</b> 4,2	310 <b>1,2</b> 1,3	145 <b>0,6</b> 0,6	20 <b>0,1</b> 0,2	1 395 <b>5,3</b> 6,6	610 <b>2,3</b> 3,1	7 465 <b>28,3</b> 63,5	1 695 <b>6,4</b> --	26 350  8,3	
Hors ZME	1 890 -- 5,6	1 020 -- 5,7	1 730 -- 3,4	2 505 -- 3,7	1 725 -- 4,8	505 -- 4,8	1 105 -- 4,6	1 655 -- 6,6	1 480 -- 14,5	1 900 -- 9,0	3 635 -- 18,4	1 890 -- 16,1	-- -- --	-- -- --		
<b>Total emplois</b>	33 675 <b>10,2</b>	17 865 <b>5,4</b>	51 580 <b>15,6</b>	68 405 <b>20,7</b>	35 820 <b>10,9</b>	10 430 <b>3,2</b>	23 855 <b>7,2</b>	25 270 <b>7,7</b>	10 235 <b>3,1</b>	21 010 <b>6,4</b>	19 785 <b>6,0</b>	11 765 <b>3,6</b>	--	--		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

**Les flux de navetteurs du grand secteur des services à la consommation par zone**

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 17, permet de montrer les principaux flux de navetteurs du grand secteur des services à la consommation existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Les origines et les destinations des quatre principaux flux de navetteurs interzones occupant un emploi dans le secteur des services à la consommation sont les mêmes que celles des principaux flux observés pour l'ensemble des secteurs d'activité : de Montréal Centre vers le Centre-ville (22 685 travailleurs),

de Montréal Centre vers Montréal Centre-Ouest (11 150), de Montréal Est vers Montréal Centre (10 300) et de Laval vers Montréal Centre (8 185). Les autres principaux flux proviennent de Montréal Centre vers Montréal Est (7 290), des Laurentides vers Laval (6 790), de la Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (5 305) et de Montréal Centre-Ouest vers Montréal Centre (5 190).

Tableau 17 – Matrice des navetteurs du grand secteur des services à la consommation par zone, ZME de Montréal, 2001

		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
N % ► % ▼	Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME			
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	18 550 <b>58,4</b> 52,9	1 470 <b>4,6</b> 6,1	4 525 <b>14,2</b> 10,8	3 035 <b>9,6</b> 2,9	445 <b>1,4</b> 1,2	2 130 <b>6,7</b> 3,9	630 <b>2,0</b> 1,5	165 <b>0,5</b> 0,5	35 <b>0,1</b> 0,2	210 <b>0,7</b> 0,6	100 <b>0,3</b> 0,3	370 <b>1,2</b> 1,7	135 <b>0,4</b> --	31 780 6,6	
	Montréal Sud-Ouest	2 120 <b>8,7</b> 6,1	10 475 <b>42,9</b> 43,5	2 360 <b>9,7</b> 5,7	3 800 <b>15,6</b> 3,6	335 <b>1,4</b> 0,9	3 915 <b>16,0</b> 7,1	335 <b>1,4</b> 0,8	90 <b>0,4</b> 0,3	0 <b>0,0</b> 0,0	375 <b>1,5</b> 1,1	115 <b>0,5</b> 0,4	305 <b>1,3</b> 1,4	170 <b>0,7</b> --	24 400 5,1	
	Montréal Centre-Ouest	1 000 <b>5,4</b> 2,9	670 <b>3,6</b> 2,8	7 080 <b>38,6</b> 16,9	5 190 <b>28,3</b> 4,9	445 <b>2,4</b> 1,2	2 890 <b>15,7</b> 5,3	535 <b>2,9</b> 1,3	120 <b>0,7</b> 0,3	65 <b>0,4</b> 0,3	205 <b>1,1</b> 0,6	25 <b>0,1</b> 0,1	60 <b>0,3</b> 0,3	140 <b>0,8</b> --	18 365 3,8	
	Montréal Centre	3 170 <b>2,8</b> 9,0	4 690 <b>4,2</b> 19,5	11 150 <b>9,9</b> 26,7	56 060 <b>49,8</b> 52,7	7 290 <b>6,5</b> 19,7	22 685 <b>20,1</b> 41,4	2 705 <b>2,4</b> 6,4	500 <b>0,4</b> 1,4	370 <b>0,3</b> 1,9	1 640 <b>1,5</b> 4,6	975 <b>0,9</b> 3,4	435 <b>0,4</b> 2,0	990 <b>0,9</b> --	112 665 23,3	
	Montréal Est	665 <b>1,8</b> 1,9	625 <b>1,7</b> 2,6	2 560 <b>6,9</b> 6,1	10 300 <b>27,8</b> 9,7	15 875 <b>42,8</b> 42,9	3 680 <b>9,9</b> 6,7	1 435 <b>3,9</b> 3,4	275 <b>0,7</b> 0,8	400 <b>1,1</b> 2,0	485 <b>1,3</b> 1,4	490 <b>1,3</b> 1,7	30 <b>0,1</b> 0,1	200 <b>0,5</b> --	37 065 7,7	
	Centre-ville	205 <b>2,9</b> 0,6	320 <b>4,6</b> 1,3	605 <b>8,7</b> 1,4	1 455 <b>20,9</b> 1,4	75 <b>1,1</b> 0,2	3 990 <b>57,2</b> 7,3	60 <b>0,9</b> 0,1	0 <b>0,0</b> 0,0	10 <b>0,1</b> 0,1	105 <b>1,5</b> 0,3	50 <b>0,7</b> 0,2	10 <b>0,1</b> 0,0	100 <b>1,4</b> --	6 975 1,4	
	Laval	2 130 <b>4,2</b> 6,1	940 <b>1,8</b> 3,9	4 700 <b>9,2</b> 11,3	8 185 <b>16,1</b> 7,7	2 750 <b>5,4</b> 7,4	3 105 <b>6,1</b> 5,7	25 000 <b>49,2</b> 59,0	2 385 <b>4,7</b> 6,7	670 <b>1,3</b> 3,4	310 <b>0,6</b> 0,9	210 <b>0,4</b> 0,7	140 <b>0,3</b> 0,7	310 <b>0,6</b> --	50 855 10,5	
	Laurentides	1 260 <b>2,6</b> 3,6	510 <b>1,1</b> 2,1	2 565 <b>5,3</b> 6,1	2 815 <b>5,8</b> 2,6	1 255 <b>2,6</b> 3,4	1 030 <b>2,1</b> 1,9	6 790 <b>14,1</b> 16,0	28 935 <b>60,0</b> 81,5	920 <b>1,9</b> 4,6	170 <b>0,4</b> 0,5	150 <b>0,3</b> 0,5	115 <b>0,2</b> 0,5	1 740 <b>3,6</b> --	48 210 10,0	
	Lanaudière	375 <b>1,1</b> 1,1	210 <b>0,6</b> 0,9	1 090 <b>3,3</b> 2,6	4 015 <b>12,3</b> 3,8	4 730 <b>14,4</b> 12,8	1 045 <b>3,2</b> 1,9	2 930 <b>9,0</b> 6,9	1 230 <b>3,8</b> 3,5	15 825 <b>48,3</b> 79,8	315 <b>1,0</b> 0,9	390 <b>1,2</b> 1,3	20 <b>0,1</b> 0,1	555 <b>1,7</b> --	32 740 6,8	
	Proche Rive-Sud	575 <b>1,3</b> 1,6	1 065 <b>2,5</b> 4,4	1 355 <b>3,2</b> 3,2	4 425 <b>10,3</b> 4,2	975 <b>2,3</b> 2,6	5 305 <b>12,4</b> 9,7	275 <b>0,6</b> 0,7	75 <b>0,2</b> 0,2	30 <b>0,1</b> 0,2	23 030 <b>53,8</b> 65,1	4 355 <b>10,2</b> 15,0	690 <b>1,6</b> 3,2	785 <b>1,8</b> --	42 820 8,9	
	Rive-Sud Est	120 <b>0,4</b> 0,3	340 <b>1,1</b> 1,4	525 <b>1,7</b> 1,3	1 960 <b>6,4</b> 1,8	1 060 <b>3,5</b> 2,9	1 645 <b>5,4</b> 3,0	150 <b>0,5</b> 0,4	70 <b>0,2</b> 0,2	95 <b>0,3</b> 0,5	4 095 <b>13,5</b> 11,6	18 605 <b>61,1</b> 64,2	205 <b>0,7</b> 1,0	1 545 <b>5,1</b> --	30 440 6,3	
	Rive-Sud Ouest	4 175 <b>12,1</b> 11,9	2 135 <b>6,2</b> 8,9	2 235 <b>6,5</b> 5,4	1 800 <b>5,2</b> 1,7	295 <b>0,9</b> 0,8	1 710 <b>4,9</b> 3,1	355 <b>1,0</b> 0,8	130 <b>0,4</b> 0,4	20 <b>0,1</b> 0,1	2 375 <b>6,9</b> 6,7	585 <b>1,7</b> 2,0	17 290 <b>50,0</b> 80,4	1 420 <b>4,1</b> --	34 580 7,2	
Hors ZME	650 -- 1,9	725 -- 3,0	1 025 -- 2,5	3 270 -- 3,1	1 525 -- 4,1	1 690 -- 3,1	1 175 -- 2,8	1 540 -- 4,3	1 405 -- 7,1	2 135 -- 6,0	2 865 -- 9,9	1 850 -- 8,6	-- -- --	-- -- --		
<b>Total emplois</b>	35 040 <b>7,3</b>	24 100 <b>5,0</b>	41 775 <b>8,7</b>	106 285 <b>22,0</b>	36 995 <b>7,7</b>	54 800 <b>11,4</b>	42 370 <b>8,8</b>	35 490 <b>7,4</b>	19 835 <b>4,1</b>	35 400 <b>7,3</b>	28 965 <b>6,0</b>	21 505 <b>4,5</b>	-- -- --	-- -- --		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

## Les flux de navetteurs du grand secteur des services à la production par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 18, permet de montrer les principaux flux de navetteurs du grand secteur des services à la production existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Les flux de navetteurs interzones occupant des emplois dans les services à la production se démarquent des flux d'ensemble puisque la plupart sont élevés à destination du Centre-ville et, dans une moindre mesure, à destination de Montréal Centre, tandis qu'ils sont plutôt faibles pour toute autre destination. Ainsi, tous les flux à destination du Centre-ville pour ce secteur d'activité

dépassent 4 000 navetteurs; les plus importants proviennent de Montréal Centre (44 150 travailleurs), de la Proche Rive-Sud (17 420), de Montréal Sud-Ouest (11 935) et de Laval (10 035). À destination de Montréal Centre, trois flux de navetteurs interzones sont supérieurs à 5 000 : ceux en provenance de Laval (6 500), de Montréal Est (5 665) et de la Proche Rive-Sud (5 200). Ailleurs dans la zone métropolitaine, seul le flux en provenance de Montréal Centre et à destination de Montréal Centre-Ouest est considérable (8 645 travailleurs).

**Tableau 18 – Matrice des navetteurs du grand secteur des services à la production par zone, ZME de Montréal, 2001**

N % ► % ▼		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
		Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME		
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	13 385 <b>43,7</b> 40,3	1 470 <b>4,8</b> 7,1	4 220 <b>13,8</b> 11,2	2 640 <b>8,6</b> 3,2	215 <b>0,7</b> 1,1	7 650 <b>25,0</b> 5,3	485 <b>1,6</b> 2,0	160 <b>0,5</b> 0,9	10 <b>0,0</b> 0,1	140 <b>0,5</b> 0,7	25 <b>0,1</b> 0,2	170 <b>0,6</b> 1,6	95 <b>0,3</b> --	30 655 7,1	
	Montréal Sud-Ouest	2 320 <b>8,1</b> 7,0	7 045 <b>24,6</b> 33,8	2 285 <b>8,0</b> 6,0	3 430 <b>12,0</b> 4,2	300 <b>1,1</b> 1,6	11 935 <b>41,8</b> 8,2	295 <b>1,0</b> 1,2	110 <b>0,4</b> 0,6	50 <b>0,2</b> 0,7	430 <b>1,5</b> 2,1	115 <b>0,4</b> 0,8	145 <b>0,5</b> 1,4	150 <b>0,5</b> --	28 585 6,6	
	Montréal Centre-Ouest	935 <b>4,6</b> 2,8	970 <b>4,7</b> 4,7	6 945 <b>34,0</b> 18,4	3 610 <b>17,7</b> 4,4	140 <b>0,7</b> 0,7	7 070 <b>34,6</b> 4,9	325 <b>1,6</b> 1,3	100 <b>0,5</b> 0,6	10 <b>0,0</b> 0,1	145 <b>0,7</b> 0,7	65 <b>0,3</b> 0,5	0 <b>0,0</b> 0,0	80 <b>0,4</b> --	20 430 4,7	
	Montréal Centre	3 860 <b>3,5</b> 11,6	4 040 <b>3,7</b> 19,4	8 645 <b>7,9</b> 22,9	39 570 <b>36,1</b> 48,3	3 655 <b>3,3</b> 19,0	44 150 <b>40,3</b> 30,4	2 080 <b>1,9</b> 8,5	450 <b>0,4</b> 2,6	145 <b>0,1</b> 1,9	1 410 <b>1,3</b> 6,7	465 <b>0,4</b> 3,3	220 <b>0,2</b> 2,1	615 <b>0,6</b> --	109 545 25,3	
	Montréal Est	1 080 <b>3,7</b> 3,3	825 <b>2,8</b> 4,0	2 185 <b>7,5</b> 5,8	5 665 <b>19,5</b> 6,9	7 255 <b>25,0</b> 37,6	9 970 <b>34,4</b> 6,9	590 <b>2,0</b> 2,4	230 <b>0,8</b> 1,3	190 <b>0,7</b> 2,5	415 <b>1,4</b> 2,0	255 <b>0,9</b> 1,8	0 <b>0,0</b> 0,0	210 <b>0,7</b> --	29 015 6,7	
	Centre-ville	255 <b>2,5</b> 0,8	410 <b>4,1</b> 2,0	530 <b>5,3</b> 1,4	1 240 <b>12,3</b> 1,5	80 <b>0,8</b> 0,4	7 220 <b>71,8</b> 5,0	110 <b>1,1</b> 0,4	20 <b>0,2</b> 0,1	0 <b>0,0</b> 0,0	155 <b>1,5</b> 0,7	40 <b>0,4</b> 0,3	20 <b>0,2</b> 0,2	25 <b>0,2</b> --	10 050 2,3	
	Laval	2 245 <b>5,5</b> 6,8	1 025 <b>2,5</b> 4,9	3 970 <b>9,7</b> 10,5	6 500 <b>15,9</b> 7,9	1 315 <b>3,2</b> 6,8	10 035 <b>33,0</b> 6,9	13 465 <b>33,0</b> 54,9	1 310 <b>3,2</b> 7,7	260 <b>0,6</b> 3,5	225 <b>0,6</b> 1,1	210 <b>0,5</b> 1,5	115 <b>0,3</b> 1,1	210 <b>0,5</b> --	40 865 9,4	
	Laurentides	2 395 <b>7,5</b> 7,2	465 <b>1,5</b> 2,2	2 585 <b>8,1</b> 6,8	2 640 <b>8,3</b> 3,2	855 <b>2,7</b> 4,4	4 850 <b>15,3</b> 3,3	4 020 <b>12,7</b> 16,4	12 790 <b>40,3</b> 74,8	420 <b>1,3</b> 5,6	105 <b>0,3</b> 0,5	65 <b>0,2</b> 0,5	100 <b>0,3</b> 0,9	545 <b>1,7</b> --	31 755 7,3	
	Lanaudière	400 <b>1,9</b> 1,2	320 <b>1,5</b> 1,5	1 040 <b>5,0</b> 2,8	3 550 <b>17,0</b> 4,3	2 320 <b>11,1</b> 12,0	4 195 <b>20,1</b> 2,9	1 710 <b>8,2</b> 7,0	530 <b>2,5</b> 3,1	5 885 <b>28,3</b> 78,4	190 <b>0,9</b> 0,9	245 <b>1,2</b> 1,8	30 <b>0,1</b> 0,3	400 <b>1,9</b> --	20 830 4,8	
	Proche Rive-Sud	710 <b>1,7</b> 2,1	1 260 <b>3,0</b> 6,1	1 280 <b>3,1</b> 3,4	5 200 <b>12,5</b> 6,3	865 <b>2,1</b> 4,5	17 420 <b>41,8</b> 12,0	205 <b>0,5</b> 0,8	70 <b>0,2</b> 0,4	0 <b>0,0</b> 0,0	12 080 <b>29,0</b> 57,8	1 625 <b>3,9</b> 11,6	485 <b>1,2</b> 4,6	460 <b>1,1</b> --	41 710 9,6	
	Rive-Sud Est	340 <b>1,3</b> 1,0	450 <b>1,7</b> 2,2	585 <b>2,2</b> 1,5	2 835 <b>10,6</b> 3,5	850 <b>3,2</b> 4,4	8 470 <b>31,8</b> 5,8	180 <b>0,7</b> 0,7	30 <b>0,1</b> 0,2	20 <b>0,1</b> 0,3	2 875 <b>10,8</b> 13,8	8 725 <b>32,8</b> 62,4	125 <b>0,5</b> 1,2	1 080 <b>4,1</b> --	26 625 6,1	
	Rive-Sud Ouest	3 870 <b>13,4</b> 11,6	1 595 <b>5,5</b> 7,7	2 430 <b>8,4</b> 6,4	2 300 <b>8,0</b> 2,8	320 <b>1,1</b> 1,7	7 110 <b>24,7</b> 4,9	305 <b>1,1</b> 1,2	130 <b>0,5</b> 0,8	65 <b>0,2</b> 0,9	1 235 <b>4,3</b> 5,9	440 <b>1,5</b> 3,1	8 080 <b>28,1</b> 76,4	905 <b>3,1</b> --	28 800 6,7	
Hors ZME	1 355 -- 4,1	800 -- 3,8	1 140 -- 3,0	2 650 -- 3,2	1 040 -- 5,4	5 340 -- 3,7	795 -- 3,2	1 165 -- 6,8	485 -- 6,5	1 600 -- 7,7	1 575 -- 11,3	1 120 -- 10,6	-- -- --	-- -- --		
<b>Total emplois</b>	<b>33 225</b> <b>7,7</b>	<b>20 825</b> <b>4,8</b>	<b>37 830</b> <b>8,7</b>	<b>81 940</b> <b>18,9</b>	<b>19 280</b> <b>4,5</b>	<b>145 400</b> <b>33,6</b>	<b>24 510</b> <b>5,7</b>	<b>17 105</b> <b>4,0</b>	<b>7 510</b> <b>1,7</b>	<b>20 900</b> <b>4,8</b>	<b>13 985</b> <b>3,2</b>	<b>10 575</b> <b>2,4</b>	-- --	-- --		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

## Les flux de navetteurs du grand secteur des services publics par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 19, permet de montrer les principaux flux de navetteurs du grand secteur des services publics existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Les trois principaux flux de navetteurs travaillant dans le secteur des services publics correspondent aussi aux principaux flux observés pour l'ensemble des secteurs d'activité : de Montréal Centre à destination du Centre-ville (22 975 travailleurs), de Montréal Est vers Montréal Centre (11 625) et de Laval vers Montréal Centre (10 950). Parmi les six autres flux supérieurs à

5 000 navetteurs, quatre sont à destination de Montréal Centre : ceux en provenance de la Proche Rive-Sud (7 495), de Lanaudière (6 625), de Montréal Centre-Ouest (5 725) et de la Rive-Sud Est (5 325), tandis que les deux autres sont à destination du Centre-ville en provenance de la Proche Rive-Sud (6 740) et de Montréal Sud-Ouest (5 210).

**Tableau 19 – Matrice des navetteurs du grand secteur des services publics par zone, ZME de Montréal, 2001**

N % ► % ▼		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
		Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME		
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	9 680 <b>46,7</b> 55,0	1 395 <b>6,7</b> 7,2	1 200 <b>5,8</b> 8,3	3 540 <b>17,1</b> 3,0	160 <b>0,8</b> 0,9	3 380 <b>16,3</b> 5,3	510 <b>2,5</b> 1,9	140 <b>0,7</b> 0,5	10 <b>0,0</b> 0,1	155 <b>0,7</b> 0,6	20 <b>0,1</b> 0,2	420 <b>2,0</b> 3,0	190 <b>0,9</b> --	20 740	
	Montréal Sud-Ouest	925 <b>4,6</b> 5,3	7 375 <b>36,7</b> 37,9	855 <b>4,3</b> 5,9	4 470 <b>22,2</b> 3,8	235 <b>1,2</b> 1,3	5 210 <b>25,9</b> 8,1	145 <b>0,7</b> 0,5	35 <b>0,2</b> 0,1	10 <b>0,1</b> 0,1	285 <b>1,4</b> 1,0	65 <b>0,3</b> 0,5	280 <b>1,4</b> 2,0	220 <b>1,1</b> --	20 120	
	Montréal Centre-Ouest	540 <b>3,6</b> 3,1	660 <b>4,4</b> 3,4	3 675 <b>24,7</b> 25,3	5 725 <b>38,4</b> 4,8	235 <b>1,6</b> 1,3	3 035 <b>20,4</b> 4,7	380 <b>2,6</b> 1,4	115 <b>0,8</b> 0,4	80 <b>0,5</b> 0,7	195 <b>1,3</b> 0,7	50 <b>0,3</b> 0,4	25 <b>0,2</b> 0,2	175 <b>1,2</b> --	14 890	
	Montréal Centre	1 730 <b>1,8</b> 9,8	3 805 <b>4,1</b> 19,6	4 035 <b>4,3</b> 27,8	49 925 <b>53,1</b> 42,2	3 630 <b>3,9</b> 20,5	22 975 <b>24,5</b> 35,8	2 450 <b>2,6</b> 9,1	795 <b>0,8</b> 3,1	620 <b>0,7</b> 5,1	1 900 <b>2,0</b> 6,9	405 <b>0,4</b> 3,3	380 <b>0,4</b> 2,7	1 290 <b>1,4</b> --	93 945	
	Montréal Est	265 <b>1,0</b> 1,5	335 <b>1,3</b> 1,7	545 <b>2,1</b> 3,8	11 625 <b>45,4</b> 9,8	7 030 <b>27,4</b> 39,7	3 965 <b>15,5</b> 6,2	535 <b>2,1</b> 2,0	155 <b>0,6</b> 0,6	390 <b>1,5</b> 3,2	355 <b>1,4</b> 1,3	165 <b>0,6</b> 1,3	30 <b>0,1</b> 0,2	220 <b>0,9</b> --	25 615	
	Centre-ville	125 <b>2,1</b> 0,7	270 <b>4,5</b> 1,4	130 <b>2,2</b> 0,9	1 260 <b>21,0</b> 1,1	60 <b>1,0</b> 0,3	3 775 <b>62,9</b> 5,9	65 <b>1,1</b> 0,2	30 <b>0,5</b> 0,1	20 <b>0,3</b> 0,2	100 <b>1,7</b> 0,4	25 <b>0,4</b> 0,2	55 <b>0,9</b> 0,4	100 <b>1,7</b> --	6 000	
	Laval	640 <b>1,8</b> 3,6	545 <b>1,5</b> 2,8	1 240 <b>3,5</b> 8,5	10 950 <b>30,6</b> 9,3	1 320 <b>3,7</b> 7,5	3 560 <b>10,0</b> 5,5	14 790 <b>41,3</b> 55,0	1 570 <b>4,4</b> 6,1	515 <b>1,4</b> 4,2	230 <b>0,6</b> 0,8	50 <b>0,1</b> 0,4	115 <b>0,3</b> 0,8	270 <b>0,8</b> --	35 775	
	Laurentides	510 <b>1,4</b> 2,9	400 <b>1,1</b> 2,1	855 <b>2,4</b> 5,9	4 445 <b>12,6</b> 3,8	605 <b>1,7</b> 3,4	1 575 <b>4,5</b> 2,5	4 920 <b>13,9</b> 18,3	20 065 <b>56,8</b> 78,2	590 <b>1,7</b> 4,8	35 <b>0,1</b> 0,1	20 <b>0,1</b> 0,2	80 <b>0,2</b> 0,6	1 240 <b>3,5</b> --	35 350	
	Lanaudière	85 <b>0,3</b> 0,5	160 <b>0,7</b> 0,8	255 <b>1,0</b> 1,8	6 625 <b>27,0</b> 5,6	2 485 <b>10,1</b> 14,0	1 925 <b>7,9</b> 3,0	1 880 <b>7,7</b> 7,0	860 <b>3,5</b> 3,4	9 015 <b>36,8</b> 73,6	150 <b>0,6</b> 0,5	95 <b>0,4</b> 0,8	30 <b>0,1</b> 0,2	930 <b>3,8</b> --	24 515	
	Proche Rive-Sud	100 <b>0,3</b> 0,6	1 290 <b>3,6</b> 6,6	515 <b>1,5</b> 3,5	7 495 <b>21,2</b> 6,3	450 <b>1,3</b> 2,5	6 740 <b>19,0</b> 10,5	135 <b>0,4</b> 0,5	50 <b>0,1</b> 0,2	0 <b>0,0</b> 0,0	15 585 <b>44,0</b> 56,6	1 240 <b>3,5</b> 10,1	590 <b>1,7</b> 4,2	1 160 <b>3,3</b> --	35 415	
	Rive-Sud Est	65 <b>0,2</b> 0,4	455 <b>1,7</b> 2,3	210 <b>0,8</b> 1,4	5 325 <b>20,1</b> 4,5	570 <b>2,2</b> 3,2	3 375 <b>12,7</b> 5,3	140 <b>0,5</b> 0,5	25 <b>0,1</b> 0,1	45 <b>0,2</b> 0,4	5 005 <b>18,9</b> 18,2	8 740 <b>33,0</b> 70,9	285 <b>1,1</b> 2,0	2 300 <b>8,7</b> --	26 505	
	Rive-Sud Ouest	2 465 <b>10,3</b> 14,0	1 950 <b>8,1</b> 10,0	610 <b>2,5</b> 4,2	2 760 <b>11,5</b> 2,3	115 <b>0,5</b> 0,7	2 270 <b>9,5</b> 3,5	190 <b>0,8</b> 0,7	105 <b>0,4</b> 0,4	10 <b>0,0</b> 0,1	1 470 <b>6,1</b> 5,3	160 <b>0,7</b> 1,3	10 210 <b>42,5</b> 72,6	1 660 <b>6,9</b> --	24 015	
	Hors ZME	505 -- 2,9	750 -- 3,9	410 -- 2,8	4 095 -- 3,5	780 -- 4,4	2 495 -- 3,9	735 -- 2,7	1 755 -- 6,8	1 015 -- 8,3	2 065 -- 7,5	1 300 -- 10,5	1 505 -- 10,7	-- -- --	--	
	<b>Total emplois</b>	17 615 <b>4,8</b>	19 440 <b>5,2</b>	14 520 <b>3,9</b>	118 270 <b>31,9</b>	17 690 <b>4,8</b>	64 265 <b>17,3</b>	26 895 <b>7,3</b>	25 675 <b>6,9</b>	12 245 <b>3,3</b>	27 530 <b>7,4</b>	12 330 <b>3,3</b>	14 065 <b>3,8</b>	-- -- --	--	

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

## Les flux de navetteurs occupant des postes de gestion par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 20, permet de montrer les principaux flux de navetteurs occupant des postes de gestion existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Les principaux flux de navetteurs occupant des postes de gestion sont essentiellement les mêmes que ceux observés pour l'ensemble des travailleurs. Les flux les plus importants sont à destination du Centre-ville en provenance de Montréal Centre (9 615 travailleurs) et de la Proche Rive-Sud (4 165), de Laval vers Montréal Centre (3 845) et Montréal Ouest vers Montréal

Centre-Ouest (3 565). Les autres flux importants proviennent principalement des zones de l'île de Montréal à destination des zones Centre-ville et Montréal Centre.

**Tableau 20 – Matrice des navetteurs occupant des postes de gestion par zone, ZME de Montréal, 2001**

N % ► % ▼		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
		Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME		
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	7 195 <b>37,3</b> 50,8	1 180 <b>6,1</b> 12,8	3 565 <b>18,5</b> 19,6	2 500 <b>12,9</b> 6,4	450 <b>2,3</b> 4,1	2 965 <b>15,4</b> 8,0	530 <b>2,7</b> 4,1	225 <b>1,2</b> 2,2	40 <b>0,2</b> 0,8	225 <b>1,2</b> 2,0	90 <b>0,5</b> 1,1	200 <b>1,0</b> 3,2	150 <b>0,8</b> --	19 310	
	Montréal Sud-Ouest	655 <b>6,2</b> 4,6	2 900 <b>27,6</b> 31,5	1 020 <b>9,7</b> 5,6	1 630 <b>15,5</b> 4,2	195 <b>1,9</b> 1,8	3 315 <b>31,5</b> 8,9	185 <b>1,8</b> 1,4	50 <b>0,5</b> 0,5	20 <b>0,2</b> 0,4	235 <b>2,2</b> 2,1	105 <b>1,0</b> 1,2	130 <b>1,2</b> 2,1	90 <b>0,9</b> --	10 525	
	Montréal Centre-Ouest	535 <b>4,7</b> 3,8	530 <b>4,7</b> 5,8	3 590 <b>31,6</b> 19,7	3 100 <b>27,3</b> 8,0	305 <b>2,7</b> 2,8	2 400 <b>21,1</b> 6,4	365 <b>3,2</b> 2,8	135 <b>1,2</b> 1,3	40 <b>0,4</b> 0,8	130 <b>1,1</b> 1,2	55 <b>0,5</b> 0,7	30 <b>0,3</b> 0,5	135 <b>1,2</b> --	11 365	
	Montréal Centre	1 200 <b>3,5</b> 8,5	1 025 <b>3,0</b> 11,1	2 915 <b>8,5</b> 16,0	15 190 <b>44,2</b> 39,0	1 440 <b>4,2</b> 13,2	9 615 <b>28,0</b> 25,8	980 <b>2,9</b> 7,6	260 <b>0,8</b> 2,6	135 <b>0,4</b> 2,7	685 <b>2,0</b> 6,1	340 <b>1,0</b> 4,0	175 <b>0,5</b> 4,0	390 <b>1,1</b> 2,8	34 360	
	Montréal Est	325 <b>3,1</b> 2,3	210 <b>2,0</b> 2,3	795 <b>7,5</b> 4,4	2 700 <b>25,6</b> 6,9	3 365 <b>31,9</b> 30,7	1 705 <b>16,2</b> 4,6	505 <b>4,8</b> 3,9	170 <b>1,6</b> 1,7	145 <b>1,4</b> 2,9	255 <b>2,4</b> 2,3	185 <b>1,8</b> 2,2	40 <b>0,4</b> 0,6	170 <b>1,6</b> --	10 535	
	Centre-ville	140 <b>3,1</b> 1,0	235 <b>5,2</b> 2,6	325 <b>7,2</b> 1,8	730 <b>16,2</b> 1,9	60 <b>1,3</b> 0,5	2 840 <b>62,8</b> 7,6	45 <b>1,0</b> 0,3	10 <b>0,2</b> 0,1	0 <b>0,0</b> 0,0	80 <b>1,8</b> 0,7	20 <b>0,4</b> 0,2	25 <b>0,6</b> 0,4	10 <b>0,2</b> --	4 520	
	Laval	920 <b>4,9</b> 6,5	460 <b>2,5</b> 5,0	1 945 <b>10,4</b> 10,7	3 845 <b>20,5</b> 9,9	1 180 <b>6,3</b> 10,8	2 505 <b>13,4</b> 6,7	6 165 <b>32,9</b> 47,6	875 <b>4,7</b> 8,6	250 <b>1,3</b> 5,0	165 <b>0,9</b> 1,5	160 <b>0,9</b> 1,9	110 <b>0,6</b> 1,7	190 <b>1,0</b> --	18 745	
	Laurentides	730 <b>4,4</b> 5,2	310 <b>1,9</b> 3,4	1 290 <b>7,8</b> 7,1	1 520 <b>9,2</b> 3,9	640 <b>3,9</b> 5,8	1 210 <b>7,4</b> 3,2	2 315 <b>14,1</b> 17,9	7 355 <b>44,7</b> 72,5	325 <b>2,0</b> 6,5	60 <b>0,4</b> 0,5	125 <b>0,8</b> 1,5	55 <b>0,3</b> 0,9	515 <b>3,1</b> --	16 460	
	Lanaudière	170 <b>1,6</b> 1,2	120 <b>1,2</b> 1,3	370 <b>3,6</b> 2,0	1 530 <b>14,7</b> 3,9	1 540 <b>14,8</b> 14,1	985 <b>9,5</b> 2,6	895 <b>8,6</b> 6,9	375 <b>3,6</b> 3,7	3 600 <b>34,7</b> 71,5	230 <b>2,2</b> 2,0	200 <b>1,9</b> 2,4	35 <b>0,3</b> 0,6	325 <b>3,1</b> --	10 385	
	Proche Rive-Sud	230 <b>1,5</b> 1,6	585 <b>3,8</b> 6,4	490 <b>3,2</b> 2,7	2 215 <b>14,4</b> 5,7	365 <b>2,4</b> 3,3	4 165 <b>27,1</b> 11,2	205 <b>1,3</b> 1,6	45 <b>0,3</b> 0,4	45 <b>0,3</b> 0,9	5 385 <b>35,0</b> 47,7	870 <b>5,7</b> 10,3	325 <b>2,1</b> 5,2	490 <b>3,2</b> --	15 390	
	Rive-Sud Est	170 <b>1,2</b> 1,2	295 <b>2,0</b> 3,2	325 <b>2,3</b> 1,8	1 545 <b>10,7</b> 4,0	700 <b>4,9</b> 6,4	2 600 <b>18,1</b> 7,0	115 <b>0,8</b> 0,9	35 <b>0,2</b> 0,3	65 <b>0,5</b> 1,3	2 170 <b>15,1</b> 19,2	5 235 <b>36,3</b> 62,0	150 <b>1,0</b> 2,4	1 000 <b>6,9</b> --	14 405	
	Rive-Sud Ouest	1 580 <b>11,8</b> 11,2	980 <b>7,3</b> 10,6	1 115 <b>8,3</b> 6,1	1 115 <b>8,3</b> 2,9	195 <b>1,5</b> 1,8	1 815 <b>13,6</b> 4,9	140 <b>1,0</b> 1,1	65 <b>0,5</b> 0,6	15 <b>0,1</b> 0,3	880 <b>6,6</b> 7,8	255 <b>1,9</b> 3,0	4 620 <b>34,6</b> 73,3	640 <b>4,8</b> --	13 365	
Hors ZME	330 -- 2,3	375 -- 4,1	455 -- 2,5	1 290 -- 3,3	545 -- 5,0	1 150 -- 3,1	505 -- 3,9	570 -- 5,6	345 -- 6,9	785 -- 7,0	820 -- 9,7	455 -- 7,2	-- -- --	--		
<b>Total emplois</b>	14 170 <b>7,7</b>	9 205 <b>5,0</b>	18 190 <b>9,9</b>	38 900 <b>21,3</b>	10 950 <b>6,0</b>	37 270 <b>20,4</b>	12 960 <b>7,1</b>	10 145 <b>5,5</b>	5 035 <b>2,8</b>	11 295 <b>6,2</b>	8 440 <b>4,6</b>	6 305 <b>3,4</b>	--	--		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

**Les flux de navetteurs occupant des postes professionnels par zone**

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 21, permet de montrer les principaux flux de navetteurs occupant des postes professionnels existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Les principaux flux de navetteurs occupant des postes de niveau professionnel sont similaires à ceux observés pour l'ensemble des travailleurs, quoique plus dirigés vers les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest. Le Centre-ville est le lieu de travail de nombreux résidents des zones Montréal Centre (26 175 travailleurs), Proche Rive-Sud (7 735), Montréal Sud-

Ouest (6 195) et Centre-Ouest (5 260). On observe aussi des flux importants de navetteurs entre les zones de Montréal Centre-Ouest vers Montréal Centre (6 255), de Laval vers Montréal Centre (5 560) et de Montréal Centre-Ouest vers Montréal Centre (5 350).

Tableau 21 – Matrice des navetteurs occupant des postes professionnels par zone, ZME de Montréal, 2001

		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
N % ► % ▼	Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME			
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	8 690 <b>39,3</b> 47,0	1 235 <b>5,6</b> 8,8	2 840 <b>12,9</b> 12,2	2 835 <b>12,8</b> 3,7	210 <b>1,0</b> 1,9	4 570 <b>20,7</b> 6,0	580 <b>2,6</b> 3,2	205 <b>0,9</b> 1,4	20 <b>0,1</b> 0,3	255 <b>1,2</b> 1,3	25 <b>0,1</b> 0,3	425 <b>1,9</b> 5,3	210 <b>1,0</b> --	22 100 7,6	
	Montréal Sud-Ouest	960 <b>5,4</b> 5,2	4 860 <b>27,3</b> 34,5	1 320 <b>7,4</b> 5,7	3 020 <b>17,0</b> 4,0	265 <b>1,5</b> 2,4	6 195 <b>34,8</b> 8,1	220 <b>1,2</b> 1,2	80 <b>0,5</b> 0,5	10 <b>0,1</b> 0,2	295 <b>1,7</b> 1,5	115 <b>0,6</b> 1,2	205 <b>1,2</b> 2,6	250 <b>1,4</b> --	17 795 6,1	
	Montréal Centre-Ouest	925 <b>4,8</b> 5,0	890 <b>4,6</b> 6,3	5 255 <b>27,3</b> 22,6	5 350 <b>27,8</b> 7,0	245 <b>1,3</b> 2,2	5 260 <b>27,3</b> 6,9	480 <b>2,5</b> 2,7	215 <b>1,1</b> 1,4	75 <b>0,4</b> 1,2	250 <b>1,3</b> 1,3	90 <b>0,5</b> 1,0	45 <b>0,2</b> 0,6	175 <b>0,9</b> --	19 250 6,6	
	Montréal Centre	2 775 <b>3,2</b> 15,0	3 160 <b>3,6</b> 22,5	6 255 <b>7,2</b> 27,0	37 275 <b>43,0</b> 48,9	2 745 <b>3,2</b> 24,5	26 175 <b>30,2</b> 34,4	2 650 <b>3,1</b> 14,8	795 <b>0,9</b> 5,3	505 <b>0,6</b> 7,8	1 990 <b>2,3</b> 10,4	595 <b>0,7</b> 6,4	465 <b>0,5</b> 5,8	1 290 <b>1,5</b> --	86 635 29,8	
	Montréal Est	305 <b>2,1</b> 1,6	285 <b>1,9</b> 2,0	850 <b>5,8</b> 3,7	4 890 <b>33,3</b> 6,4	3 385 <b>23,1</b> 30,2	3 290 <b>22,4</b> 4,3	535 <b>3,6</b> 3,0	165 <b>1,1</b> 1,1	200 <b>1,4</b> 3,1	380 <b>2,6</b> 2,0	140 <b>1,0</b> 1,5	15 <b>0,1</b> 0,2	180 <b>1,2</b> --	14 685 5,0	
	Centre-ville	350 <b>3,9</b> 1,9	375 <b>4,1</b> 2,7	600 <b>6,6</b> 2,6	1 375 <b>15,2</b> 1,8	65 <b>0,7</b> 0,6	5 775 <b>63,8</b> 7,6	90 <b>1,0</b> 0,5	40 <b>0,4</b> 0,3	0 <b>0,0</b> 0,0	170 <b>1,9</b> 0,9	65 <b>0,7</b> 0,7	25 <b>0,3</b> 0,3	125 <b>1,4</b> --	9 050 3,1	
	Laval	1 060 <b>4,3</b> 5,7	600 <b>2,4</b> 4,3	1 930 <b>7,7</b> 8,3	5 560 <b>22,3</b> 7,3	1 005 <b>4,0</b> 9,0	4 205 <b>16,9</b> 5,5	8 195 <b>32,9</b> 45,8	1 305 <b>5,2</b> 8,7	415 <b>1,7</b> 6,4	235 <b>0,9</b> 1,2	135 <b>0,5</b> 1,5	95 <b>0,4</b> 1,2	190 <b>0,8</b> --	24 945 8,6	
	Laurentides	725 <b>3,4</b> 3,9	205 <b>1,0</b> 1,5	1 040 <b>4,8</b> 4,5	2 180 <b>10,1</b> 2,9	480 <b>2,2</b> 4,3	2 145 <b>10,0</b> 2,8	3 070 <b>14,3</b> 17,1	10 385 <b>48,3</b> 69,5	445 <b>2,1</b> 6,9	65 <b>0,3</b> 0,3	40 <b>0,2</b> 0,4	40 <b>0,2</b> 0,5	655 <b>3,1</b> --	21 480 7,4	
	Lanaudière	145 <b>1,2</b> 0,8	100 <b>0,8</b> 0,7	345 <b>2,7</b> 1,5	2 730 <b>21,6</b> 3,6	1 240 <b>9,8</b> 11,1	1 500 <b>11,9</b> 2,0	920 <b>7,3</b> 5,1	470 <b>3,7</b> 3,1	4 255 <b>33,7</b> 66,0	185 <b>1,5</b> 1,0	100 <b>0,8</b> 1,1	20 <b>0,2</b> 0,3	610 <b>4,8</b> --	12 615 4,3	
	Proche Rive-Sud	365 <b>1,4</b> 2,0	990 <b>3,7</b> 7,0	765 <b>2,9</b> 3,3	4 265 <b>16,0</b> 5,6	480 <b>1,8</b> 4,3	7 735 <b>29,1</b> 10,2	175 <b>0,7</b> 1,0	85 <b>0,3</b> 0,6	20 <b>0,1</b> 0,3	9 240 <b>34,7</b> 48,5	1 045 <b>3,9</b> 11,3	440 <b>1,7</b> 5,5	930 <b>3,5</b> --	26 605 9,1	
	Rive-Sud Est	110 <b>0,5</b> 0,6	225 <b>1,1</b> 1,6	415 <b>2,1</b> 1,8	2 940 <b>14,6</b> 3,9	565 <b>2,8</b> 5,0	4 340 <b>21,5</b> 5,7	170 <b>0,8</b> 1,0	40 <b>0,2</b> 0,3	50 <b>0,2</b> 0,8	3 575 <b>17,7</b> 18,8	5 820 <b>28,9</b> 63,0	185 <b>0,9</b> 2,3	1 770 <b>8,8</b> --	20 170 6,9	
	Rive-Sud Ouest	1 720 <b>11,1</b> 9,3	855 <b>5,5</b> 6,1	1 025 <b>6,6</b> 4,4	1 470 <b>9,5</b> 1,9	145 <b>0,9</b> 1,3	2 440 <b>15,7</b> 3,2	250 <b>1,6</b> 1,4	75 <b>0,5</b> 0,5	10 <b>0,1</b> 0,2	970 <b>6,2</b> 5,1	180 <b>1,2</b> 1,9	5 410 <b>34,8</b> 67,6	1 005 <b>6,5</b> --	15 540 5,3	
Hors ZME	360 -- 1,9	335 -- 2,4	570 -- 2,5	2 355 -- 3,1	390 -- 3,5	2 490 -- 3,3	580 -- 3,2	1 085 -- 7,3	455 -- 7,1	1 390 -- 7,3	895 -- 9,7	625 -- 7,8	-- -- --	-- -- --		
<b>Total emplois</b>	18 505 <b>6,3</b>	14 070 <b>4,8</b>	23 210 <b>7,9</b>	76 300 <b>25,9</b>	11 205 <b>3,8</b>	76 115 <b>25,8</b>	17 910 <b>6,1</b>	14 935 <b>5,1</b>	6 450 <b>2,2</b>	19 050 <b>6,5</b>	9 245 <b>3,1</b>	8 000 <b>2,7</b>	-- --	-- --		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

## Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

### Les flux de navetteurs occupant des postes techniques par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 22, permet de montrer les principaux flux de navetteurs occupant des postes techniques existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Même si l'ordre diverge légèrement, les principaux flux de navetteurs occupant des postes techniques sont les mêmes que ceux observés pour l'ensemble des travailleurs. 22 320 techniciens quittent la zone Montréal Centre à destination du Centre-ville tandis que 10 465 résident dans la zone Montréal Est et travaillent à Montréal Centre. Ils sont presque aussi nombreux

à effectuer les trajets Laval – Montréal Centre (9 790 travailleurs), Montréal Centre – Montréal Centre-Ouest (9 160) et Proche Rive-Sud – Centre-ville (8 015).

**Tableau 22 – Matrice des navetteurs occupant des postes techniques par zone, ZME de Montréal, 2001**

		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
N % ► % ▼	Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME			
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	13 335 <b>49,4</b> 37,7	1 575 <b>5,8</b> 6,8	4 355 <b>16,1</b> 10,6	2 765 <b>10,3</b> 2,6	365 <b>1,4</b> 1,1	3 240 <b>12,0</b> 4,7	505 <b>1,9</b> 1,4	170 <b>0,6</b> 0,5	35 <b>0,1</b> 0,2	150 <b>0,6</b> 0,5	35 <b>0,1</b> 0,2	310 <b>1,2</b> 1,7	140 <b>0,5</b> --	26 970 6,0	
	Montréal Sud-Ouest	2 170 <b>9,1</b> 6,1	7 940 <b>33,4</b> 34,4	2 330 <b>9,8</b> 5,7	4 075 <b>17,1</b> 3,8	440 <b>1,9</b> 1,3	5 135 <b>21,6</b> 7,5	315 <b>1,3</b> 0,9	140 <b>0,6</b> 0,4	20 <b>0,1</b> 0,1	500 <b>2,1</b> 1,6	150 <b>0,6</b> 0,7	330 <b>1,4</b> 1,8	235 <b>1,0</b> --	23 770 5,3	
	Montréal Centre-Ouest	1 050 <b>7,1</b> 3,0	620 <b>4,2</b> 2,7	5 655 <b>38,2</b> 13,8	3 925 <b>26,5</b> 3,7	320 <b>2,2</b> 0,9	2 450 <b>16,5</b> 3,6	325 <b>2,2</b> 0,9	145 <b>1,0</b> 0,5	40 <b>0,3</b> 0,3	145 <b>1,0</b> 0,5	15 <b>0,1</b> 0,1	35 <b>0,2</b> 0,2	85 <b>0,6</b> --	14 820 3,3	
	Montréal Centre	4 045 <b>4,0</b> 11,4	3 960 <b>3,9</b> 17,2	9 160 <b>9,1</b> 22,3	46 460 <b>46,2</b> 43,7	6 320 <b>6,3</b> 18,7	22 320 <b>22,2</b> 32,4	2 895 <b>2,9</b> 8,2	690 <b>0,7</b> 2,2	455 <b>0,5</b> 2,9	1 870 <b>1,9</b> 5,8	915 <b>0,9</b> 4,0	460 <b>0,5</b> 2,5	915 <b>0,9</b> --	100 465 22,4	
	Montréal Est	1 035 <b>2,9</b> 2,9	805 <b>2,2</b> 3,5	2 325 <b>6,4</b> 5,7	10 465 <b>29,0</b> 9,8	12 665 <b>35,0</b> 37,4	5 185 <b>14,3</b> 7,5	1 200 <b>3,3</b> 3,4	385 <b>1,1</b> 1,2	465 <b>1,3</b> 2,9	680 <b>1,9</b> 2,1	580 <b>1,6</b> 2,5	125 <b>0,3</b> 0,7	235 <b>0,7</b> --	36 140 8,0	
	Centre-ville	170 <b>3,4</b> 0,5	235 <b>4,7</b> 1,0	320 <b>6,5</b> 0,8	1 010 <b>20,4</b> 1,0	65 <b>1,3</b> 0,2	2 865 <b>57,8</b> 4,2	70 <b>1,4</b> 0,2	10 <b>0,2</b> 0,0	0 <b>0,0</b> 0,0	110 <b>2,2</b> 0,3	30 <b>0,6</b> 0,1	30 <b>0,6</b> 0,2	50 <b>1,0</b> --	4 955 1,1	
	Laval	2 610 <b>5,3</b> 7,4	1 045 <b>2,1</b> 4,5	5 100 <b>10,4</b> 12,4	9 790 <b>19,9</b> 9,2	2 820 <b>5,7</b> 8,3	4 860 <b>9,9</b> 7,1	19 135 <b>38,8</b> 53,9	2 140 <b>4,3</b> 6,7	640 <b>1,3</b> 4,0	380 <b>0,8</b> 1,2	200 <b>0,4</b> 0,9	165 <b>0,3</b> 0,9	375 <b>0,8</b> --	49 255 11,0	
	Laurentides	2 540 <b>5,3</b> 7,2	715 <b>1,5</b> 3,1	3 625 <b>7,6</b> 8,8	3 980 <b>8,3</b> 3,7	1 345 <b>2,8</b> 4,0	2 285 <b>4,8</b> 3,3	6 135 <b>12,9</b> 17,3	24 460 <b>51,3</b> 76,8	855 <b>1,8</b> 5,4	245 <b>0,5</b> 0,8	75 <b>0,2</b> 0,3	165 <b>0,3</b> 0,9	1 295 <b>2,7</b> --	47 705 10,6	
	Lanaudière	545 <b>1,6</b> 1,5	415 <b>1,2</b> 1,8	1 465 <b>4,4</b> 3,6	6 090 <b>18,2</b> 5,7	5 175 <b>15,4</b> 15,3	2 310 <b>6,9</b> 3,4	2 785 <b>8,3</b> 7,8	1 380 <b>4,1</b> 4,3	11 670 <b>34,8</b> 73,4	425 <b>1,3</b> 1,3	420 <b>1,3</b> 1,8	80 <b>0,2</b> 0,4	735 <b>2,2</b> --	33 510 7,5	
	Proche Rive-Sud	875 <b>2,1</b> 2,5	1 450 <b>3,4</b> 6,3	1 710 <b>4,0</b> 4,2	6 500 <b>15,3</b> 6,1	1 090 <b>2,6</b> 3,2	8 015 <b>18,8</b> 11,6	325 <b>0,8</b> 0,9	95 <b>0,2</b> 0,3	25 <b>0,1</b> 0,2	17 895 <b>42,0</b> 55,8	3 095 <b>7,3</b> 13,5	685 <b>1,6</b> 3,7	820 <b>1,9</b> --	42 585 9,5	
	Rive-Sud Est	330 <b>1,0</b> 0,9	590 <b>1,8</b> 2,6	780 <b>2,4</b> 1,9	4 185 <b>12,9</b> 3,9	1 115 <b>3,4</b> 3,3	3 685 <b>11,3</b> 5,4	205 <b>0,6</b> 0,6	80 <b>0,2</b> 0,3	65 <b>0,2</b> 0,4	5 100 <b>15,7</b> 15,9	13 840 <b>42,6</b> 60,4	320 <b>1,0</b> 1,7	2 200 <b>6,8</b> --	32 480 7,2	
	Rive-Sud Ouest	5 190 <b>14,2</b> 14,7	2 645 <b>7,2</b> 11,5	2 855 <b>7,8</b> 7,0	3 085 <b>8,4</b> 2,9	415 <b>1,1</b> 1,2	3 505 <b>9,6</b> 5,1	440 <b>1,2</b> 1,2	210 <b>0,6</b> 0,7	50 <b>0,1</b> 0,3	1 870 <b>5,1</b> 5,8	555 <b>1,5</b> 2,4	13 875 <b>37,8</b> 74,0	2 000 <b>5,5</b> --	36 660 8,2	
Hors ZME	1 450 -- 4,1	1 070 -- 4,6	1 405 -- 3,4	4 040 -- 3,8	1 745 -- 5,2	3 025 -- 4,4	1 130 -- 3,2	1 935 -- 6,1	1 580 -- 9,9	2 695 -- 8,4	2 980 -- 13,0	2 220 -- 11,8	-- -- --	-- -- --		
<b>Total emplois</b>	<b>35 370</b> <b>7,6</b>	<b>23 070</b> <b>5,0</b>	<b>41 085</b> <b>8,8</b>	<b>106 300</b> <b>22,8</b>	<b>33 880</b> <b>7,3</b>	<b>68 875</b> <b>14,8</b>	<b>35 485</b> <b>7,6</b>	<b>31 835</b> <b>6,8</b>	<b>15 895</b> <b>3,4</b>	<b>32 055</b> <b>6,9</b>	<b>22 910</b> <b>4,9</b>	<b>18 740</b> <b>4,0</b>	-- --	-- --		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

**Les flux de navetteurs occupant des postes intermédiaires par zone**

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 23, permet de montrer les principaux flux de navetteurs occupant des postes intermédiaires existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Les origines et les destinations des quatre principaux flux de navetteurs interzones occupant des postes intermédiaires sont les mêmes que celles des principaux flux observés pour l'ensemble des travailleurs : de Montréal Centre vers le Centre-ville (26 140 travailleurs) ou vers Montréal Centre-Ouest (14 420), de Montréal Est vers Montréal Centre (12 935) et de Laval vers

Montréal Centre (9 755). Deux flux surpassent également 8 000 navetteurs : ceux de Montréal Centre vers Montréal Est (8 655) et de la Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (8 315).

Tableau 23 – Matrice des navetteurs occupant des postes intermédiaires par zone, ZME de Montréal, 2001

		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX														Total travailleurs*
N % ► % ▼	Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME			
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	16 065 <b>55,4</b> 39,1	1 550 <b>5,3</b> 5,8	4 295 <b>14,8</b> 8,3	3 040 <b>10,5</b> 2,7	310 <b>1,1</b> 0,8	2 615 <b>9,0</b> 3,6	490 <b>1,7</b> 1,3	155 <b>0,5</b> 0,4	10 <b>0,0</b> 0,1	95 <b>0,3</b> 0,3	40 <b>0,1</b> 0,2	225 <b>0,8</b> 1,3	115 <b>0,4</b> --	28 985	
	Montréal Sud-Ouest	3 050 <b>11,1</b> 7,4	9 665 <b>35,1</b> 36,0	3 070 <b>11,1</b> 5,9	4 575 <b>16,6</b> 4,1	320 <b>1,2</b> 0,8	5 485 <b>19,9</b> 7,6	335 <b>1,2</b> 0,9	90 <b>0,3</b> 0,3	25 <b>0,1</b> 0,2	365 <b>1,3</b> 1,2	235 <b>0,9</b> 0,9	225 <b>0,8</b> 1,3	140 <b>0,5</b> --	27 570	
	Montréal Centre-Ouest	1 095 <b>7,1</b> 2,7	585 <b>3,8</b> 2,2	6 005 <b>38,9</b> 11,6	4 155 <b>26,9</b> 3,7	285 <b>1,8</b> 0,7	2 665 <b>17,3</b> 3,7	320 <b>2,1</b> 0,8	115 <b>0,7</b> 0,3	10 <b>0,1</b> 0,1	95 <b>0,6</b> 0,3	10 <b>0,1</b> 0,0	15 <b>0,1</b> 0,1	80 <b>0,5</b> --	15 440	
	Montréal Centre	5 070 <b>4,3</b> 12,3	5 450 <b>4,6</b> 20,3	14 420 <b>12,1</b> 27,8	53 055 <b>44,5</b> 47,3	8 655 <b>7,3</b> 22,0	26 140 <b>21,9</b> 36,1	2 285 <b>1,9</b> 6,0	510 <b>0,4</b> 1,5	295 <b>0,2</b> 1,9	1 390 <b>1,2</b> 4,5	810 <b>0,7</b> 3,1	385 <b>0,3</b> 2,2	680 <b>0,6</b> --	119 150	
	Montréal Est	1 280 <b>2,9</b> 3,1	960 <b>2,1</b> 3,6	3 755 <b>8,4</b> 7,2	12 935 <b>28,9</b> 11,5	16 440 <b>36,7</b> 41,8	6 095 <b>13,6</b> 8,4	1 335 <b>3,0</b> 3,5	245 <b>0,5</b> 0,7	365 <b>0,8</b> 2,3	455 <b>1,0</b> 1,5	560 <b>1,3</b> 2,2	35 <b>0,1</b> 0,2	300 <b>0,7</b> --	44 765	
	Centre-ville	130 <b>2,5</b> 0,3	210 <b>4,1</b> 0,8	350 <b>6,8</b> 0,7	1 070 <b>20,9</b> 1,0	95 <b>1,9</b> 0,2	3 075 <b>60,0</b> 4,3	65 <b>1,3</b> 0,2	0 <b>0,0</b> 0,0	0 <b>0,0</b> 0,1	45 <b>0,9</b> 0,1	30 <b>0,6</b> 0,1	0 <b>0,0</b> 0,0	55 <b>1,1</b> --	5 125	
	Laval	2 905 <b>5,5</b> 7,1	1 225 <b>2,3</b> 4,6	6 175 <b>11,8</b> 11,9	9 755 <b>18,6</b> 8,7	2 670 <b>5,1</b> 6,8	4 720 <b>9,0</b> 6,5	21 255 <b>40,5</b> 55,9	2 250 <b>4,3</b> 6,5	565 <b>1,1</b> 3,6	300 <b>0,6</b> 1,0	245 <b>0,5</b> 0,9	120 <b>0,2</b> 0,7	255 <b>0,5</b> --	52 450	
	Laurentides	2 220 <b>4,4</b> 5,4	715 <b>1,4</b> 2,7	4 395 <b>8,6</b> 8,5	3 240 <b>6,4</b> 2,9	1 180 <b>2,3</b> 3,0	1 975 <b>3,9</b> 2,7	6 810 <b>13,4</b> 17,9	27 750 <b>54,5</b> 79,6	885 <b>1,7</b> 5,6	175 <b>0,3</b> 0,6	110 <b>0,2</b> 0,4	190 <b>0,4</b> 1,1	1 245 <b>2,4</b> --	50 885	
	Lanaudière	635 <b>1,9</b> 1,5	280 <b>0,8</b> 1,0	1 840 <b>5,5</b> 3,5	5 565 <b>16,5</b> 5,0	5 080 <b>15,1</b> 12,9	2 320 <b>6,9</b> 3,2	3 150 <b>9,3</b> 8,3	1 370 <b>4,1</b> 3,9	12 120 <b>36,0</b> 76,3	255 <b>0,8</b> 0,8	390 <b>1,2</b> 1,5	50 <b>0,1</b> 0,3	660 <b>2,0</b> --	33 710	
	Proche Rive-Sud	745 <b>1,6</b> 1,8	1 335 <b>2,9</b> 5,0	2 090 <b>4,6</b> 4,0	5 765 <b>12,7</b> 5,1	1 195 <b>2,6</b> 3,0	8 315 <b>18,4</b> 11,5	230 <b>0,5</b> 0,6	150 <b>0,3</b> 0,4	25 <b>0,1</b> 0,2	19 245 <b>42,5</b> 62,4	4 680 <b>10,3</b> 18,0	690 <b>1,5</b> 3,9	850 <b>1,9</b> --	45 275	
	Rive-Sud Est	380 <b>1,3</b> 0,9	410 <b>1,4</b> 1,5	595 <b>2,1</b> 1,1	2 565 <b>8,9</b> 2,3	865 <b>3,0</b> 2,2	3 005 <b>10,5</b> 4,2	155 <b>0,5</b> 0,4	55 <b>0,2</b> 0,2	35 <b>0,1</b> 0,2	4 065 <b>14,1</b> 13,2	14 695 <b>51,1</b> 56,5	185 <b>0,6</b> 1,0	1 715 <b>6,0</b> --	28 740	
	Rive-Sud Ouest	5 770 <b>15,5</b> 14,0	3 235 <b>8,7</b> 12,1	3 380 <b>9,1</b> 6,5	2 870 <b>7,7</b> 2,6	395 <b>1,1</b> 1,0	3 220 <b>8,6</b> 4,5	265 <b>0,7</b> 0,7	115 <b>0,3</b> 0,3	15 <b>0,0</b> 0,1	2 060 <b>5,5</b> 6,7	750 <b>2,0</b> 2,9	13 450 <b>36,1</b> 75,1	1 680 <b>4,5</b> --	37 230	
Hors ZME	1 745 -- 4,2	1 220 -- 4,5	1 595 -- 3,1	3 575 -- 3,2	1 835 -- 4,7	2 710 -- 3,7	1 300 -- 3,4	2 070 -- 5,9	1 555 -- 9,8	2 260 -- 7,3	3 485 -- 13,4	2 350 -- 13,1	-- -- --	--		
<b>Total emplois</b>	41 110 <b>8,1</b>	26 830 <b>5,3</b>	51 950 <b>10,2</b>	112 135 <b>22,1</b>	39 370 <b>7,8</b>	72 330 <b>14,3</b>	37 995 <b>7,5</b>	34 865 <b>6,9</b>	15 895 <b>3,1</b>	30 850 <b>6,1</b>	26 000 <b>5,1</b>	17 900 <b>3,5</b>	--	--		

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

## Les flux de navetteurs occupant des postes élémentaires par zone

La matrice des déplacements domicile-travail, ci-dessous, permet de montrer les principaux flux de navetteurs occupant des postes élémentaires existant entre les douze zones de la ZME de Montréal.

Le plus grand flux de navetteurs occupant des postes élémentaires est celui de Montréal Centre à destination du Centre-ville (8 760 travailleurs), tandis que tous les autres sont inférieurs à 5 000 navetteurs : de Montréal Est vers Montréal Centre (4 735), de Montréal Centre vers Montréal Centre-Ouest (4 350) ou Montréal Est (3 475). Viennent ensuite trois autres flux

légèrement supérieurs à 2 000 navetteurs : de Laval vers Montréal Centre (2 245), de la Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (2 195) et de Montréal Centre vers Montréal Sud-Ouest (2 080).

**Tableau 22 – Matrice des navetteurs occupant des postes élémentaires par zone, ZME de Montréal, 2001**

N % ► % ▼		LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX													Total travailleurs*
		Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME	
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal Ouest	5 535 <b>72,6</b> 51,2	270 <b>3,5</b> 3,0	670 <b>8,8</b> 5,9	440 <b>5,8</b> 1,1	45 <b>0,6</b> 0,3	415 <b>5,4</b> 2,0	85 <b>1,1</b> 0,6	25 <b>0,3</b> 0,2	0 <b>0,0</b> 0,0	35 <b>0,5</b> 0,3	0 <b>0,0</b> 0,0	75 <b>1,0</b> 0,9	35 <b>0,5</b> --	7 625 4,5
	Montréal Sud-Ouest	645 <b>6,7</b> 6,0	4 465 <b>46,7</b> 48,8	710 <b>7,4</b> 6,2	1 420 <b>14,8</b> 3,4	95 <b>1,0</b> 0,7	1 850 <b>19,3</b> 9,0	70 <b>0,7</b> 0,5	25 <b>0,3</b> 0,2	30 <b>0,3</b> 0,4	105 <b>1,1</b> 0,9	10 <b>0,1</b> 0,1	105 <b>1,1</b> 1,2	75 <b>0,8</b> --	9 570 5,7
	Montréal Centre-Ouest	170 <b>4,0</b> 1,6	120 <b>2,8</b> 1,3	1 900 <b>44,2</b> 16,7	1 160 <b>27,0</b> 2,8	100 <b>2,3</b> 0,7	735 <b>17,1</b> 3,6	80 <b>1,9</b> 0,6	0 <b>0,0</b> 0,0	10 <b>0,2</b> 0,1	20 <b>0,5</b> 0,2	0 <b>0,0</b> 0,0	0 <b>0,0</b> 0,0	0 <b>0,0</b> --	4 300 2,5
	Montréal Centre	1 035 <b>2,2</b> 9,6	2 080 <b>4,5</b> 22,7	4 350 <b>9,3</b> 38,3	24 695 <b>52,8</b> 59,4	3 475 <b>7,4</b> 23,8	8 760 <b>18,7</b> 42,6	840 <b>1,8</b> 6,0	205 <b>0,4</b> 1,4	160 <b>0,3</b> 2,2	435 <b>0,9</b> 3,7	175 <b>0,4</b> 1,7	155 <b>0,3</b> 1,8	380 <b>0,8</b> --	46 745 27,7
	Montréal Est	275 <b>1,7</b> 2,5	195 <b>1,2</b> 2,1	805 <b>5,0</b> 7,1	4 735 <b>29,1</b> 11,4	7 440 <b>45,8</b> 50,9	1 990 <b>12,2</b> 9,7	330 <b>2,0</b> 2,4	115 <b>0,7</b> 0,8	115 <b>0,7</b> 1,6	125 <b>0,8</b> 1,1	95 <b>0,6</b> 0,9	10 <b>0,1</b> 0,1	65 <b>0,4</b> --	16 260 9,6
	Centre-ville	25 <b>1,7</b> 0,2	55 <b>3,7</b> 0,6	110 <b>7,3</b> 1,0	265 <b>17,6</b> 0,6	35 <b>2,3</b> 0,2	905 <b>60,1</b> 4,4	10 <b>0,7</b> 0,1	10 <b>0,7</b> 0,1	0 <b>0,0</b> 0,0	10 <b>0,7</b> 0,1	15 <b>1,0</b> 0,1	0 <b>0,0</b> 0,0	70 <b>4,7</b> --	1 505 0,9
	Laval	420 <b>2,6</b> 3,9	210 <b>1,3</b> 2,3	1 000 <b>6,2</b> 8,8	2 245 <b>13,9</b> 5,4	615 <b>3,8</b> 4,2	1 225 <b>7,6</b> 6,0	9 415 <b>58,4</b> 67,6	660 <b>4,1</b> 4,6	115 <b>0,7</b> 1,6	50 <b>0,3</b> 0,4	15 <b>0,1</b> 0,1	15 <b>0,1</b> 0,2	105 <b>0,7</b> --	16 115 9,5
	Laurentides	350 <b>2,0</b> 3,2	120 <b>0,7</b> 1,3	480 <b>2,8</b> 4,2	760 <b>4,4</b> 1,8	225 <b>1,3</b> 1,5	315 <b>1,8</b> 1,5	1 775 <b>10,3</b> 12,7	12 255 <b>70,8</b> 85,6	250 <b>1,4</b> 3,4	20 <b>0,1</b> 0,2	40 <b>0,2</b> 0,4	40 <b>0,2</b> 0,5	660 <b>3,8</b> --	17 305 10,2
	Lanaudière	125 <b>1,1</b> 1,2	125 <b>1,1</b> 1,4	230 <b>2,0</b> 2,0	1 290 <b>11,5</b> 3,1	1 405 <b>12,5</b> 9,6	460 <b>4,1</b> 2,2	830 <b>7,4</b> 6,0	360 <b>3,2</b> 2,5	6 095 <b>54,2</b> 83,5	40 <b>0,4</b> 0,3	65 <b>0,6</b> 0,6	0 <b>0,0</b> 0,0	220 <b>2,0</b> --	11 250 6,7
	Proche Rive-Sud	180 <b>1,1</b> 1,7	310 <b>1,9</b> 3,4	330 <b>2,1</b> 2,9	1 885 <b>11,8</b> 4,5	305 <b>1,9</b> 2,1	2 195 <b>13,7</b> 10,7	40 <b>0,3</b> 0,3	50 <b>0,3</b> 0,4	30 <b>0,2</b> 0,4	8 825 <b>55,2</b> 74,9	1 505 <b>9,4</b> 14,8	170 <b>1,1</b> 2,0	175 <b>1,1</b> --	15 980 9,5
	Rive-Sud Est	40 <b>0,4</b> 0,4	75 <b>0,8</b> 0,8	75 <b>0,8</b> 0,7	635 <b>6,5</b> 1,5	230 <b>2,4</b> 1,6	430 <b>4,4</b> 2,1	35 <b>0,4</b> 0,3	0 <b>0,0</b> 0,0	30 <b>0,3</b> 0,4	905 <b>9,3</b> 7,7	6 665 <b>68,6</b> 65,6	45 <b>0,5</b> 0,5	520 <b>5,4</b> --	9 710 5,7
	Rive-Sud Ouest	1 485 <b>11,8</b> 13,7	880 <b>7,0</b> 9,6	450 <b>3,6</b> 4,0	675 <b>5,4</b> 1,6	40 <b>0,3</b> 0,3	580 <b>4,6</b> 2,8	65 <b>0,5</b> 0,5	40 <b>0,3</b> 0,3	10 <b>0,1</b> 0,1	665 <b>5,3</b> 5,6	105 <b>0,8</b> 1,0	7 055 <b>56,0</b> 82,1	560 <b>4,4</b> --	12 595 7,5
Hors ZME	525 -- 4,9	260 -- 2,8	270 -- 2,4	1 375 -- 3,3	575 -- 3,9	720 -- 3,5	330 -- 2,4	570 -- 4,0	495 -- 6,8	560 -- 4,8	1 410 -- 13,9	920 -- 10,7	-- -- --	-- -- --	
<b>Total emplois</b>	10 815 <b>6,2</b>	9 150 <b>5,3</b>	11 370 <b>6,5</b>	41 550 <b>23,9</b>	14 615 <b>8,4</b>	20 565 <b>11,8</b>	13 930 <b>8,0</b>	14 315 <b>8,2</b>	7 300 <b>4,2</b>	11 775 <b>6,8</b>	10 155 <b>5,8</b>	8 590 <b>4,9</b>	-- -- --	-- -- --	

\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

La ZME de Montréal joue un rôle majeur dans l'économie québécoise : elle comprend sur son territoire 1 624 720 emplois et 1 696 700 travailleurs, soit 51,8 % des emplois et 49,4 % des travailleurs de l'ensemble du Québec. En outre, le marché de l'emploi de la ZME a été très dynamique entre 1996 et 2001, période durant laquelle la ZME a gagné 163 610 emplois (taux de croissance de 11,2 %).

La répartition spatiale des emplois à l'intérieur de la ZME n'en demeure pas moins inégale : les emplois de la ZME se concentrent majoritairement dans la région de Montréal (68,2 %), puis dans celles de la Montérégie (14,9 %) et de Laval (7,3 %); au niveau des zones, les emplois se concentrent avant tout dans Montréal Centre (23,1 %), Centre-ville (16,9 %), Montréal Centre-Ouest (9 %), Montréal Ouest (7,4 %) et Laval (7,3 %).

L'inégale répartition spatiale des emplois s'accompagne aussi d'une spécialisation de la structure de l'emploi de chacune des douze zones, ce qui permet d'identifier différents pôles d'emplois. Ainsi, la zone Centre-ville apparaît comme un pôle spécialisé en emplois des services à la production. Celles de Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest forment quant à elles un pôle spécialisé dans les emplois du grand secteur secondaire (essentiellement de la fabrication) et, dans une moindre mesure, dans les emplois des services à la production. Les autres zones, qui ont certes une présence plus ou moins marquée du grand secteur secondaire et de celui des services à la production, ont généralement une économie locale plutôt dominée par les services à la consommation.

En termes de niveau de compétence, la zone Centre-ville se spécialise dans des emplois à compétence élevée (postes professionnels, mais aussi postes de gestion). Globalement, plus on s'éloigne du centre de la ZME, plus la main-d'œuvre requise exige des niveaux de compétence de type intermédiaire et élémentaire.

On a aussi démontré qu'il existe des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois. Certaines zones comprennent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs et sont par conséquent très attractives. Ce sont notamment les zones Centre-ville (11 fois plus d'emplois que de travailleurs), Montréal Centre-Ouest (2,24) et Montréal Ouest (1,14); ailleurs, les zones ont moins d'emplois que de travailleurs sur leur territoire respectif. Une telle situation suggère que les zones Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, Montréal Ouest aient des bassins de main-d'œuvre d'échelle métropolitaine tandis que les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux (les travailleurs résident soit dans la même zone, soit dans une zone limitrophe).

En somme, la ZME ne comprend pas qu'un seul bassin d'emploi, mais plusieurs superposés. Certains bassins, qui correspondent à des secteurs non spécialisés ou à des niveaux de compétence faibles, sont locaux. D'autres, qui correspondent à des activités spécialisées ou à des niveaux de compétence plus élevés, sont à l'échelle métropolitaine.

Une telle organisation spatiale du marché de l'emploi de la ZME, ou autrement dit, une telle superposition de bassins d'emplois locaux et métropolitains, est à l'origine d'importants flux

de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME. On a vu ainsi que les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers la région de Montréal. Au niveau des zones, les principaux flux de navetteurs se dirigent vers le Centre-ville, Montréal Centre et Montréal Centre-Ouest.

## TABLE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

### Président de la Table métropolitaine de Montréal

Roger Hébert  
Conseiller principal des ressources humaines  
Groupe-conseil AON

### Secrétaire de la Table métropolitaine de Montréal

Ginette Sylvain  
Directrice générale adjointe aux opérations de la métropole par intérim  
Emploi-Québec

### Entreprises

Charles Bourgeois  
Vice-président  
Technologies de l'information, Montréal International

Louis Fortin  
Vice-président ressources humaines  
Bell Helicopter Textron

### Main-d'œuvre

Daniel Tessier  
Président du Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière

Michel Thibault  
Secrétaire général  
Conseil régional Montréal-métropolitain FTQ

### Milieu communautaire

Diane Cormier  
Directrice  
Club de recherche d'emploi Montréal Centre-ville

Anna Campagna  
Vice-présidente de la Table métropolitaine de Montréal  
Directrice générale  
Centre Génération Emploi

### Milieu de la formation

Jean-Marc Crête  
Président  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Nadine Pirotte  
Directrice générale  
Collège Bois-de-Boulogne

### Ministères

Yves Lafortune  
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

Normand Malo  
Coordonnateur de la Table métropolitaine de Montréal  
Direction générale adjointe aux opérations de la métropole  
Emploi-Québec

### Conseil régional des partenaires du marché du travail (Montréal)

Denis Deschamps  
Président  
CRPMT Montréal

### Conseil régional des partenaires du marché du travail (Laval)

François Allard  
Directeur général  
Substitut CRPMT

### Conseil régional des partenaires du marché du travail (Lanaudière)

Claude Rivest  
Vice-président  
CRPMT Lanaudière

### Conseil régional des partenaires du marché du travail (Laurentides)

Lise Lavoie-Gauthier  
Représentante  
CRPMT Laurentides

### Conseil régional des partenaires du marché du travail (Montérégie)

Jean-Claude Lecompte  
Président  
CRPMT Montérégie

### Observateurs

Guylaine Leblanc  
Directrice générale adjointe à l'intervention sectorielle  
Emploi-Québec

Alain Rousseau  
Direction de l'organisation pédagogique  
Direction générale de la formation professionnelle et technique  
Ministère de l'Éducation

Josée Desjardins  
Responsable de la formation professionnelle et technique  
Direction régionale de Laval, Laurentides, Lanaudière  
Ministère de l'Éducation

André Labrie  
Directeur régional de Montréal  
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche

Maxime Trottier  
Conseiller en recherche, développement économique  
Communauté métropolitaine de Montréal

Michel Sylvestre  
Regroupement des collèges du Montréal métropolitain